leQuotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
6 SEPTEMBRE
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 332 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

UNE 2e VIE

Atteintes de la granulomatose septique chronique, les deux petites soeurs Frédérique et Mélody ont recommencé à s'amuser après avoir subi une greffe de moelle osseuse PAGE 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean à la une!
Un long reportage vante la région dans le *AAA World*
PAGE 2

Exact Air poursuivie
Un pilote prétend avoir été congédié injustement
PAGES 8 ET 9

Rencontrer dans les sentiers
Une randonnée pour les célibataires PAGE 9

Bois d'oeuvre: une victoire pour le Canada
Pas de préjudice pour l'industrie américaine
PAGE 17

LIVRAISON
DUO PIZZA
13,99$
Pizza 12" garnie + frite
le Coq Rôti
0004813

Fier de soutenir l'information régionale

#lequotidiencontinue

Galeries JONQUIERE FORD
www.galeriesford.com
0013924

De nombreux policiers et enquêteurs ont été dépêchés sur les lieux et plusieurs personnes ont été rencontrées au cours de la journée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DÉPLOIEMENT POLICIER SUR LA RUE BÉGIN

Un homme de 39 ans retrouvé mort

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Un homme de 39 ans a été retrouvé sans vie dans une résidence de la rue Bégin de Chicoutimi, jeudi matin. De nombreux policiers et enquêteurs ont été dépêchés sur les lieux et plusieurs personnes ont été rencontrées au cours de la journée. Le corps a été envoyé au laboratoire médico-légal de Montréal, où une autopsie judiciaire sera pratiquée. Bien qu'aucune thèse ne soit encore écartée, il pourrait s'agir d'un suicide.

Un corps a été découvert dans une résidence de la rue Bégin à Chicoutimi. La victime demeurait à cet endroit depuis quelques mois. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

C'est vers 8 h, jeudi, que les policiers et ambulanciers ont été appelés sur place. L'employeur de l'homme s'inquiétait de ne pas l'avoir vu au travail. Il a téléphoné à la propriétaire de la résidence, dont le sous-sol a été aménagé pour louer des chambres. C'est la dame qui a fait la macabre découverte. Un important déploiement policier s'est mis en branle et une enquête a été ouverte, puisque cette mort était jugée suspecte. Il n'a pas été possible de savoir si l'individu présentait des marques de violence ni s'il était connu du milieu policier.

Le poste de commandement du Service de police de Saguenay (SPS) s'est stationné devant la résidence du 1429 rue Bégin, afin de recueillir des informations. « Plusieurs personnes ont été rencontrées, des voisins, des proches de l'homme et de la famille. Le coroner est également venu sur place. L'enquête a pu avancer rapidement, mais nous ne pouvons encore confirmer d'hypothèse. Le corps subira une autopsie judiciaire et nous en saurons davantage à ce moment », a souligné le porte-parole du SPS, Bruno Cormier.

Selon différentes sources, la thèse privilégiée par les enquêteurs serait celle du suicide.

Pour certains voisins, le déploiement policier aperçu à cette adresse a ravivé de vieux souvenirs.

UN MEURTRE EN 2004

En effet, c'était la deuxième fois que les policiers de Saguenay étaient dépêchés à cette adresse pour un drame.

En 2004, Gérald Patoine y avait assassiné Daniel Lemieux, 25 ans, en lui infligeant 53 coups de couteau. Le corps de son ex-conjointe avait été découvert dans un appartement du chemin de la Réserve le lendemain. Les deux événements ne seraient qu'une simple coïncidence. **AVEC ANNE-MARIE GRAVEL**

EN BREF

Passes-Dangereuses : un camionneur meurt après une embardée

Un camionneur de 68 ans de Mistassini est mort après avoir été victime d'un accident de la route dans le secteur des Passes-Dangereuses dans la nuit de mercredi à jeudi. Un malaise pourrait être à l'origine de l'embardée. L'accident a été signalé par des travailleurs qui passaient dans le secteur à 1 h 30. Les services d'urgence ont été dépêchés sur place. L'homme a été transféré au centre hospitalier où son décès a été confirmé. « On pense que le conducteur aurait pu subir un malaise. Il a perdu la maîtrise de son véhicule lourd et s'est retrouvé dans le fossé », explique Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec. Un reconstitutionniste en scènes d'accident a été appelé sur les lieux. Une enquête est en cours afin de déterminer ce qui s'est passé. **ANNE-MARIE GRAVEL**

REVUE DU CLUB AUTOMOBILE AMÉRICAIN

La région à la une du *AAA World*

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean occupe une place de choix dans la revue *AAA World*. Les éditeurs du magazine publié par le Club automobile américain ont choisi la région pour la une de l'édition de septembre/octobre en plus de faire l'objet d'un long reportage.

Par voie de communiqué, Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean souligne que la publication de ce reportage fait suite à l'une des nombreuses tournées journalistiques qu'elle a organisées entre le 1er mai et le 30 août dernier. Pendant cette période, 28 journalistes et 24 voyagistes des marchés internationaux et du Québec ont été accueillis dans la région dans le but de faire découvrir la région aux multiplicateurs et influenceurs de cette industrie et ainsi accroître l'achalandage touristique régional.

Selon l'estimation dévoilée, le reportage représente une valeur de près de 400 000 $ US.

Pour permettre la publication de contenu éditorial, Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean accueille en moyenne près de 30 tournées journalistiques où des blogueurs et journalistes de médias d'envergure expérimentent l'offre touristique régionale.

Le reportage de six pages publié par *AAA World* effectue un survol de plusieurs attraits touristiques régionaux plus ou moins connus à partir du Parc Mahikan, dédié à l'observation des loups, en passant la mer intérieure du lac Saint-Jean jusqu'au fjord du Saguenay avec sa statue de Cap Trinité.

Outre cette publication, la région a fait l'objet de plusieurs articles, notamment dans le *Daily Beast*, le *Globe and Mail* et *Pop Sugar* pour une portée globale de près de 60 millions de lecteurs.

Au cours de l'automne prochain, Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean concentrera son énergie sur les marchés de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni en plus de participer au Adventure Travel World Summit en Suède pour y rencontrer des tours opérateurs majeurs. **DENIS VILLENEUVE**

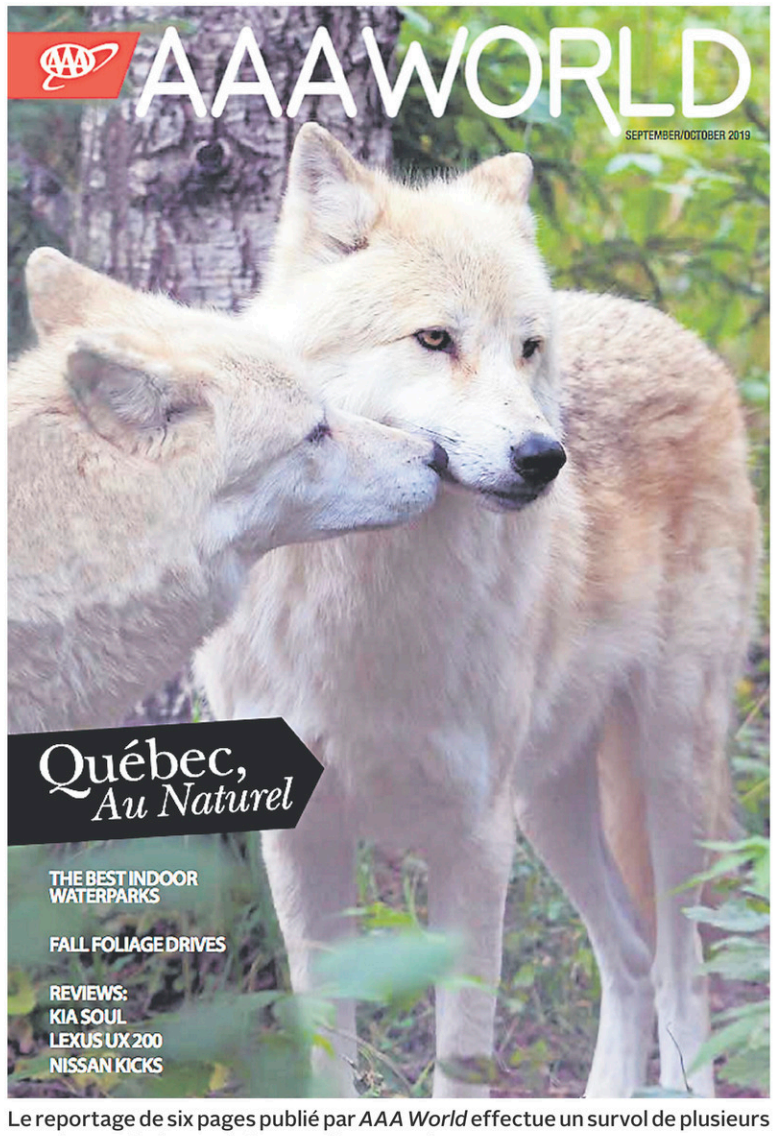

Le reportage de six pages publié par *AAA World* effectue un survol de plusieurs attraits touristiques régionaux plus ou moins connus. — PHOTO COURTOISIE

Les petites s'amusent et ont de l'énergie. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Mélody et Frédérique étaient atteintes de granulomatose septique chronique, une maladie qui s'attaquait à leur système digestif. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

ATTEINTES DE LA GRANULOMATOSE SEPTIQUE CHRONIQUE

La renaissance de Mélody et de Frédérique

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La petite Mélody n'a plus mal au ventre. Atteinte de la granulomatose septique chronique, une maladie génétique rare qui s'attaquait, dans son cas, à son système digestif, mais surtout à ses intestins, la fillette de quatre ans se porte maintenant à merveille. Elle a subi une greffe de moelle osseuse en mars dernier, le seul remède qui pouvait venir à bout de la maladie. Sa petite soeur, Frédérique, elle aussi atteinte par le mystérieux mal, est passée par la même épreuve. *Le Quotidien* a rencontré les deux petites et leur mère, Jennifer Côté, six mois après l'opération et les traitements de chimiothérapie.

En janvier dernier, *Le Quotidien* racontait l'histoire de la petite Mélody, qui se plaignait, depuis qu'elle était en mesure de parler, de violents maux de ventre. L'enfant peinait à aller à la toilette, n'avait pas d'énergie et souffrait quotidiennement. Sa mère, Jennifer Côté, avait appris que sa plus grande fille était atteinte de la granulomatose septique chronique. Seule la greffe de moelle osseuse pouvait la guérir.

Sa petite soeur, Frédérique, se portait bien, mais des examens médicaux ont démontré qu'elle avait également hérité de ce gène défectueux. Les spécialistes conseillaient à Jennifer Côté de faire subir la greffe à ses deux fillettes en même temps, puisque de durs mois se préparaient. En effet, après la greffe, les enfants devaient se soumettre à des traitements de chimiothérapie et être en isolement durant plusieurs jours, à l'hôpital. Les mois suivants s'annonçaient également très difficiles, puisque Mélody et Frédérique devaient rester sagement à la maison, ne pouvaient pas fréquenter ni la garderie ni aucun lieu public d'ailleurs.

C'est le 22 mars que la petite Mélody a eu sa greffe de moelle. Les traitements de chimiothérapie ont suivi durant 10 jours.

« Pour Mélo, la greffe a vraiment été miraculeuse, puisqu'elle était malade depuis longtemps et pour elle, les traitements n'ont pas été très souffrants, car elle était déjà habituée d'aller mal. Son système est reparti à neuf, c'était comme une renaissance. Pour Fred, ç'a été vraiment plus difficile. Elle avait la maladie, mais était asymptomatique (les symptômes auraient pu apparaître en vieillissant). Alors pour elle, la greffe et la chimio l'ont vraiment mise à terre. Elle a été très malade. Ce n'est plus la même petite fille », raconte la maman, qui a même regretté la greffe à un certain moment. « Disons que la voir comme ça, à ne plus vouloir ni pouvoir jouer, à la voir pleurer comme ça, je ne la reconnaissais plus. Même aujourd'hui, elle est plus gênée, elle pleure plus facilement. Les traitements et le temps passé à l'hôpital l'ont beaucoup affectée », ajoute Jennifer Côté.

C'est le 11 avril que Frédérique a subi sa greffe. En tout, les deux petites filles ont été hospitalisées à Montréal durant environ deux mois. Étant donné que Mélody a pu rentrer à la maison plus tôt, puisqu'elle avait été opérée avant sa soeur, Frédérique est restée 20 jours de plus à l'hôpital. « Moi, j'ai dû revenir à La Baie avec Mélo. C'est ma mère et ma tante, Marie-Claude et Nathalie, qui ont pris soin de Frédérique là-bas. Cette séparation a été très dure pour elle et pour moi aussi », raconte Jennifer Côté.

Les petites filles ont perdu leurs cheveux en raison de la chimiothérapie. Elles doivent encore prendre de la médication antirejet. Leur alimentation est scrutée à la loupe. « J'ai dû tout jeter et recommencer à zéro. Par exemple, la mayonnaise, le ketchup, les épices, la farine, tout. Nous devons encore faire bouillir tout ce qu'elles mangent, même les fruits. Durant plusieurs semaines, elles devaient prendre 12 doses de sirop par jour. C'était un combat interminable. J'y ai moi-même goûté et je peux vous dire que c'était dégueulasse ! Disons que les six derniers mois ont été très prenants ! », lance la maman, pendant que les petites s'amusent dans le trampoline.

Énergiques, les fillettes confirment à la journaliste du *Quotidien* qu'elles adorent sauter et s'amuser. « Je n'ai plus mal au ventre ! Et c'était ma fête hier ! », lance la petite Mélody, qui a eu quatre ans mercredi.

« Elles passent leur temps à se chicaner, c'est bon signe, elles sont en forme ! », souligne Jennifer Côté, en riant. Évidemment, c'est un soulagement pour elle de voir ses filles s'amuser ainsi. « Je n'ai jamais vu Mélody jouer comme ça, c'est vraiment miraculeux », note la maman.

Lors de la première entrevue avec *Le Quotidien*, qui avait eu lieu en janvier, la petite dormait sur le divan, épuisée. Elle disait avoir toujours mal derrière le nombril.

Leurs cheveux commencent à repousser et les doses de médicaments, tout comme les rendez-vous hospitaliers, sont moins nombreuses. « Elles en ont encore pour un bout à devoir rester à la maison. Moi, je pense recommencer à travailler après Noël, lorsqu'elles pourront aller à la garderie. Car depuis la greffe, je suis avec elles 24 heures sur 24 et une chance que j'ai eu l'aide de ma famille, sinon, je ne m'en serais pas sortie », souligne Jennifer Côté.

D'ailleurs, un GoFundMe et une soirée-bénéfice avaient permis à la maman d'avoir du support financier. Sans quoi elle ne sait pas comment elle aurait pu arriver. « J'aurais sûrement fait faillite et je vivrais dans le sous-sol de mes parents ! », lance Jennifer Côté, remerciant au passage tous ceux qui ont contribué à la guérison de Mélody et Frédérique. Parce que la granulomatose septique chronique est bel et bien chose du passé.

VOL QUALIFIÉ AVEC UNE ARME À FEU

David Gilbert ira devant jury

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le rappeur David Gilbert, accusé de vol qualifié, aura droit à son procès devant jury à compter du 4 novembre. Les parties ont prévu trois semaines d'audition. La gardienne d'enfants Stéphanie Frenette devrait aussi subir son procès devant 12 citoyens au début de 2020. Quant au présumé meurtrier Marc-Étienne Côté, il est apparu exaspéré après deux années de détention et aimerait bien avoir une date de procès lui aussi.

Le juge coordonnateur de la Cour supérieure du Québec, Raymond W. Pronovost, a tenu les assises criminelles de l'automne 2019, jeudi.

Gilbert est accusé d'introduction par effraction et d'un vol qualifié avec une arme à feu dans un dépanneur de Jonquière en compagnie de deux complices. Les événements ont eu lieu en avril 2018.

Marc-Étienne Côté est en attente de procès en lien avec le meurtre d'Israël Gauthier-Nepton. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Mercredi, Me Nicole Ouellet, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et Me Louis Belliard, en défense, ont tenu une rencontre préparatoire. À la conclusion de la journée, il a été déterminé que le procès pourrait se tenir devant un jury pour une période de trois semaines à compter du 4 novembre.

Un peu plus de 450 candidats seront invités à se présenter au Palais de justice de Chicoutimi pour déterminer la formation des 12 membres du jury.

Par ailleurs, le DPCP a reçu la contre-expertise dans le dossier de la gardienne d'enfants Stéphanie Frenette.

Cette dernière est accusée de voies de fait graves à l'endroit d'un bambin de 22 mois. On lui reproche d'avoir brassé l'enfant dont elle avait la garde, à sa résidence de la rue Bégin, à Chicoutimi. Les parents avaient récupéré leur enfant dans un piteux état en février 2017.

« Nous allons avoir besoin de quatre journées hors jury pour débattre d'une requête et d'un voir dire », a exprimé Me Ouellet.

« La Couronne a déjà annoncé avoir besoin de deux semaines pour présenter sa preuve, alors que j'aurai besoin d'une autre semaine pour faire entendre mes témoins. Au total, nous aurons besoin d'un mois de cour pour ce dossier, incluant les plaidoiries », a ajouté Me Julien Boulianne, qui représente les intérêts de l'ex-gardienne d'enfants.

Une date sera fixée en janvier.

CÔTÉ EXASPÉRÉ

Par ailleurs, le Jonquiérois Marc-Étienne Côté a montré de l'exaspération devant les délais dans son dossier, où il est accusé du meurtre non prémédité d'Israël Gauthier-Nepton.

L'événement est survenu dans la nuit du 21 novembre 2016 au centre-ville de Jonquière. Rapidement, Côté avait été identifié comme un suspect, mais il était introuvable.

Il a été capturé en août 2017, à Montréal, à la suite d'une dénonciation. Il est détenu depuis un peu plus de deux ans et aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de son procès devant jury.

« Je veux que la Couronne donne à mon avocate, Me Mélissa Gagnon, toute la preuve qu'elle détient. On le demande, mais on ne nous la donne pas. Je veux bien que l'on dépose nos requêtes, mais ça me prend de la preuve. Je suis tout de même accusé de meurtre », a lancé Côté.

À quelques occasions, l'accusé a lancé quelques blasphèmes à l'endroit du juge Pronovost et a même lancé qu'il devrait prendre sa retraite.

Le magistrat a tenté de lui expliquer que ce n'était pas au DPCP à fournir deux ou trois copies de la preuve parce que l'accusé avait pris la décision d'avoir deux avocats à son dossier. Me Sébastien Saint-Laurent et Me Mélissa Gagnon mènent le dossier de Côté.

« C'est à vos procureurs de se parler et de s'entendre pour se remettre la preuve. Si vous n'avez pas de date de procès, ce n'est pas la faute du tribunal ou de la Couronne », a poursuivi le juge.

Le dossier a été reporté aux assises criminelles de l'hiver 2019-2020, soit le 4 décembre.

› UNE MAISON DE LATERRIÈRE DÉTRUITE PAR LES FLAMMES

Une résidence unifamiliale de Laterrière a été complètement détruite par les flammes, mercredi soir. La maison située sur la rue du Père-Honorat, près de l'école primaire Notre-Dame, est une perte totale. Une dizaine de pompiers ont été appelés sur place vers 22 h. À leur arrivée, les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la maison étaient parvenues à sortir et à trouver refuge chez un voisin. Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de l'incendie, mais il ne s'agit pas d'un acte criminel, a confirmé le porte-parole du Service de police de Saguenay, Bruno Cormier. **ANNE-MARIE GRAVEL** — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

OBLONG, *adjectif*

Définition – Qui est plus long que large, ovale, allongé.
Étymologie – Du latin *oblongus*, 'allongé'.
Cooccurrences – forme oblongue, feuilles oblongues, fruit oblong, trou oblong, tête oblongue, format oblong, corps oblong, boîte oblongue, visage oblong…

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008639

JOURNÉE DES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC

Le samedi 7 septembre 2019

ACCÈS GRATUIT !

Photo : Parc national des Monts-Valin, Steve Deschênes

Photo : Parc national de la Pointe-Taillon, M. Fleury

Photo : Parc national du Fjord-du-Saguenay, John Sylvester

Activités spéciales qui s'ajoutent aux programmes de découverte habituels :

Parc national de la Pointe-Taillon

- Safaris d'observation des orignaux (réservation obligatoire)
- Yoga sur la plage
- Causerie Pointe-Taillon 101

Parc national des Monts-Valin

- Cliniques de yoga au sommet du pic de la Hutte à 900 m d'altitude!

Parc national du Fjord-du-Saguenay

- **SECTEUR DE LA BAIE-SAINTE-MARGUERITE :** Conférence sur l'archéologie donnée par Érik Langevin
- **SECTEUR DE LA BAIE-ÉTERNITÉ :** Conférence sur les microplastiques dans le cadre du défi Saint-Laurent

sepaq.com/journeedesparcs

Sépaq

DÉFENSE DE L'EX-MILITAIRE

Témoignages contradictoires

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

La défense estime que l'ex-militaire Jason Roy-Lagacé doit être acquitté de tous les chefs d'accusation portés contre lui. Aucune preuve ne viendrait corroborer les faits qui lui sont reprochés. En fait, elle estime que les témoignages sont contradictoires.

Roy-Lagacé, 33 ans, de Larouche, est accusé de harcèlement criminel, d'introduction par effraction sur une première plaignante et d'agression sexuelle et de harcèlement criminel envers une seconde ex-conjointe pour des événements survenus entre 2014 et 2016.

Une troisième plaignante avait porté plainte, mais elle a quitté le tribunal mercredi en plein contre-interrogatoire, laissant entendre qu'elle ne voulait plus témoigner. Les accusations, dont une d'agression sexuelle causant des lésions, ont été retirées contre Roy-Lagacé.

« Sans dire qu'il a été victime d'un complot de la part des trois plaignantes, je pense que nous n'en sommes pas loin. Les trois femmes avaient établi un système de support (face à ce qu'elles avaient vécu). Lorsqu'elles se réunissaient, elles ne parlaient pas des faits, mais en profitaient pour prendre du vin », a lancé Me Charles Cantin, lors de sa plaidoirie.

Tout au long de sa plaidoirie, Me Cantin a tenté de démontrer au juge Jean Hudon, de la Cour du Québec, que les allégations des plaignantes ne se tenaient pas et qu'elles étaient pleines de contradictions.

« Durant les témoignages, une plaignante a parlé de mon client comme d'un père formidable, du meilleur papa que leur fille pouvait avoir. Même durant une période de crise, cette conjointe lui a écrit un message texte disant qu'elle s'ennuyait de lui. La deuxième plaignante a dit qu'il n'était pas en mesure de s'occuper de son enfant. Mais les commentaires apportés ne démontrent pas cet aspect, bien au contraire », ajoute le criminaliste.

« Sur l'accusation d'introduction par effraction, il faut savoir que mon client avait tenté de parler à sa fille au téléphone, comme il le faisait chaque soir. N'ayant pas de réponse, il s'est rendu au domicile de son ex-conjointe et il a entendu sa fille crier maman. Il a attendu 20 minutes, en panique, avant de défoncer la porte. En entrant, il s'est dirigé vers la chambre de l'enfant, car il craignait vraiment pour sa sécurité. Ce n'est pas une porte qui était pour l'empêcher d'entrer. Mais on ne peut pas parler d'introduction par effraction dans ces circonstances », a lancé Me Cantin.

Concernant la deuxième présumée victime et l'agression sexuelle, l'avocat en défense a fait valoir que la plaignante a avoué durant son témoignage que Roy-Lagacé n'avait jamais été menaçant ou violent envers elle.

« Difficile de dire qu'il a pu y avoir agression sexuelle, ce qui implique toujours une forme de violence. De plus, après le supposé événement, mon client a même aidé madame à déménager, est allé au restaurant et au cinéma avec elle. La dame a dit que les relations sexuelles étaient peu fréquentes et lui a déjà dit de faire ce qu'il avait à faire et qu'elle ferait semblait d'avoir du plaisir », a repris l'avocat.

Me Cantin a relevé de nombreuses contradictions dans les témoignages des plaignantes, notamment sur l'emprise que l'accusé pouvait avoir sur elles.

Une des présumées victimes se sentait obligée d'être en sa présence en tout temps, alors qu'elle a mentionné qu'elle passait quatre soirées en sa compagnie et que c'était correct comme ça.

Vendredi matin, Me Karen Inkel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), livrera sa plaidoirie. Ensuite, il est possible que le juge Hudon prenne le dossier en délibéré.

Jason Roy Lagacé fait face à des accusations pour des gestes qui ont été posés sur deux plaignantes. Une troisième a quitté le tribunal durant son contre-interrogatoire, mercredi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

EN BREF

Le père de la fillette de Granby remis en liberté

Le père de la fillette de 7 ans de Granby décédée le 30 avril dernier après avoir été découverte au domicile familial dans des circonstances troublantes a été remis en liberté, jeudi, mais devra respecter plusieurs conditions. Son avocat s'est adressé à la cour pour réclamer la libération de son client en faisant valoir de nouvelles preuves. Le juge Gaétan Dumas, de la Cour supérieure du Québec, a accepté de remettre l'accusé en liberté, mais en lui ordonnant de demeurer à un endroit précis, de respecter un couvre-feu et de se rapporter aux policiers chaque semaine. Il est également interdit à l'accusé de consommer de l'alcool ou des drogues et de posséder des armes à feu. Il ne pourra pas non plus entrer en communication avec toute personne impliquée dans le dossier. L'avocat de la défense, Martin Latour, a dit être « satisfait que la présomption d'innocence ait primé » et du respect de la règle disant que toute personne présumée innocente « a le droit d'être en liberté ». Le procureur de la Couronne, Claude Robitaille, s'est pour sa part dit « déçu », mais il respecte la décision du juge Dumas. Une ordonnance de non-publication interdit de révéler les raisons pour lesquelles le tribunal a infirmé une décision de la Cour du Québec pour accorder au père sa remise en liberté. Le dossier doit revenir en cour le 28 octobre pour la suite des procédures. Le père de famille âgé de 30 ans est accusé de négligence criminelle causant la mort, de séquestration, d'abandon d'enfant et d'avoir omis de fournir les choses essentielles à la vie de l'enfant. Il avait précédemment échoué dans une première tentative d'obtenir un cautionnement en Cour du Québec, en juin dernier. **PRESSE CANADIENNE**

HOMME ARMÉ ET BARRICADÉ À MISTISSINI

Des policiers du Lac appelés en renfort

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Des policiers de la Sûreté du Québec du Lac-Saint-Jean ont été dépêchés à Mistissini, une petite communauté crie située au nord de Chibougamau, jeudi, pour porter assistance au corps de police local Eeyou Eenou. Un individu en crise et armé s'était barricadé dans un chalet situé dans la forêt, à environ 16 kilomètres du village de quelque 3600 personnes. L'homme s'est finalement rendu après cinq heures de siège, après que plusieurs coups de feu aient été tirés. Personne n'a été blessé, a confirmé la Sûreté du Québec, en fin de soirée.

C'est vers 13 h 30, jeudi, que les événements ont débuté. Selon la Sûreté du Québec, un individu armé d'au moins une carabine était en crise et s'était enfermé dans un chalet. Les chalets situés aux alentours ont rapidement été évacués, a affirmé la porte-parole de la SQ, Béatrice Dorsainville. C'est le corps de police local qui a été appelé sur place, mais des agents de la Sûreté du Québec, dont ceux de Chibougamau et d'autres du Lac-Saint-Jean, ont vite été appelés en renfort, puisque l'homme refusait de se rendre. L'escouade tactique de la SQ y a également été dépêchée.

La route menant à la communauté crie a complètement été fermée à la circulation. Les automobilistes voulant atteindre le village devaient emprunter un chemin forestier.

L'intervention a également forcé la fermeture de tronçons de la route 167 dans les deux directions.

La nation crie de Mistissini a demandé aux résidants de demeurer sur le territoire de la communauté le temps de l'intervention.

Finalement, c'est vers 18 h 30 que l'individu s'est livré aux policiers, après cinq heures de siège. Le suspect a été arrêté, mais il n'a pas été possible de connaître son âge. La SQ a confirmé que des coups de feu avaient été tirés, mais que personne n'avait été blessé au cours de l'intervention. Selon les informations obtenues par *Le Quotidien*, l'individu a visé les agents à quelques reprises.

La communauté crie de Mistissini est située à environ une heure de route de Chibougamau.

DÉJÀ PLUS DE
1000
MEMBRES ET
AMBASSADEURS !
Merci

Le Quotidien vous propose une nouvelle façon de contribuer à l'information locale

Rendez-vous sur leQuotidien.com
pour plus de détails

#lequotidiencontinue

leQuotidien
leProgrès

0013620

CONGÉDIEMENT INJUSTIFIÉ

Un pilote poursuit Exact Air

NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

Un pilote professionnel d'origine française domicilié à Montréal, Franck Molina, poursuit la compagnie aérienne Exact Air pour près d'un demi-million de dollars pour congédiement injustifié.

La poursuite déposée en octobre 2018 au Palais de justice de Chicoutimi allègue que M. Molina, qui a fait sa formation initiale en France, avait été embauché par l'entreprise saguenéenne comme instructeur de vol pour le contrat annuel de formation des cadets de l'air à l'été 2018. Il soutient qu'à cette époque, il était sur le point d'obtenir un emploi du même type au collège Heritage de Gatineau, mais affirme avoir préféré l'offre d'Exact Air en raison d'une entente selon laquelle il pourrait travailler comme pilote de nolisement deux jours par semaine en plus des quatre jours comme instructeur, et ce, pour 35 000 $ par année.

Car selon cette entente, Franck Molina aurait agi comme copilote sur l'un des Beechcraft King Air de la division nolisement, ce qui lui aurait permis d'ajouter dans son carnet de vol 400 heures sur avion à turbines, un atout précieux pour quiconque veut poursuivre une carrière dans les lignes aériennes. Cet aspect était d'autant plus important pour le demandeur, ajoute la poursuite, car à 55 ans, il voyait arriver rapidement l'âge limite de 65 ans pour sa carrière de pilote.

Celui-ci était prêt à débourser 8500 $ pour sa formation initiale sur King Air, somme à être retenue sur son salaire pendant une période de deux ans.

Or, selon la poursuite, il a été congédié « sans raison » en septembre par le directeur des opérations et le contrôleur qui, de plus, lui réclamaient 6317 $ en salaire versé en trop.

M. Molina reproche à la compagnie de ne pas avoir tenu son engagement de le former sur King Air dès son embauche en février 2018 et d'avoir reporté le tout à la fin de l'été, après le contrat des cadets.

Il allègue que la compagnie était de mauvaise foi et avait utilisé l'attrait de la formation sur King Air pour recruter des instructeurs pour le contrat de formation des cadets de l'air dans un contexte de pénurie pour ce type d'emploi au Québec.

« Dans un tel contexte, le demandeur a misé l'entièreté de son plan de carrière, jusqu'à l'âge de la retraite de 65 ans, sur les promesses faites par les représentants de la défenderesse, et n'aurait jamais quitté son emploi antérieur sans ces engagements de la part des représentants de la défenderesse ;

Le marché de l'aviation au Québec étant très restreint, l'attitude des représentants de la défenderesse dans le congédiement du demandeur fait en sorte de lui bloquer toute perspective intéressante d'emploi au Québec ;

En conséquence, le demandeur risque de devoir s'expatrier dans d'autres provinces pour parfaire sa formation sur King Air ou l'équivalent ;

Il est à noter qu'une expérience de 400 heures sur King Air ou sur turbines se donne également dans le privé au coût de 600 000 $ », peut-on lire dans l'affidavit.

La poursuite de 416 717 $ comprend le salaire de 81 000 $ qu'il

Pas une première

Franck Molina a déjà poursuivi deux autres employeurs

NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

Franck Molina n'en est pas à ses premiers démêlés avec un ex-employeur. *Le Quotidien* a retrouvé la trace de deux autres causes impliquant une compagnie aérienne.

Le 30 juillet 2014, il avait déposé une plainte contre la compagnie néobrunswickoise Grand Falls Aviation, pour laquelle il avait travaillé six mois en 2013 et trois mois en 2014.

Encore là, il accusait son ex-employeur de l'avoir congédié illégalement en vertu de l'article 240 du Code canadien du travail.

Jugée en décembre 2016, la plainte avait été rejetée. Toutefois, il avait remporté une décision arbitrale en 2017 pour le remboursement de 2288 $ en salaire impayé.

Encore plus récemment, en mai 2019, la Cour du Québec division des petites créances rejetait une poursuite de 15 000 $ pour congédiement abusif que M. Molina avait engagée contre Eid Air Aviation, une entreprise établie à l'aéroport de Sherbrooke qui l'avait engagé comme instructeur du 3 avril 2015 jusqu'à son congédiement le 25 août, l'accusant de manquement à la sécurité et d'avoir utilisé le matériel de l'aéroport pour consulter des sites Internet inappropriés.

Franck Molina réclamait 5000 $ en perte de salaire, 5506,77 $ en dommages moraux et punitifs, 933,23 $ en frais d'avocats et 3560 $ pour ses frais de déplacement entre Sherbrooke et l'aéroport de Bromont où il avait formé, pendant six semaines, des cadets.

EXACT AIR POURSUIT

Dans la cause pendante qui l'oppose à Exact Air, cette dernière réplique par une réclamation de 13 369 $ contre le demandeur en qualifiant sa poursuite d'abusive, non fondée et diffamatoire à son endroit.

Elle estime à 2500 $ le salaire qu'elle a versé jusqu'à maintenant à trois de ses employés pour leur temps consacré à sa défense, et ajoute 5000 $ (à parfaire) pour atteinte à sa réputation.

En outre, Exact Air continue de réclamer le salaire de 5869 $ versé en trop à son ex-employé, expliquant que le salaire de base annuel de 35 000 $ qu'il avait négocié lors de son embauche devait être justifié par les heures d'instruction facturées aux clients.

« En contrepartie de ce salaire de base de 35 000 $, M. Molina s'engageait à fournir les efforts nécessaires pour couvrir son salaire annuel, et ce, tel que prévu au contrat selon les heures calculées au taux de 25 $ de l'heure pour chaque heure réellement facturée aux clients », peut-on lire dans la demande reconventionnelle d'Exact Air. « Il n'a jamais été question d'un salaire de 25 $ de l'heure pour 40 heures par semaine et encore moins d'un salaire de 80 000 $ par année » (NDLR : comme pilote de nolisement sur King Air).

Dans sa défense, Exact Air nie avoir sollicité Franck Molina pour occuper un emploi d'instructeur et affirme que c'est plutôt lui qui a posé sa candidature, réfutant par le fait même les allégations du demandeur qui soutenait avoir sacrifié un emploi à Gatineau pour venir au Saguenay.

Selon la compagnie, Franck Molina a été congédié « pour un motif

Franck Molina espérait cumuler des heures d'expérience comme copilote sur un avion à turbines Beechcraft King Air, comme celui qu'on voit sur la photo.— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

aurait gagné en restant à l'emploi d'Exact Air ainsi que 240 000 $ représentant les émoluments qu'il aurait gagnés par la suite pendant trois ans comme pilote de nolisement sur turbine. S'ajoutent des dommages punitifs, des frais de déménagement et d'entraînement en pilotage pour le renouvellement de ses licences et annotations, pour lesquels il n'aurait rien eu à payer s'il était resté à l'emploi d'une compagnie aérienne.

sérieux». Il avait été rencontré par des représentants de la compagnie le 4 septembre, une semaine avant son congédiement, «pour lui faire part de plusieurs problématiques majeures, en lien tant avec son comportement, sa prestation de travail, que la quantité d'heures de travail. Quant à son comportement, M. Molina s'est avéré avoir un comportement bouillant, être une personne irritable, et utiliser fréquemment les blasphèmes. De plus, M. Molina a eu des propos inacceptables auprès de cadets, une clientèle adolescente, entre autres, et il a blasphémé et utilisé une métaphore inappropriée à l'égard des autorités fédérales», peut-on y lire.

La cour doit entendre la cause au début de 2020, s'il n'y a pas d'entente d'ici là.

COURS APRÈS MOI À LA BAIE

Une randonnée pour rencontrer

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'amour pourrait bien se retrouver dans les sentiers pédestres du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'organisation Cours après moi est la preuve que le sport est bon pour le cœur alors qu'elle propose des activités aux sportifs célibataires qui désirent faire des rencontres. Une journée qui s'adresse aux célibataires de tous âges est organisée, pour une première fois dans la région, le dimanche 22 septembre au sentier Eucher de La Baie.

«C'est né de l'idée d'une fille célibataire qui a voulu organiser des activités sportives pour les célibataires. C'est de rassembler du monde dans un contexte différent de ce qui est offert de nos jours», explique Guillaume Drouin, qui chapeaute le mouvement depuis 2018.

La journée organisée par Cours après moi débute avec une activité brise-glace. Les participants rencontreront plusieurs autres célibataires durant la randonnée de huit kilomètres. Le groupe est divisé en fonction de l'âge des participants et, par la suite, selon leur niveau de forme physique.

Les célibataires pourront terminer la journée de rencontre de belle façon en participant à une activité de type 5 à 7.

Le kinésiologue de formation présente le client moyen des activités de Cours après moi comme une personne de 40 ans. Celle-ci vient tout juste de divorcer et a deux enfants. Elle a le même emploi depuis une vingtaine d'années et fréquente le même cercle d'amis.

«C'est né de l'idée d'une fille célibataire qui a voulu organiser des activités sportives pour les célibataires. C'est de rassembler du monde dans un contexte différent de ce qui est offert de nos jours.»

— Guillaume Drouin

«Ça peut être difficile d'aller dans les bars avec des amis en couple. C'est encore plus difficile d'y aller seul. Et rencontrer sur les applications, ce n'est pas évident», ajoute M. Drouin.

Implanté dans la région de Québec depuis cinq ans, Cours après moi étend, pour une première fois, ses activités aux quatre coins de la province.

Guillaume Drouin raconte que des participants de partout au Québec participaient aux activités organisées dans la région de Québec, qui affichent régulièrement complet. C'est ce qui lui a donné l'envie d'étendre ses activités à d'autres régions du Québec.

Les participants rencontreront plusieurs autres célibataires lors de la randonnée de huit kilomètres. Le groupe est divisé en fonction de l'âge des participants et, par la suite, selon leur niveau de forme physique.— PHOTO 123RF

Verdict et sentence : la Cour d'appel entendra All Boivin

La Cour d'appel du Québec entendra la requête d'All Boivin relativement au verdict de culpabilité qu'il a reçu en avril dernier. Et selon la décision des trois juges, le dossier de la sentence pourrait aussi être entendu.

Le plus haut tribunal du Québec demande donc à Me Sébastien Vallée, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et à Me Dominic Bouchard, en défense, de présenter leur mémoire respectif au cours des semaines à venir.

Le procureur de la Couronne devra notamment démontrer que le verdict de culpabilité rendu par le juge Pierre Lortie, de la Cour du Québec, en avril 2019, tient la route et qu'il doit être maintenu, alors que le criminaliste verra à souligner les passages où le juge de première instance peut avoir erré dans sa décision.

Il faut se souvenir qu'All Boivin a été reconnu coupable de voies de fait causant des lésions, d'agression sexuelle armée (avec un bâtonnet de fromage) et de trafic de cocaïne. Le magistrat l'avait ensuite condamné à une peine de 54 mois de détention, de laquelle il a déduit le temps purgé de façon préventive, soit un peu plus de 18 mois.

Lors d'un long procès, la victime de Boivin avait témoigné à l'effet que l'accusé l'avait passée au travers d'une porte de chambre, l'avait battue, poussée en bas d'un escalier et qu'il l'avait aspergée avec du poivre de cayenne. Il avait aussi agressé sexuellement la jeune femme avec un bâtonnet de fromage qu'il lui avait inséré dans le vagin.

Si la Cour d'appel du Québec en vient à maintenir les verdicts de culpabilité, elle pourrait entendre les parties sur la sentence.

Dans le cas d'un renversement sur le verdict et l'acquittement de l'accusé, la peine sera par le fait même annulée. **STÉPHANE BÉGIN**

— ARCHIVES LA PRESSE

CAISSES DE LA BAIE ET DU BAS-SAGUENAY

Un projet de fusion

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les Caisses Desjardins de La Baie et du Bas-Saguenay projettent de fusionner leurs activités à compter du 1er janvier prochain si leurs membres respectifs donnent leur accord lors de deux assemblées générales extraordinaires qui auront lieu le 18 septembre prochain.

Mercredi soir, les directions des deux caisses ont tenu des assemblées d'information au cours desquelles le projet a été officiellement présenté.

En entrevue téléphonique, Robin Bergeron, directeur général de la Caisse du Bas-Saguenay, et Martin Lemay, directeur de la Caisse de La Baie, ont expliqué que depuis plusieurs mois, les directions analysent la possibilité de fusionner dans le cadre d'une planification stratégique tout en gardant à l'esprit de conserver une même qualité de services aux membres.

Selon M. Bergeron, la Caisse du Bas-Saguenay a accompli de belles réalisations dans le milieu, sauf que l'institution doit faire face à des défis importants au chapitre du recrutement de main-d'œuvre et du remplacement de ses dix employés, la mutation des services vers l'Internet et la difficulté de conserver de bonnes marges bénéficiaires à long terme dans un marché de plus en plus concurrentiel. « On s'est demandé comment se positionner pour assurer notre avenir et on s'est fait accompagner par la Fédération des caisses pour travailler avec la Caisse Desjardins de La Baie », affirme M. Bergeron.

Lors de l'assemblée de mercredi, qui a réuni 75 membres au Bas-Saguenay, des questions ont été posées sur le rôle de la future caisse, la place qu'aurait la Caisse du Bas-Saguenay au sein du conseil d'administration, l'impact sur les ristournes, l'avenir des deux points de service de L'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay et du personnel en place.

Les deux dirigeants ont affirmé que les services en place sont appelés à demeurer. « Dans les regroupements passés de la Caisse de La Baie, ça n'a pas été fait pour diminuer notre présence dans le milieu. On a un partenaire qui veut s'assurer de la présence de personnes dans le milieu », affirme M. Bergeron.

Avec les 475 millions $ d'actifs de la Caisse de La Baie jumelés aux 75 millions $ de la Caisse du Bas-Saguenay, M. Lemay affirme que la nouvelle caisse serait une institution moyenne de l'envergure de la Caisse Arvida-Kéngami. Selon lui, cette fusion se ferait en continuité naturelle puisque plusieurs membres de la Caisse de La Baie sont d'anciens citoyens du Bas-Saguenay et vice-versa. Il est prévu que trois sièges du conseil d'administration sur quinze seraient réservés aux membres du Bas-Saguenay.

LE GROUPE MARTEL OPTIMISE SES ACTIVITÉS

BMR Matériaux Delisle ferme

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le magasin BMR Matériaux Delisle de Saint-Nazaire cessera ses activités le 3 novembre prochain. Les activités du commerce, situé à proximité de l'intersection de l'avenue du Pont Nord et de la route 172, seront déplacées au magasin Potvin & Bouchard d'Alma. La décision du Groupe Martel vise à optimiser ses activités de quincaillerie.

Le groupe, qui emploie près de 200 personnes, est propriétaire de trois centres de rénovation dans un rayon de moins de 15 kilomètres. Il réorganise donc ses activités de vente au détail afin de consolider deux de ses points de vente à Alma.

Le changement est motivé par le désir de l'entreprise familiale de faire face à la forte concurrence existante dans la région. « Avec les nombreux enjeux qui affectent le commerce de détail, il y avait là une opportunité incontournable de consolider un marché. Malgré cela, ce n'est pas une décision que nous avons prise à la légère, car le facteur humain est très important pour nous. Nos employés et nos clients nous tiennent véritablement à cœur et c'est pourquoi nous ferons tout en notre possible pour permettre à nos employés de poursuivre leur carrière au sein des entreprises de Groupe Martel. Quant à nos précieux clients, nous les encourageons à venir à notre magasin Potvin Bouchard d'Alma pour y découvrir une offre commerciale complète, des heures d'ouverture prolongées et un service à la clientèle de grande qualité », a mentionné par voie de communiqué le vice-président de Groupe Martel, Pierre-Luc Martel.

« Notre objectif avec ces changements est clair et simple : on a encore énormément de beaux projets pour notre organisation et on veut continuer d'offrir des services et de l'emploi aux gens de chez nous, et ce, pour de nombreuses années à venir. Nous sommes convaincus que d'optimiser de cette façon nos activités aura d'importantes retombées positives, tant pour nos entreprises que pour la région. C'est avec optimisme que nous entrevoyons l'année 2020 », a ajouté M. Martel.

Rappelons qu'en plus de trois quincailleries, le Groupe Martel exploite la Scierie Martel, l'Usine Tremblay et l'usine de structures de bois Structures Martel.

EN BREF

Un Cessna disparu

Les Forces armées canadiennes ont déployé un avion et un hélicoptère dans le but de retrouver un Cessna 172 porté disparu tard mercredi soir. La pilote était seule à bord. L'aéronef a quitté l'aéroport de Mirabel à destination de l'aéroport de Sherbrooke, selon un communiqué transmis par la Défense nationale. Il a disparu du radar à environ 37 kilomètres au nord-ouest de Sherbrooke. Un avion Hercules et un hélicoptère Griffon de la base de Trenton, en Ontario, ont été dépêchés sur les lieux vers 1h30 dans la nuit de jeudi. Un autre Griffon de Bagotville s'est par la suite joint aux recherches. Un aéronef et une équipe de Sauvetage et recherche aériens du Québec ainsi qu'un hélicoptère de la Sûreté du Québec ont également été déployés. En après-midi, jeudi, la compagnie Cargair, qui opère une école de pilotage à Saint-Honoré, a déclaré par communiqué avoir appris « avec désarroi », la nuit dernière, la disparition de l'un de ses avions. Elle a suspendu ses activités de Mirabel jusqu'à nouvel ordre et affirme être en contact constant avec les autorités, dont le Bureau de la sécurité des transports, les services de recherche et sauvetage canadiens et la SQ. **PC**

RÉVEILLEZ LE COWBOY EN VOUS

#COWBOYFORD

FWST.CA

F-150 2019 LIMITED

OBTENEZ PLUS DE

15 000 $* **+**

EN RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX SUR LE PDSC D'UN F-150 2019 LIMITED NEUF

DU 6 AU 15 SEPTEMBRE

RECEVEZ UNE DOUBLURE DE PLATEAU SANS FRAIS^ D'UNE VALEUR DE 400 $

À L'ACHAT OU À LOCATION D'UN MODÈLE F-150 2019 NEUF

UN DUR Ford DE DUR

LES DÉTAILLANTS FORD DU QUÉBEC VOUS SOUHAITENT UN BON FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux.

* Offre valide jusqu'au 30 septembre 2019. Obtenez 15 088 $ en rajustements de prix totaux sur le PDSC à l'achat ou à la location d'un F-150 Limited 2019 neuf. Les rajustements de prix ne peuvent être combinés à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles. Consultez votre détaillant ou Ford. ca pour les détails.

^ Offre valide du 6 au 15 septembre 2019. À l'achat ou à la location d'un F-150 2019 neuf (à l'exception du modèle Raptor), obtenez une doublure de plateau Ford sans frais additionnels parmi les doublures sélectionnées, sous réserve de leur disponibilité. Consultez votre détaillant Ford pour tous les détails.

© 2019 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

0012719

chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** *cgagnon@lesoleil.com*
Directeur général **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Une région, c'est aussi l'amour

CHANTALE POTVIN
CHRONIQUE

Les matins, lors d'un voyage à Rome, j'allais déjeuner dans un petit café près de mon hôtel. La serveuse ou le serveur en poste me rapportait toujours la même bouette insipide : un œuf, ou plutôt cinq œufs brouillés, avec une *toast* cuite la veille et un morceau de citron rassis. J'avais beau dessiner un œuf miroir, le prononcer en italien « *uovo a specchio non girato* », l'écrire sur le napperon, rien ne faisait. « C'est ça que tu manges, touriste ! » Il est facile de comprendre qu'à mes retours, j'appréciais mon patelin, ma maison, mon quotidien.

Au Lac, dans les restos, il ne se passe pas exactement la même chose… Un exemple ? Deux même ! Au Mont-Plaisant, Marlène Crane savait que je capotais sur la confiture aux bleuets. Un matin, elle en avait déposé un plat sur mon balcon. Aussi, l'accueil est hors pair au Roger Bacon quand Carl Murray nous chantonne un beau salut. Enfin, bref, dans ma région, quand je commande un œuf miroir avec des *toasts* pas beurrées, pas coupées, « pis du ti-bacon sec », tout arrive comme il se doit dans le meilleur des mondes.

RÉALISER COMME ON EST BIEN…

C'est dans les soirées comme celle de dimanche 1er septembre, à Desbiens, alors qu'un événement-bénéfice était organisé, que je suis heureuse de vivre dans une région, là où l'amour pour son prochain prédomine. Le comité organisateur est parvenu à mobiliser tout un village pour remplir une salle de 360 spectateurs qui — attention ! — avaient déboursé 100 $ pour leur soirée, mais aussi pour la cause du Juvénat de Desbiens.

DES ÂMES DÉVOUÉES

Sous la direction de l'instigatrice de l'événement, Michèle Bouchard, il fallait voir les dizaines de bénévoles qui s'activaient pour que tout se passe bien ; pour que tous les convives soient heureux. « Quand on ne fait rien, on ne fait pas d'erreur », a lancé la dame dans son discours pour débuter la soirée. Il fallait les voir pour comprendre qu'une seule chose les propulsait : l'amour pour son prochain. Quel est le lien avec la vie en région ? L'engagement, le cœur, la cohésion, le travail d'équipe, les rires qui fusaient dans les coulisses, la nervosité éteinte par un colleux, un rire, une gorgée de bière…

UN PERPÉTUEL COMBAT

Pendant la soirée, Julie Lapointe, une intervenante du Juvénat, a bien voulu confier pourquoi les gens donnaient autant leur cœur pour la cause. À sa façon, elle a avoué à quel point il fallait toujours se battre pour l'argent qui ne tombe pas des arbres. Elle a parlé de la soirée-bénéfice où 360 billets à 100 $ ont été vendus. Malgré tout le travail abattu, il reste peu. Il faut payer pour ceci, pour cela. D'une journée à l'autre, les uns et les autres se démènent pour dénicher une subvention, un commanditaire, un donateur. Il faut voir combien d'organismes vivent la même chose, exactement la même chose !

UNE PENSÉE POUR LES GRANDS CŒURS

Avant de quitter, j'ai sillonné les couloirs repeints et revampés du Juvénat. J'ai humé la propreté et tous les efforts qui ont été déployés pour accueillir ces femmes et ces hommes qui cherchent des repères culturels et sociaux. Sans forcer, j'ai revu ces gens qui avaient donné tout leur cœur pour la cause et j'ai alors ressenti une force : celle de vivre dans une région où les gens disent « à cause » et « faire simple » ; celle où l'amour pour son prochain n'a pas de limite ; celle qui, avec ses gens dévoués, a la force de sauver les instances, comme un journal qui existe depuis 132 ans.

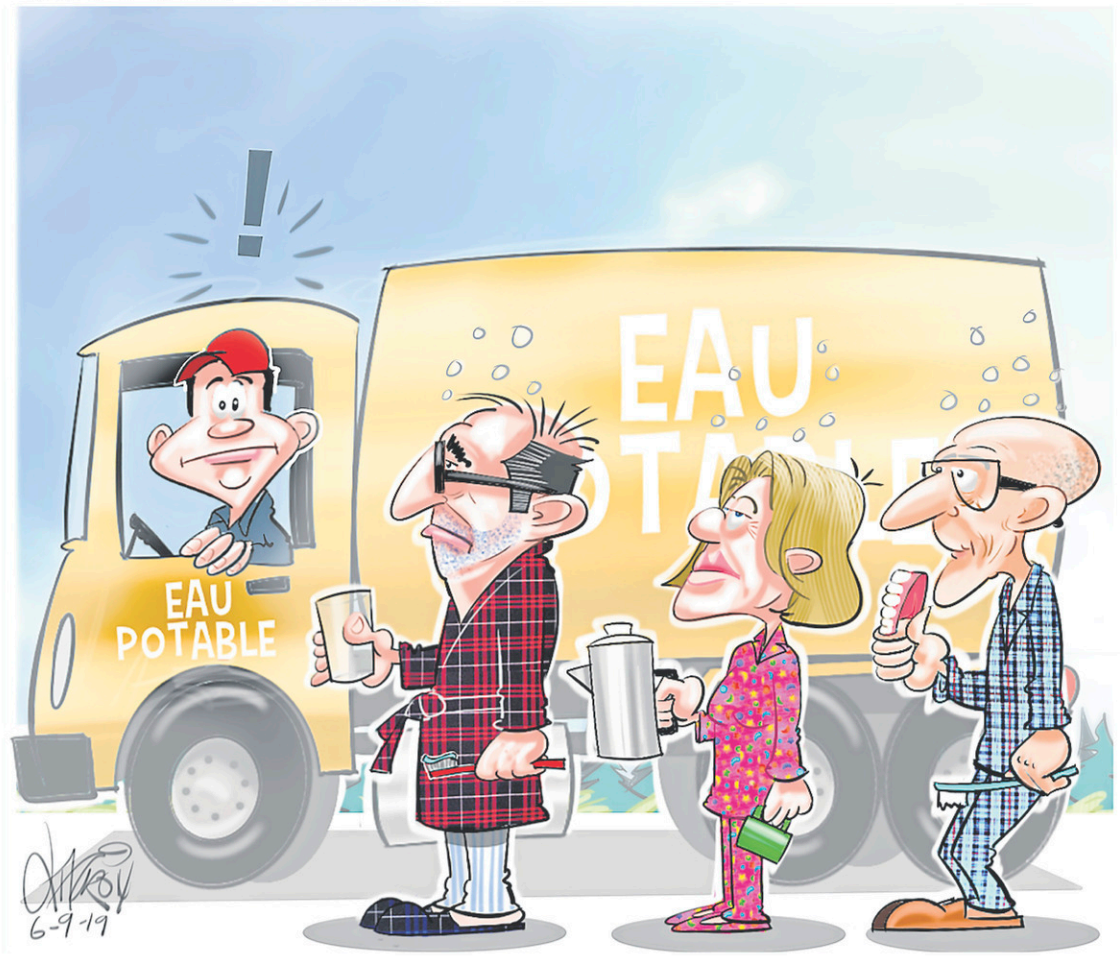

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

PHOTO DU JOUR

Des panneaux de contreplaqué portant le nom d'ouragans mémorables sont placés sur les fenêtres des magasins du centre-ville historique de New Bern, en Caroline du Nord, alors que les entreprises et les résidants se préparent à l'arrivée annoncée de l'ouragan Dorian. — PHOTO AP, GRAY WHITLEY

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

Le temps d'un miracle

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com

Qui a dit : il ne faut pas croire aux miracles ?

Ce qui semblait impossible, il y a quelques mois, serait sur le point de se réaliser en Ontario français.

Les gouvernements de Justin Trudeau et de Doug Ford, pourtant à couteaux tirés, seraient à la veille d'une entente sur le financement de la future Université de l'Ontario français (UOF).

Qui l'eût cru ?

Oui, il reste des détails à régler avant de crier victoire. Pour le moment, on parle d'une entente de principe. Et quand on sait la méfiance que s'inspirent libéraux fédéraux et conservateurs ontariens, il faut éviter de sauter trop vite aux conclusions. Une étincelle dans le climat politique tendu du moment pourrait encore saboter cette entente.

Il reste qu'un dénouement heureux se profile à l'horizon pour la première fois depuis le jeudi noir de novembre 2018. Le jour fatidique où le gouvernement Ford a annoncé l'abolition du projet d'université géré par et pour les francophones dans la région de Toronto.

De toute évidence, le mouvement de « résistance » contre les coupes dans les services en français en Ontario porte des fruits. Les troupes de Doug Ford apprennent à leurs dépens qu'on ne s'attaque pas impunément à la minorité francophone de l'Ontario.

En coulisses, on note que l'attitude des progressistes-conservateurs a changé après les sondages défavorables du printemps dernier. Plus impopulaire que sa prédecesseure libérale Kathleen Wynne, Doug Ford a amorcé des changements pour regagner la faveur de l'opinion publique.

Le remaniement ministériel qui a suivi est venu redonner un nouveau souffle aux discussions entourant l'UOF. Notamment la nomination de Ross Romano au ministère de la Formation, des Collèges et des Universités. Autre changement majeur : la démission du controversé chef de cabinet Dean French qui a assaini l'atmosphère dans l'entourage du premier ministre Ford.

C'est dans ce contexte plus favorable que les négociations auraient repris entre la ministre fédérale de la Francophonie, Mélanie Joly, et son homologue ontarienne, Caroline Mulroney. Pour aboutir, cette semaine, à cette entente de principe d'un montant de 166 millions $.

Une entente qui, à bien des égards, sort de l'ordinaire. La particularité la plus notable étant une clause « à tour de rôle ». Le fédéral financera 100 % des dépenses pendant les 4 premières années. L'Ontario prendra la relève en finançant la totalité des dépenses durant les 4 années suivantes. Au final, chacun des deux partenaires investirait 63 millions $ dans l'aventure de l'UOF.

L'entente se veut gagnante pour tout le monde. En sortant son portefeuille en premier, le fédéral donnerait le temps au gouvernement de l'Ontario d'assainir ses finances publiques avant d'investir dans le projet d'université. Mais la ministre Joly exige des garanties de l'Ontario en contrepartie de l'aide fédérale. Et c'est là que les discussions achoppent encore.

La ministre Joly voudrait que le gouvernement Ford rembourse la contribution d'Ottawa si jamais la province ne remplit pas sa part du contrat. Pour des raisons qui lui appartiennent, le gouvernement Ford refuse de se soumettre à une telle exigence. Peut-être que je me trompe, mais il ne semble y avoir là rien d'insurmontable. Rien en tout cas qu'un peu de bonne volonté politique de part et d'autre ne puisse régler.

Espérons que la politique partisane ne viendra pas gâcher la sauce. L'Ontario français a trop besoin de cette université francophone pour que des considérations électorales viennent la torpiller à la dernière minute.

Des provinces comme le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont déjà une université francophone. Pourquoi faut-il un miracle, ou presque, pour que l'Ontario ait la sienne ?

CARREFOUR DES LECTEURS

Zone ferroviaire: un projet peu réaliste

Le projet d'amphithéâtre de la zone ferroviaire, chéri de façon presque obsessive par la mairesse Josée Néron depuis bientôt un an, franchit une nouvelle étape visant à rallier les conseillers de l'ensemble de Saguenay. Les élus de l'arrondissement de Chicoutimi ont présenté, ces derniers jours, un projet « allégé » de l'ordre de 60 millions $, supposément à coût nul, aux conseillers des arrondissements voisins. Le projet compte sur des retombées totales annuelles de 1,6 million $ pour financer la part de la ville estimée à 20 millions $ (1/3 des coûts), afin que le contribuable soit épargné financièrement sur son compte de taxes; les paliers gouvernementaux, provincial et fédéral, devant quant à eux acquitter 2/3 de la facture.

Un niveau de financement de l'ordre de 66 % par les paliers supérieurs dans un projet de cette nature visant la tenue d'événements récréatifs et la construction de logements privés n'a rarement sinon jamais été atteint. Pourquoi et en vertu de quelle logique Saguenay bénéficierait-elle de pareilles largesses de la part des instances provinciale et fédérale ? Gatineau a obtenu en 2018 de l'aide pour la construction de son aréna, mais la Ville devra tout de même assumer 47 % du coût total (37,5 millions $) de son aréna de 80 millions $. Dans la même veine, croit-on sincèrement qu'il sera facile d'intéresser des acheteurs pour des condos voisinant un parc public (Vieux-Port) produisant, en période estivale, des spectacles en plein air marqués par un va-et-vient et un niveau sonore élevés ? Ajoutons, en plus, l'achalandage qui serait engendré par les événements tenus à l'amphithéâtre. Et enfin, qui va croire que la population qui se rend quotidiennement au centre-ville pour y travailler acceptera sans broncher de défrayer dorénavant environ 2500 $ annuellement pour le stationnement ? Malheureusement, il est permis de douter fortement du réalisme démontré autant pour les sources de financement que pour les projections de retombées annuelles, celles-ci reposant toutes sur un optimisme plutôt débridé.

Chaque arrondissement de Saguenay possède déjà les infrastructures susceptibles de combler la presque totalité des besoins actuels derrière le projet d'amphithéâtre. Celui qui est le plus criant est le manque de stationnements au centre-ville de Chicoutimi. Et bien, l'espace pour en ajouter est pourtant là, à la zone ferroviaire; asphalter cet espace n'est sûrement pas trop onéreux. Pour son financement, il y a dès lors une dimension de nature publique derrière cette nécessité pour justifier et obtenir l'aide des instances supérieures. En ce qui concerne les immeubles à condos, laissons ces investissements aux promoteurs privés; jusqu'à maintenant, l'histoire nous démontre qu'ils se sont fort bien débrouillés sans l'aide des gouvernements et de nos taxes. Les salles de spectacle ? Nous avons, entre autres, deux cégeps (dont celui de Chicoutimi, qui a fait l'objet d'investissements de plusieurs millions de dollars dans les dernières années) et le Palais municipal de La Baie, qui répondent déjà fort bien aux besoins usuels, sans compter quelques autres salles destinées aux mêmes fins. Quant aux spectacles dits « d'envergure », que manque-t-il au Centre Georges-Vézina ou au Palais des sports de Jonquière pour répondre à la demande, si demande il y a bien entendu ? Comme le concept de projet à coût nul semble en vogue chez nos élus, pourquoi alors le prix des billets ne serait-il pas ajusté en conséquence pour financer les sommes d'argent requises ? Et si cette avenue était inconcevable, alors, mettons sur les tablettes pour le moment tout projet de cette catégorie de spectacles jusqu'à ce que les conditions favorables et financières soient réunies pour réaliser pareil investissement.

Enfin, pour l'aspect hockey et le Centre Georges-Vézina, nous avons assisté il y a deux ans à un véritable spectacle (presque d'envergure) quant à l'état de sa toiture; il en est finalement ressorti que le problème n'existe plus après avoir injecté environ 1 ou 1,5 million $. Peut-être est-il requis de revamper une partie des installations ou d'apporter certains correctifs pour répondre aux nouvelles normes de la LHJMQ, dont celle, plutôt farfelue, de localiser les bancs des joueurs des deux équipes du même côté de la surface glacée. Encore là, pourquoi la facture ne serait-elle pas refilée sur le prix des billets ? Et s'il y a une réelle volonté chez nos élus de réduire cette facture, que la mairesse Josée Néron applique ce qu'elle demande au gouvernement dans le dossier de taxation des géants du numérique et qu'elle mette ses culottes pour débattre avec le commissaire Courteau sur les correctifs essentiels devant être apportés au Centre Georges-Vézina pour assurer la sécurité des joueurs, sans céder aux caprices de la LHJMQ.

Le projet d'amphithéâtre est tout simplement questionnable. Outre le fait que la mairesse répète régulièrement qu'on doit combler l'espace vide de la zone ferroviaire pour nous faire avaler son projet, comment peut-on souscrire à son cadre financier lorsque les retombées de revenus projetées de même que les subventions gouvernementales anticipées (66 % du coût total) tiennent du rêve ? Qui devrait alors assumer le montant des subventions gouvernementales non obtenues ? Qui devrait assumer les éventuels excédents de coûts ? Il est maintenant temps d'obtenir l'avis de la population en lui présentant en toute neutralité le projet sous toutes ses coutures, ce qui sera un réel défi pour certains tellement le jupon dépasse. Cette étape devra impérativement être franchie, le premier ministre Legault ayant affirmé durant la campagne électorale de 2018, que son gouvernement pourrait s'impliquer financièrement dans pareil projet dans la mesure où la population en veut bien. Mis à part la mairesse, les conseillers de Chicoutimi, l'organisation des Saguenéens et les promoteurs de spectacles, il est maintenant temps de savoir qui veut réellement de ce projet qu'on essaie de nous enfoncer petit à petit dans la gorge.

Yvon Riopel
Chicoutimi

GRÈVE ROTATIVE

Les chauffeurs de taxi se font entendre

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Une quarantaine de chauffeurs et propriétaires de taxi ont entrepris une grève rotative en circulant à klaxon ouvert, jeudi matin, au centre-ville de Chicoutimi, afin de protester contre le projet de loi 17 réformant l'industrie et présentement à l'étude à l'Assemblée nationale.

Les chauffeurs se sont rassemblés tôt sur la Zone portuaire de Chicoutimi dans le cadre de l'une des cinq activités de pression prévues au cours du mois de septembre. Les taxis ont emprunté à plusieurs reprises le boulevard du Saguenay et les rues Salaberry, Racine et Morin avant de se réunir à la Place du Citoyen, le tout encadré par des patrouilles du Service de police de Saguenay.

Selon Carolle Dallaire, porte-parole des chauffeurs de taxi de Saguenay, les membres sont mécontents de ce qui se passe actuellement lors des travaux d'étude du projet de loi alors que tout avance à pas de tortue, selon elle. Les discussions tournent autour de « peccadilles, l'ajout de virgules ou de mots insignifiants alors que le ministre ignore leurs revendications et ne regarde même pas leurs interlocuteurs ». « Si les permis de taxi n'existent plus, on veut une compensation juste et équitable », a déclaré Mme Dallaire.

Mme Dallaire a mentionné que les chauffeurs de taxi n'échapperont probablement pas à la réforme de l'industrie, mais souhaitent se battre afin de préserver des services essentiels pour la population comme le transport pour les hôpitaux, le transport adapté et le transport scolaire dans les régions. Elle affirme que la population ne se contentera pas de recourir aux services de nouveaux joueurs en période de forte affluence.

« Faire du taxi, ce n'est pas ça. Faire du taxi, c'est être présent sept jours sur sept. S'il n'y a pas de réglementation, il n'y aura plus de taxi les lundis, mardis, mercredis soir. Est-ce que la population veut se priver de nos services pendant ces périodes ? », interroge-t-elle. Elle ajoute que les chauffeurs de taxi désirent conserver des conditions minimales.

Elle a conclu en affirmant que la population appuie leurs revendications et que le mouvement ne vise pas à priver leur clientèle de services essentiels. C'est pourquoi 38 taxis sur les 78 œuvrant à Saguenay ont participé à la grève rotative.

D'autres actions de grève rotative auront lieu à Saguenay les 10, 13, 18 et 23 septembre prochains, à moins que les discussions ne reprennent avec le gouvernement.

Les taxis ont emprunté à plusieurs reprises le boulevard du Saguenay et les rues Salaberry, Racine et Morin avant de se réunir à la Place du Citoyen, le tout encadré par des patrouilles du Service de police de Saguenay.— PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

La Marche maraîchère est de retour

La Marche maraîchère sera de retour pour une deuxième année, le 8 septembre prochain. Pour l'occasion, 140 marcheurs parcourront 25 kilomètres au profit de la Maison des familles de La Baie.

Les participants marcheront les 25 kilomètres qui séparent les deux Bistro Café Summum de La Baie et de Chicoutimi. Ils prendront le départ à la succursale de la rue Racine et se dirigeront vers celle de la rue Victoria à La Baie. En cours de route, ils effectueront des arrêts chez les maraîchers des rangs Saint-Joseph et Saint-Martin afin de déguster leurs produits.

Un souper collectif préparé à partir de produits frais par le chef Maxence sera ensuite servi.

Plus de 30 partenaires maraîchers et logistiques sont impliqués dans l'événement.

Le succès de la première édition de l'événement a incité la Marche maraîchère à s'inscrire à titre d'organisme à but non lucratif.

Sa mission consiste à promouvoir l'achat et la consommation de produits locaux et régionaux en mettant en vedette des maraîchers, producteurs et marchands d'ici.

Quelques places pour prendre part à la marche sont toujours disponibles au coût de 25 $ via le *www.marchemaraichere.com*. Des billets sont également disponibles pour le souper-bénéfice au coût de 30 $ plus les frais à la même adresse.

Tous les bénéfices de l'événement seront remis à la Maison des familles de La Baie dans le but d'encourager la vie de quartier et de mettre de l'avant le sentiment d'appartenance. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Encan Robert Gauthier
Dimanche le 8 septembre 2019 à 11 h
Sera vendu:

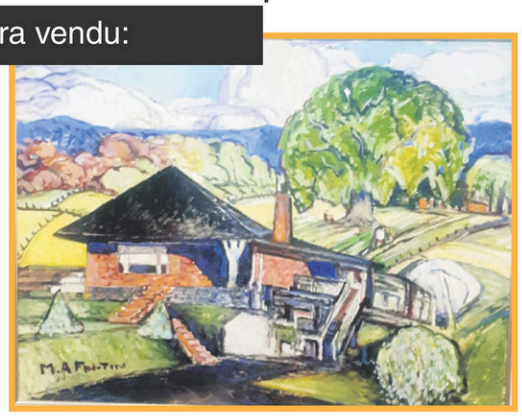

Marc-Aurèle Fortin (Huile 36" x 48")
Évaluation à plus de 100 000 $
Aussi: Tableaux canadiens, antiquités, objets d'art, etc...
46, Jacques-Cartier Ouest • 418-812-9255
Ouverture des portes dès 9 h
0014100

CROQUEZ LA VIE !
Prothèses dentaires avec ou sans implants
Dany Fillion, d.d.
Denturologiste

SANTÉ DENTAIRE IVOIRE
DENTUROLOGISTES
On vous sert comme personne
CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA
CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION
418 541-7032
ivoire.ca
0013652

ABONNEMENTS ET PUBLICITÉS

Le Cégep de Jonquière appuie *Le Quotidien*

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Des copies du journal *Le Quotidien* sont maintenant disponibles au Cégep de Jonquière. En guise d'appui au journal, l'établissement d'enseignement distribue gratuitement des copies dans ses espaces publics afin d'encourager les étudiants à consommer de l'information de qualité.

Afin de soutenir *Le Quotidien*, le Cégep de Jonquière distribue désormais des copies du journal gratuitement à ses étudiants. — PHOTO COURTOISIE

« Les étudiants et les membres du personnel ont déjà accès à la version numérique complète du journal *Le Quotidien*, mais il était important pour le Cégep de Jonquière de faire un pas supplémentaire pour rendre l'actualité régionale encore plus accessible. En tant qu'établissement d'enseignement qui forme la relève journalistique depuis plus de 50 ans, le Cégep démontre une fois de plus sa volonté d'éduquer la jeune génération à consommer de l'information de qualité et à prendre conscience de sa valeur », explique Raynald Thibeault, directeur général du Cégep de Jonquière, dans un communiqué.

En plus de distribuer des copies du lundi au vendredi, le Cégep de Jonquière s'est engagé à contribuer à l'avenir du journal en assurant des placements publicitaires « sur une base régulière pour les prochaines années ».

« Il est fondamental pour le Cégep de poser un geste qui aura une portée dans le temps. En confirmant nos actions sur plusieurs années, nous espérons pouvoir contribuer à la poursuite des activités du journal *Le Quotidien* », de conclure Raynald Thibeault.

EN BREF

Conseil supérieur de l'éducation : trois nominations dans la région

Trois personnes de la région ont été nommées au Conseil supérieur de l'éducation. Isabelle Martin, enseignante à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, siégera à la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Le mandat de Stéphane Allaire, professeur en pratiques éducatives au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi, a quant à lui été renouvelé. Celui qui siégera à nouveau à la Commission de l'enseignement secondaire sera rejoint par Marlène Paul, enseignante à l'école secondaire Kassinu Mamu de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. La présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Maryse Lassonde, a annoncé jeudi la nomination de 17 nouveaux membres et le renouvellement du mandat de 11 autres membres qui siégeront à l'une des cinq commissions du Conseil ou au Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation. Les membres sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés par l'ordre ou le secteur d'enseignement visé. Leur mandat est d'au plus trois ans et n'est renouvelable consécutivement qu'une seule fois. Ils n'agissent pas à titre de porte-paroles de leur organisation respective. **ANNE-MARIE GRAVEL**

TOUS LES ENFANTS MÉRITENT DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE

Depuis presque 15 ans, Bon départ aide à éliminer des obstacles financiers qui empêchent des enfants de partout au pays de jouer et de faire du sport. Ceci leur a permis de participer à des activités telles que le hockey, la gymnastique, la natation et bien plus.

Pour en savoir plus ou pour faire un don et aider des enfants de votre communauté, visitez **bondépart.canadiantire.ca**

Bon départ Jumpstart

0013897

Le DG par intérim de la SQ, Mario Bouchard, prend sa retraite

La Sûreté du Québec devra à nouveau se trouver un grand patron.

Le directeur général par intérim, Mario Bouchard, a annoncé le 20 juin dernier à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, qu'il souhaitait prendre sa retraite après 31 ans de service au sein du corps policier.

Cette retraite sera effective à compter du 16 décembre prochain.

L'information a été rendue publique jeudi, après que certains médias eurent dit avoir appris que le policier d'Alma démissionnait.

M. Bouchard avait été appelé à assumer les fonctions de Martin Prud'homme en pleine tourmente au sein du corps policier.

Martin Prud'homme avait été suspendu de ses fonctions en mars dernier après que la ministre Guilbault eut été informée qu'il faisait l'objet d'allégations d'infractions criminelles en marge de l'enquête du Bureau des enquêtes indépendantes sur des fuites survenues à l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Martin Prud'homme ne fait toutefois l'objet d'aucune accusation que ce soit et devrait réintégrer ses fonctions s'il est blanchi.

M. Prud'homme avait lui-même agi comme directeur général par intérim du Service de police de la Ville de Montréal à la suite de la suspension de Philippe Pichet. On lui avait confié en décembre 2017 le mandat de se pencher sur la gestion du corps policier montréalais et il avait quitté un peu plus d'un an plus tard, après avoir remis son rapport, pour retourner à la SQ.

PRESSE CANADIENNE

ENTRE LA DIRECTION ET LE SYNDICAT

La situation se détériore à l'UQAC

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La lune de miel entre l'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Syndicat des professeures et professeurs est définitivement terminée. Les membres dénoncent la décision de l'administration de bloquer systématiquement les courriels transmis aux médias et qui dénoncent les façons de faire de l'équipe de la rectrice Nicole Bouchard.

« Nous devons constater malheureusement que le climat de travail se détériore graduellement à l'UQAC depuis la venue de la nouvelle administration. Des signes avant-coureurs se profilaient dès l'hiver 2019 lorsque la rectrice annonçait des changements organisationnels qui ont été vivement dénoncés par les professeurs et le syndicat », a expliqué le syndicat au lendemain d'une assemblée générale où les membres ont mandaté leur exécutif de faire connaître cette insatisfaction.

« Nous devons constater malheureusement que le climat de travail se détériore graduellement à l'UQAC depuis la venue de la nouvelle administration. »

— Le syndicat

Le syndicat explique que la direction de l'UQAC a finalement bloqué sur ses serveurs l'envoi des courriels qui dénonçaient cette situation. « Étrange comportement lorsqu'on se targue d'être transparent et à l'écoute de son milieu », poursuit le communiqué.

Le syndicat dénonce par la même occasion les décisions de l'administration qui a procédé à l'embauche de plusieurs cadres au cours des derniers mois. Ces embauches surviennent alors que l'UQAC compose avec une augmentation de ses budgets de fonctionnement par le gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années. Le syndicat questionne la pertinence de procéder à ces embauches alors que le gouvernement augmente les budgets.

« Récemment, des professeurs ont alerté la communauté régionale face à des pratiques de gestion qui mettent en péril la qualité des programmes d'enseignement (grands groupes), par le biais d'une lettre publiée dans l'édition du 3 septembre du *Quotidien*. Pendant ce temps, la rectrice de l'UQAC tient un discours plutôt optimiste qui laisse croire à des jours heureux et à un ciel sans nuage », dénonce le communiqué.

À ces récriminations, le syndicat attire l'attention sur la décision de l'UQAC de modifier unilatéralement les paramètres de gestion des activités académiques. Selon le syndicat et son président, Gilles Imbeau, cette décision met fin à des années de collaboration entre les départements et les directions de programme.

Pour le syndicat, la direction de l'université va à l'encontre de la convention collective en modifiant de cette façon tout le processus de la gestion des activités d'enseignements. Les professeurs constatent qu'il s'agit d'une décision unilatérale, basée uniquement sur la rationalisation des groupes.

Le syndicat estime que les façons de faire déployées par la direction de l'université ne permettent pas de créer un climat favorable alors que les négociations de la convention collective sont sur le point de commencer. Le président s'interroge sur les ressources disponibles dans le coffre de l'établissement pour améliorer la qualité de l'enseignement après « le dédale d'embauches » de nouveaux cadres.

DIFFÉRENT DU PASSÉ

La porte-parole de l'UQAC, Marie-Karlynn Laflamme, assure que ce nouveau bras de fer entre le syndicat et la haute direction n'a rien de comparable aux campagnes menées par le passé contre l'ex-recteur Martin Gauthier et son administration. Elle estime que cette sortie du syndicat s'inscrit dans le contexte des négociations.

En réponse au blocage des courriels, la porte-parole réitère la position de la rectrice qui avait réclamé que les gens qui se plaignent publiquement de l'université le fassent à visage découvert. C'est ce qui explique que les courriels ont été bloqués par les services informatiques de l'UQAC.

L'université a d'autre part prévu un système d'appel pour arbitrer les situations conflictuelles dans la gestion des activités d'encadrement. La direction de l'UQAC rejette les accusations d'agir unilatéralement dans ce processus au cœur de la fonction de l'UQAC.

Quant à l'embauche des cadres, M^me^ Laflamme assure que toute cette opération a été réalisée à coût nul. Certains cadres ont changé de fonction alors que d'autres ont eu des modifications de tâche. Ces embauches n'auront pas d'effet sur le budget de fonctionnement de l'UQAC, mentionne-t-elle.

Le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC remarque que les conditions se détériorent graduellement depuis le début de l'hiver dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

› ENFIN ROUVERTES !

Les automobilistes qui doivent se rendre dans le centre-ville de Chicoutimi seront heureux d'apprendre que les rues Jacques-Cartier et Saint-Vallier sont enfin rouvertes à la circulation. Ils n'auront plus à faire le long détour qui les faisait circuler sur le boulevard de l'Université pour rejoindre le centre-ville. Les travaux avaient député en juin et avait encaissé un retard de trois semaines, en raison de la complexité des travaux d'aqueduc réalisés sous la chaussée. La rue Sydenham, quant à elle, demeure fermée à la circulation entre les rues Noüy et Jacques-Cartier jusqu'à la mi-octobre. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTO LE QUOTIDEN, ROCKET LAVOIE

PAS DE PRÉJUDICE POUR L'INDUSTRIE AMÉRICAINE

Une victoire pour le bois d'oeuvre canadien

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'industrie canadienne du bois d'oeuvre peut pousser un soupir de soulagement. Le Groupe spécial composé en vertu de l'article 19 de l'accord de libre-échange nord-américain en arrive à la conclusion que la Commission du commerce international des États-Unis a eu tort de conclure en décembre 2017 que l'industrie américaine subissait un préjudice.

Cette décision s'inscrit dans la très longue liste de victoires du Canada devant les tribunaux du commerce international qui ont eu à se prononcer sur ce litige depuis le début des années 1980. Les groupes ou tribunaux constitués en vertu des règles commerciales internationales ou des accords bilatéraux ont toujours conclu que l'industrie canadienne ne bénéficiait pas d'un avantage indu par rapport à l'industrie du sciage des États-Unis.

Le Groupe spécial a donc demandé à la Commission du commerce international des États-Unis de « réévaluer la décision, de la corriger et de la soumettre de nouveau dans un délai de 90 jours ». Les conclusions du Groupe spécial américain ont été particulièrement bien accueillies par les principaux ministres économiques du gouvernement du Québec. L'industrie des pâtes et papiers représente 65 000 emplois dans l'économie québécoise. « Cette décision est une excellente nouvelle pour le secteur forestier québécois et ses travailleurs, lesquels ont une importance fondamentale pour notre économie. Depuis le début, nous n'avons ménagé aucun effort pour défendre les intérêts du Québec et pour que notre industrie maintienne entièrement son accès au marché américain. Nous continuerons d'ailleurs de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces canadiennes afin de nous assurer que les autorités américaines se conforment à la décision du Groupe spécial. Nous appelons en effet les États-Unis à profiter de cette décision afin de mettre un terme à ce litige et d'enlever les droits compensateurs et antidumping qui nuisent à nos relations commerciales depuis 2017 », a insisté Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière, dans un communiqué de presse.

— ARCHIVES LA PRESSE

Son collègue titulaire des Forêts, Pierre Dufour, abonde dans le même sens en mettant l'accent sur le poids économique de cette industrie pour les régions du Québec.

« Au Québec, ce sont près de 60 000 emplois qui sont touchés par ce conflit injuste du bois d'oeuvre. Depuis 2013, le Québec a véritablement fait ses devoirs pour mettre en place un régime forestier où les producteurs de bois d'oeuvre paient le prix du marché pour le bois provenant des forêts publiques, permettant ainsi de démontrer aux Américains que le bois du Québec n'est pas subventionné. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons aujourd'hui cette décision qui est en notre faveur et qui viendra, j'en suis convaincu, rétablir la compétitivité de notre industrie », a déclaré Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

Cette décision arrive au bon moment pour l'industrie forestière québécoise, qui a besoin du marché américain pour supporter ses ventes. Le ralentissement économique et la stagnation des mises en chantier ont eu un impact important sur les prix du bois d'oeuvre aux États-Unis. En plus de ces éléments de conjoncture économique incontrôlable, l'industrie canadienne doit toujours composer avec le versement d'une surtaxe de 20 % pour chaque madrier exporté.

« Les industriels que je représente exportent une partie de leur production aux États-Unis dans un esprit de concurrence loyale. Ils ne profitent d'aucune subvention et ne procèdent à aucune forme de dumping. À cet égard, le panel de l'ALÉNA a rendu la décision que nous attendions et la seule possible dans le contexte actuel », a pour sa part déclaré le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Denis Lebel.

L'organisme précise que « cette décision confirme que le comportement des industriels canadiens et québécois ne cause pas de préjudice aux industriels américains. Il s'agit d'une grande victoire pour l'ensemble de l'industrie canadienne du sciage, qui affirme depuis longtemps que ses pratiques sont conformes aux obligations du commerce international. »

› KARINE TRUDEL OUVRE SON LOCAL ÉLECTORAL

La députée néo-démocrate de Jonquière et candidate aux élections fédérales qui devraient être déclenchées sous peu, Karine Trudel, a inauguré son local électoral, jeudi soir. Une cinquantaine de personnes étaient réunies entre les murs du local situé au 201-2345 rue Saint-Dominique, à Jonquière, afin de supporter la députée, qu'on devra appeler députée sortante lorsque la campagne sera officiellement lancée. « C'était important pour moi d'inaugurer mon local rapidement, puisque c'est un lieu névralgique pour un candidat et tous les bénévoles qui font partie de l'équipe de campagne », a souligné Karine Trudel, qui peut compter sur une équipe composée d'environ 300 bénévoles. Elle se dit fébrile et impatiente de débuter sa deuxième campagne électorale, qu'elle entrevoit d'un bon oeil, bien qu'elle ne tient rien pour acquis. « J'ai hâte de rencontrer les électeurs et surtout de les inviter à aller exercer leur droit le 21 octobre prochain », a ajouté la députée du Nouveau Parti démocratique.

PATRICIA RAINVILLE — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

0014136

SAISON CULTURELLE À L'AUBERGE ÎLE DU REPOS

Une légère baisse

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Si l'Auberge Île du repos de Péribonka a connu une saison culturelle un peu moins favorable cet été, elle est parvenue encore une fois à tirer son épingle du jeu en misant sur une programmation d'une cinquantaine d'événements bâtie de façon à proposer un équilibre entre découvertes et artistes connus.

Bernard Duchaine, responsable de la programmation culturelle de l'établissement, constate que plusieurs diffuseurs dans son entourage ont également connu une saison légèrement à la baisse en termes d'achalandage. La compétition des festivals gratuits, qui sont aujourd'hui nombreux, ainsi que des différents événements qui tentent de rejoindre les spectateurs par le biais des médias sociaux obligent les diffuseurs en salle en période estivale à revoir leurs stratégies.

« On dit souvent que si on a une salle de 30 personnes, on investit dans la carrière de l'artiste. On ne fait jamais de déficit en culturel, on investit dans le futur. »

— Bernard Duchaine

« C'est une compétition qui est féroce et qui est difficile à contrer. Quand tu as un festival qui coûte 30 $ pour deux jours avec huit artistes et que tu essaies de vendre des billets en salle pour 30 $, ça prend un public convaincu », souligne M. Duchaine, en entrevue téléphonique avec *Le Quotidien*.

Cette nouvelle réalité, constatée il y a quelques années, n'a fait que prendre de l'ampleur depuis. L'Auberge Île du repos a ainsi dû consacrer des ressources à la promotion de ses événements culturels sur les réseaux sociaux. De 15 à 35 % des billets vendus par le diffuseur le sont aujourd'hui à la porte, le soir de l'événement.

Bernard Duchaine, responsable de la programmation et président du conseil d'administration de l'Auberge Île du repos de Péribonka — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

UN INVESTISSEMENT DANS LA CULTURE

L'hébergement et la restauration offerts sur cette île de la rivière Péribonka permettent à l'auberge de demeurer rentable dans ses opérations. La rentabilité prend cependant un sens tout autre pour Bernard Duchaine, qui croit à l'importance du rôle culturel que s'est donné la petite salle de spectacles qui ouvre ses portes autant aux artistes en début de carrière qu'aux artistes ayant une longue feuille de route.

« Nous autres, on n'est pas dans le culturel pour faire des affaires. On est dans le culturel pour faire du développement de public et du développement de carrières d'artistes. On dit souvent que si on a une salle de 30 personnes, on investit dans la carrière de l'artiste. On ne fait jamais de déficit en culturel, on investit dans le futur », estime celui qui œuvre bénévolement pour l'auberge et qui est également président du conseil d'administration de l'organisation.

Certains spectateurs, gagnés à la formule découverte, assistent même à une dizaine de spectacles au courant de l'été. Les plus chanceux peuvent parfois profiter d'un « deuxième spectacle », alors que certains artistes se joignaient au feu de camp qui suit les représentations.

L'ambiance intimiste de la petite salle configurée pour recevoir 70 ou 130 spectateurs, selon les formules, est à l'image de l'île où le temps semble parfois s'arrêter.

SARA DUFOUR ATTIRE

La 36e saison culturelle estivale de l'auberge s'arrêtera, elle, cette fin de semaine avec un nom connu, Diane Tell. En milieu de semaine, il ne restait qu'une dizaine de billets disponibles pour le spectacle de samedi.

Vendredi, l'auberge accueille la Dolmissoise Sara Dufour. Les premiers billets se sont envolés rapidement et l'organisation a dû reconfigurer la salle, initialement prévue pour 70 personnes, afin d'augmenter sa capacité avec la seconde formule permettant d'en accueillir un peu moins du double.

L'Auberge Île du repos de Péribonka a connu cette saison un achalandage un peu moins important, au terme de sa 36e programmation culturelle estivale. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

NOUVELLE FORMATION À ROBERVAL

Les jeunes initiés au théâtre

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

En travaillant avec la Commission de la culture et un comité de partenaires, la Ville de Roberval a développé une toute nouvelle formation évolutive en théâtre, en cinéma et en arts de la scène pour 52 jeunes de 6 à 16 ans. Cette formation continue permettra notamment de toucher à la danse, au chant, au cinéma et à l'improvisation.

« Grâce à la présence du Mic-Mac et de ses bénévoles infatigables, on a une réputation et une identité clairement définie sur le plan culturel à Roberval, a pour sa part souligné le maire, Sabin Côté. Ce projet permettra de former les plus jeunes, d'assurer une relève pour le théâtre à Roberval et ainsi la pérennité de notre identité culturelle. »

C'est grâce à une entente de développement culturel signée avec le ministère de la Culture et des Communications que la Ville de Roberval a pu mettre sur pied cette formation pour créer la troupe école La première scène.

« C'est vraiment une bonne nouvelle que de pouvoir offrir des formations de qualité en région », a mentionné Mélanie Tremblay, une des enseignantes de la formation.

La femme, qui joue dans la troupe de théâtre Mic-Mac de Roberval, en plus d'être comédienne au Village historique de Val-Jalbert, explique que la formation sera évolutive au fil des ans pour permettre aux jeunes d'acquérir les habiletés nécessaires pour se démarquer sur la scène du théâtre. « Ça fait plus d'un an qu'on travaille là-dessus », a-t-elle ajoutée, fébrile de commencer les cours.

Lors de la première session, à l'automne, cinq enseignants spécialisés dans leur domaine se partageront la charge de cours. Les jeunes suivront donc trois cours d'initiation au théâtre, deux cours de mouvement avec Studio nord, un cours de chant de chorale et trois cours d'improvisation.

Les jeunes qui auront participé à la première session pourront par la suite poursuivre à l'hiver pour faire une production théâtrale.

« Pour les prochaines années, on ne sait pas encore quelle discipline on veut offrir, a mentionné Mélanie Tremblay. On pourrait parler de scénographie ou mettre plus d'accent sur le cinéma. On veut que ce soit évolutif, selon les intérêts des jeunes. »

Trois groupes seront formés selon les âges, soit les 6 à 8 ans, les 9 à 12 ans, et les 13 à 16 ans. Il est possible de s'inscrire dès maintenant auprès du service des loisirs de Roberval. Un maximum de 14 jeunes seront acceptés dans chaque groupe.

affaires

OR
1518,95
$US/ONCE **- 32,46**

PÉTROLE
60,74
BARIL US$ **0,28**

ALUMINIUM
0,7867
$US/LIVRE **1,17%**

EURO
0,6849
€EURO **-0,0003**

LE DOLLAR
75,58
¢US **-0,04**

facebook/ LeQuotidien Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	990.35 $	9.12 $	129132308
S&P/TSX 300	16574.81 $	125.97 $	236406540
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	26728.15 $	372.68 $	0
NASDAQ (QQQ)	191.78 $	3.45 $	16605939
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SUNCOR ENERGY INC.	SU	39.10 $	0.70 $	13062223
ENCANA CORP.	ECA	6.07 $	0.19 $	8681105
CDN NATURAL RES	CNQ	32.18 $	0.86 $	7828031
BARRICK GOLD	ABX	24.36 $	-1.96 $	7645665
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.80 $	0.02 $	7436624
KINROSS GOLD CORP.	K	6.73 $	-0.24 $	6606955
B2GOLD CORP.	BTO	4.59 $	-0.25 $	5872804
YAMANA GOLD INC	YRI	4.67 $	-0.24 $	5052503
FIRST QUANTUM	FM	9.30 $	0.60 $	4893402
MANULIFE FIN	MFC	22.64 $	0.73 $	4854804

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1321.99 $	24.99 $	39752
SHOPIFY INC	SHOP	519.51 $	8.34 $	299175
CANADIAN PACIFIC	CP	320.54 $	6.58 $	258439
DESCARTES SYS	DSG	52.80 $	4.79 $	328926
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	592.62 $	4.60 $	45513
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	184.32 $	3.09 $	32593

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
E-L FINANCIAL	ELF	739.99 $	-8.01 $	1702
CANADIAN TIRE	CTC	213.32 $	-4.22 $	195
BMO JUNIOR GOLD	ZJG	62.41 $	-3.69 $	27551
AGNICO EAGLE MINES	AEM	81.18 $	-3.69 $	1097813
KIRKLAND LAKE GOLD	KL	63.88 $	-3.65 $	1234119
FRANCO-NEVADA	FNV	129.92 $	-3.63 $	809905

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VanEck Vectors ETF	GDX	29.31 $	-1.63 $	57393077
SPDR S&P 500 ETF	SPY	297.76 $	3.79 $	38706732
General Electric	GE	8.81 $	0.01 $	35611723
iShares Tr -	EEM	41.08 $	0.46 $	28360310
Chesapeake Energy	CHK	1.60 $	0.13 $	27107800
Bank of America	BAC	28.13 $	0.65 $	23282101
The Fin Select	XLF	27.44 $	0.53 $	22420150
Cloudera Inc	CLDR	8.23 $	1.03 $	22217897
Slack Technoes	WORK	30.07 $	-0.97 $	20422370
iShares Silver Tr	SLV	17.41 $	-0.93 $	20079978

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	306155.00 $	2660.71 $	73
Texas Pacific Land	TPL	709.90 $	34.90 $	10161
Mettler-Toledo	MTD	685.81 $	25.98 $	104390
Direxion Shares	SOXL	173.59 $	14.48 $	548107
AutoZone, Inc.	AZO	1135.11 $	12.40 $	81297
Alleghany Corp.	Y	771.46 $	11.78 $	24039

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3582.19 $	-94.31 $	6722
Bank of America	BAC.PR.L	1447.68 $	-21.71 $	6445
Direxion Shares	JNUG	81.51 $	-16.85 $	1810588
Meredith Corp	MDP	33.61 $	-10.20 $	2996434
Direxion Shares	DRIP	91.74 $	-7.71 $	241735
Diageo Plc	DEO	168.25 $	-7.70 $	492973

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	31.50 $	0.55 $	29620827
Micron Technology	MU	49.03 $	2.22 $	18918664
Intel Corp	INTC	50.10 $	1.18 $	17456072
Credit Suisse AG	TVIX	15.90 $	-1.31 $	16803312
Invesco QQQ Trust	QQQ	191.78 $	3.45 $	16605939
Microsoft Corp	MSFT	140.05 $	2.42 $	15686255
Apple Inc	AAPL	213.28 $	4.09 $	13975651
Comcast Corp	CMCSA	46.41 $	0.89 $	13681160
Endo Intl plc	ENDP	2.36 $	-0.08 $	12359546
Roku Inc	ROKU	166.93 $	-1.98 $	11407890

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1840.72 $	40.10 $	1835493
Booking Holdings	BKNG	1994.44 $	35.65 $	269497
Alphabet Inc	GOOG	1211.38 $	29.97 $	933814
Alphabet Inc	GOOGL	1212.19 $	29.92 $	825613
MercadoLibre Inc	MELI	605.69 $	15.69 $	177107
First Citizens	FCNCA	453.09 $	13.59 $	31821

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Credit Suisse	USLV	112.30 $	-19.93 $	769814
Credit Suisse	UGLD	146.11 $	-10.92 $	225960
IAC/InterActiveCor	IAC	244.89 $	-10.20 $	1041157
BeiGene Ltd	BGNE	131.03 $	-9.53 $	902251
Adaptive	ADPT	44.60 $	-8.91 $	652958
uniQure N.V.	QURE	47.66 $	-8.32 $	1138951

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	6.13 $	5.89 $	6.07 $	0.19 $
Barrick Gold Corp	ABX	25.70 $	23.91 $	24.36 $	-1.96 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	84.13 $	81.90 $	83.30 $	1.00 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.91 $	1.86 $	1.86 $	0.02 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.87 $	1.79 $	1.80 $	0.02 $
BCE Inc.	BCE	63.53 $	62.97 $	63.28 $	0.06 $
Bank of Montreal	BMO	92.87 $	90.75 $	91.70 $	1.53 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.75 $	71.26 $	71.63 $	0.60 $
CAE Inc	CAE	34.21 $	33.66 $	33.75 $	0.09 $
Cascades Inc.	CAS	11.67 $	11.41 $	11.56 $	0.13 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	105.50 $	104.23 $	104.27 $	-0.83 $
Canfor	CFP	15.25 $	15.09 $	15.20 $	0.03 $
CIBC	CM	103.58 $	102.54 $	103.27 $	1.33 $
Canadian Natural Res.	CNQ	32.55 $	31.41 $	32.18 $	0.86 $
CN Railway Company	CNR	124.24 $	121.71 $	123.98 $	2.81 $
Canadian Pacific Railway	CP	322.10 $	314.38 $	320.54 $	6.58 $
Canadian Tire	CTC	217.55 $	213.32 $	213.32 $	-4.22 $
Canadian Western Bank	CWB	33.32 $	32.50 $	33.00 $	0.62 $
Domtar	UFS	45.13 $	44.07 $	44.79 $	1.29 $
Emera	EMA	58.04 $	56.85 $	57.14 $	-0.88 $
Enerplus	ERF	9.29 $	9.00 $	9.12 $	0.16 $
CGI Group Inc.	GIB.A	106.63 $	104.60 $	105.60 $	1.08 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	15.51 $	14.28 $	14.97 $	0.58 $
Great-West Lifeco	GWO	28.81 $	28.33 $	28.78 $	0.49 $
Industrial Alliance	IAG	56.81 $	55.71 $	56.74 $	1.18 $
Societe financiere IGM	IGM	37.21 $	36.23 $	37.03 $	0.89 $
Imperial Oil	IMO	33.67 $	32.70 $	33.35 $	0.50 $
Quebecor Inc	QBR.B	30.19 $	29.79 $	30.14 $	0.32 $
Loblaws Cos.	L	74.79 $	73.66 $	74.23 $	0.46 $
Laurentian Bank	LB	43.42 $	42.38 $	42.98 $	0.63 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.16 $	30.60 $	30.80 $	-0.34 $
Magna International	MG	68.89 $	67.21 $	68.71 $	2.00 $
Metro Inc.	MRU	58.15 $	57.18 $	57.64 $	0.79 $
National Bank	NA	63.75 $	62.53 $	63.49 $	1.25 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.79 $	1.69 $	1.77 $	0.08 $
Power Corp.	POW	28.58 $	28.23 $	28.48 $	0.32 $
Power Financial	PWF	28.78 $	28.42 $	28.67 $	0.29 $
Quebecor Inc.	QBR.B	30.19 $	29.79 $	30.14 $	0.32 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	65.73 $	64.68 $	65.21 $	-0.18 $
Royal Bank	RY	101.13 $	99.81 $	100.65 $	1.26 $
Saputo Inc.	SAP	40.77 $	40.29 $	40.32 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	26.20 $	25.80 $	26.11 $	0.33 $
Sun Life financial	SLF	55.97 $	55.13 $	55.92 $	1.07 $
SNC-Lavalin	SNC	16.09 $	15.54 $	15.91 $	0.41 $
Superior Propane Corp	SPB	11.92 $	11.73 $	11.76 $	0.06 $
Suncor Energy Inc.	SU	39.39 $	38.53 $	39.10 $	0.70 $
Telus Corporation	T	49.07 $	48.54 $	48.61 $	-0.03 $
Transalta Corporation	TA	9.01 $	8.73 $	8.83 $	0.06 $
TD Bank	TD	72.87 $	71.92 $	72.41 $	0.74 $
Transcanada Pipe	TRP	69.28 $	67.82 $	67.93 $	-0.75 $
Torstar Corp.	TS.B	0.94 $	0.89 $	0.94 $	0.04 $
Weston George Ltd	WN	111.24 $	110.20 $	110.37 $	0.37 $

40 000 signatures contre le projet de GNL Québec

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Plus de 40 000 personnes ont apposé leur signature sur une pétition contre le projet de GNL Québec. La pétition circule d'un bout à l'autre de la province alors qu'une dizaine d'organisations citoyennes et environnementales souhaitent que le projet de Gazoduq et d'usine de liquéfaction de gaz naturel soit un enjeu incontournable de la campagne électorale fédérale à nos portes.

Nature Québec, la Coalition Fjord, le collectif abitibien Gazoduq, parlons-en ! , l'Action boréale, Équiterre, Greenpeace Canada, Eau Secours, la Fondation David Suzuki, la SNAP Québec, WWF Canada, la Fondation Coule pas chez nous, le Mouvement écocitoyen UNEplanète et le Pacte pour la transition exigent que les différentes formations politiques clarifient leur position sur le sujet avant l'élection du 21 octobre prochain.

Les organismes affirment que les impacts du projet touchent aussi des compétences fédérales. Ils estiment que le projet éloignerait davantage le pays de sa cible de l'Accord de Paris, qu'il menacerait la survie du béluga du Saint-Laurent, en plus de soulever certains enjeux importants touchant le consentement des communautés autochtones concernées par le trajet du pipeline.

Les organismes soutiennent que le « futur gouvernement devra se prononcer sur l'acceptabilité du projet au terme des processus d'évaluation fédérale qui visent présentement ses deux composantes, soit le pipeline Gazoduq et l'usine de liquéfaction Énergie Saguenay, en plus des impacts liés au transport par méthaniers ».

« Les récents records de chaleur, feux de forêt et inondations devraient rappeler aux partis fédéraux que nous sommes en urgence climatique. Augmenter la production et l'exportation du gaz produit par fracturation n'a tout simplement pas sa place alors que la science exige de couper les émissions mondiales de CO_2 de moitié d'ici 2030. Si les partis sont sérieux dans leurs prétentions vertes, ils n'ont pas d'autre choix que de s'opposer à ce projet qui menace le climat et la biodiversité. Tous les partis et nos institutions devraient être sur la même page d'une vision holistique qui permet à tout le monde de tendre rapidement vers une transition juste à savoir un New Deal Vert », affirme Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie à Greenpeace Canada, dans un communiqué.

De son côté, la Coalition Fjord salue la contribution des nombreux signataires de la pétition.

« L'appui de 40 000 personnes contre GNL démontre clairement que la population appuie nos revendications, revendications aussi appuyées par le monde scientifique au Québec », affirme Adrien Guibert-Barthez, porte-parole de la Coalition Fjord.

Plus de 40 000 personnes ont signé une pétition s'opposant au projet de GNL Québec. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

MOTS CROISÉS JUNIOR

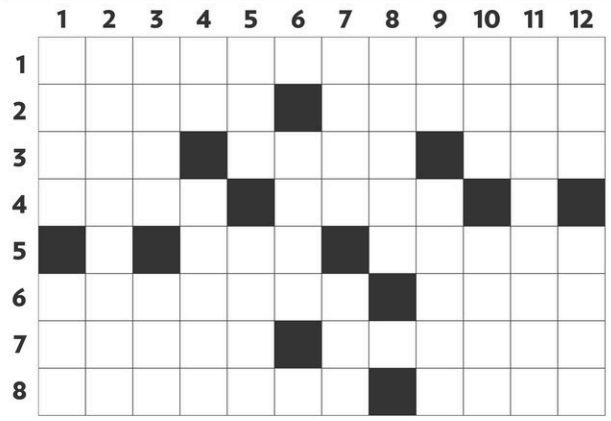

HORIZONTALEMENT

1 Qui fait du bien, apporte un mieux, un soulagement.
2 Pluie soudaine et de peu de durée. – À l'extérieur d'un lieu.
3 Abîmé à force de s'en servir. – Faire usage de quelque chose. – Le matelot y hisse les voiles.
4 Dirige, commande un groupe. – Organe de la vue.
5 C'est le cinquième dans le calendrier. – Tresse de cheveux.
6 Séparer par un intervalle. – Se dit d'un fruit qui n'est pas mûr.
7 Perdre la vie. – Faire venir avec soi.
8 Séparent des autres. – Moyen habile, utilisé pour tromper.

VERTICALEMENT

1 Exprime le bruit sourd causé par une chute, une explosion. – Partie terminale de la tige du maïs.
2 Qui sont contraires au bon sens.
3 Adam et Eve en furent chassés. – Ce n'est pas un débutant.
4 Symbole du néon. – Substance dure et blanche qui recouvre la couronne des dents.
5 Incendie. – Qui a une odeur ou un goût fort et piquant.
6 Tissu brillant et doux.
7 C'est une ampoule allumée, dans les bandes dessinées. – Petit rongeur à museau pointu et à très longue queue.
8 Petit oiseau chanteur.
9 Indique la surprise. – Nettoyer avec de l'eau et du savon.
10 Mot servant à désigner une personne et qui nous est transmis par nos parents. – Gardé dans sa main.
11 Personnes qui se rendent coupables de trahison.
12 Point cardinal opposé à l'ouest. – Exister, avoir une réalité.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	I	A	N	G	L	E	■	T	O	C
2	R	A	N	G	E	■	I	N	S	E	R	E
3	A	I	D	E	■	R	E	F	U	S	E	R
4	D	E	E	S	S	E	■	I	■	T	I	F
5	U	■	C	■	A	V	A	N	T	■	L	■
6	I	N	I	T	I	E	R	■	R	O	L	E
7	T	I	S	O	N	■	C	H	A	L	E	T
8	E	D	E	N	T	E	■	A	C	E	R	E

MOT MYSTÈRE

ABATTRE
ARCANE
ARRET
ATOUT
AWALE

BATAILLE
BELOTE
BINGO
BOUR

CARRE
CLANDE
COEUR

DEVINETTE
DONNE

ECHIQUIER
EMPAUMER
ENIGME
ENJEU
EPREUVE
ETALER

FOU

GAGE
GOLF

HASARD
HONNEUR

JOUER

LAME
LEGO
LEVEE
LUDIQUE

MANCHE
MENEUR

JEUX - Un mot de 7 lettres

S	U	B	E	R	D	R	E	P	R	E	U	V	E	A
E	D	R	A	S	A	H	O	N	N	E	U	R	J	C
R	E	R	R	A	C	E	F	N	J	V	T	R	O	M
V	V	G	P	N	L	L	O	T	U	E	E	E	U	O
E	I	S	A	A	O	B	G	A	T	L	U	M	E	G
U	N	M	W	G	T	A	E	A	O	R	Q	U	R	N
R	E	A	T	O	U	T	L	B	U	N	I	A	N	I
U	T	S	C	O	A	E	A	A	N	Q	P	P	I	B
O	T	H	F	R	R	J	M	T	O	U	A	M	O	A
B	E	I	Z	N	A	Z	E	T	I	I	E	E	S	T
Y	B	G	U	R	A	M	I	R	R	Z	D	N	S	A
E	L	O	R	E	T	O	L	E	B	N	O	E	E	I
F	U	E	N	I	G	M	E	F	A	I	N	U	L	L
U	T	E	U	Q	I	D	U	L	P	O	N	R	E	L
R	E	I	U	Q	I	H	C	E	C	R	E	I	T	E

Solution du dernier numéro : CHARABIA 06-09-2019

MORT
NAIN
NEUF
OSSELET
PAIRE
PAT
PERDRE
PION
PIQUET
QUIZ
RAMI
RATEAU
REBUS
ROI
ROLE
RUGBY
SERVEUR
SMASH
TABLE
TIERCE
TOUNOI
TREFLE
ZANZI

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Désigner brusquement quelqu'un à une fonction.
2. Préparé avec soin - Petit vautour à plumage et à tête noire.
3. Meuble - Projectile.
4. Bramer, en parlant du chevreuil - C'est le mal du XXIe siècle.
5. Nationale-socialiste - Déesse.
6. Interjection - Reniflement.
7. Ovationner - Partie de flûte.
8. Fait monter les prix - Risqué.
9. Petit vent frais peu violent - Sa pulpe sucrée et savoureuse.
10. Extrait - Qui vit dans la vase.
11. Revenu annuel - Peut qualifier un raid.
12. Arrêts de circulation - Ensemble des pouvoirs publics.

VERTICALEMENT

1. Sa destruction provoqua l'intervention des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale.
2. Foyer - Isolés.
3. Panse - Beuglent.
4. Mignonnes - Pas à moi.
5. Cinquante et un fois deux - Singes.
6. Grand courage.
7. Noir éclatant - Grande quantité.
8. Caché - Dérision.
9. Se dégrade facilement - Couronnement.
10. Pierre précieuse - Qui prend un air doucereux.
11. Va de fleur en fleur - Risque d'inconvénients.
12. Érato Calliope et Uranie - Placent.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	I	N	T	C	A	S	I	M	I	R
2	A	L	L	U	R	E	■	A	D	E	L	E
3	I	O	■	M	O	T	O	R	I	S	E	S
4	N	E	V	E	U	■	P	■	O	S	S	U
5	T	S	A	R	■	M	U	F	T	I	■	M
6	E	■	M	O	U	I	S	E	■	R	U	E
7	G	A	P	S	■	N	■	S	T	E	R	E
8	U	R	I	■	M	E	S	S	E	■	B	■
9	D	A	R	S	E	■	O	I	S	E	A	U
10	U	R	E	T	R	I	T	E	■	L	I	N
11	L	A	■	E	C	O	■	R	E	U	N	I
12	E	T	A	M	I	N	E	■	U	S	E	R

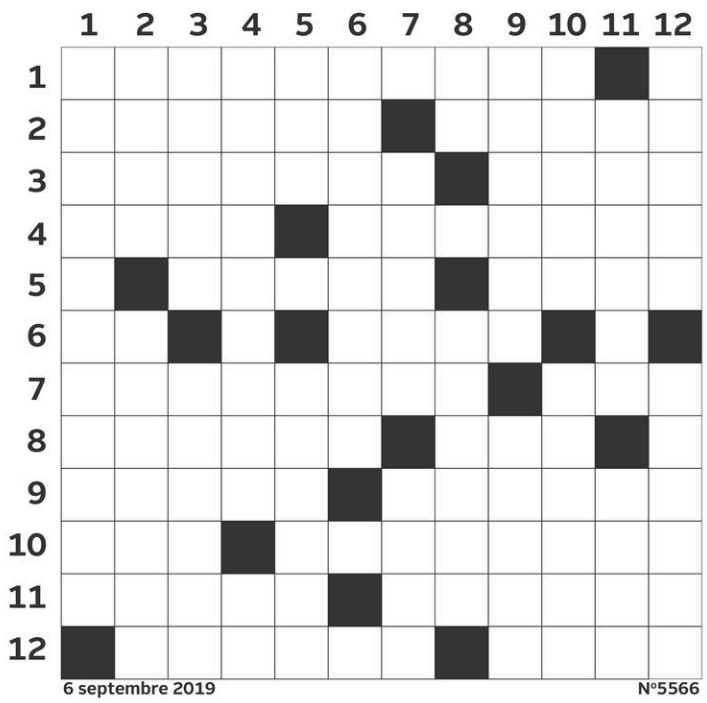

6 septembre 2019 N°5566

0006384

SUDOKU

1				2			8	3
2								1
		5	1	6	9			
5	6			7				
								7
					3	9	6	8
3			8					6
				1		8	7	
4	8	7		5		1	3	

Niveau de difficulté : difficile 4843

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	4	1	9	2	8	7	3	5
3	9	8	5	4	7	1	2	6
5	7	2	1	3	6	4	8	9
4	3	9	6	5	1	2	7	8
1	5	7	3	8	2	9	6	4
2	8	6	4	7	9	5	1	3
7	2	5	8	6	4	3	9	1
9	6	4	7	1	3	8	5	2
8	1	3	2	9	5	6	4	7

4842

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E M R L	O U B	E T A D	I R U C	Q I I T	T L U	E E E	S P S	P T H	O A	R U U	R N M	A	I P C
	■				■				■			■	
						■							
							■					■	
								■					

Thème : Citation de Francis Picabia

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Eugène Beaumont: La fidélité est la forme la plus noble de la servitude.

Peanut

Ben

Boris

HOROSCOPE 6 septembre 2019

Bélier (du 21 mars au 19 avril): Le mot clé de la journée est 'sincérité'. Les personnes que vous souhaitez impressionner vous apprécieront d'autant plus si vous n'essayez pas de les épatez en prétendant être quelqu'un que vous n'êtes pas. Et avec la «conjonction» Lune-Jupiter en Sagittaire, vous aurez tous les atouts nécessaires pour vous mériter la reconnaissance d'autrui. Mais présentez-vous sous votre vrai jour.

Taureau (du 20 avril au 20 mai): Vous n'avez pas besoin d'avoir recours à l'argent pour épater la personne que vous cherchez à impressionner. Ce sont votre sensibilité et votre originalité qui parviendront à vous faire gagner des points. Si vous tenez quand même à lui offrir un cadeau, restez modeste et malgré le duo de la Lune avec Jupiter en Sagittaire, ne dépensez pas trop. Sinon l'autre pourrait croire que vous voulez l'acheter...

Gémeaux (du 21 mai au 21 juin): Les aspects planétaires actuels placent l'accent sur les voyages, mais aussi sur la famille, les valeurs traditionnelles et les choses qui ont déjà subi le test du temps. Les amis de longue date pourraient vous apporter un maximum de réconfort. Vous pourriez sûrement vous confier et écouter leurs confidences. Et l'entretien de vieux contacts est susceptible de vous ouvrir des portes.

Cancer (du 22 juin au 22 juillet): La démarche que vous envisagez devrait engendrer les conséquences souhaitées. La réponse est affirmative et en ce mois de septembre qui annonce l'automne, vous pourrez passer à l'action. Ne permettez pas à d'autres personnes de vous transmettre leurs insécurités. Croyez-en vous. C'est aussi une bonne période pour effectuer des travaux de maintenance ou de rénovation.

Lion (du 23 juillet au 22 août): La visite de la Lune en Sagittaire, «conjointe» à Jupiter, devrait contribuer à vous mettre en valeur. C'est le temps de présenter un projet à des acheteurs potentiels ou de prononcer un discours devant un vaste auditoire. Plusieurs personnes souhaiteraient se rapprocher de vous, mais il n'y a pas assez de temps pour former des liens avec tout le monde. Alors fiez-vous à vos premières impressions.

Vierge (du 23 août au 22 septembre): Vos liens affectifs et autres bénéficient actuellement de la visite du Soleil, de Mars, de Mercure et de Vénus en Vierge. Voici donc une bonne étape anniversaire pour penser aussi à planifier un rendez-vous intime avec la personne qui fait battre votre c□ur. Votre sensualité devrait également être exaltée, alors prévoyez de passer cette époque en agréable compagnie.

Balance (du 23 septembre au 23 octobre): Vous devriez faire preuve de tolérance et de retenue tant que la Lune en Sagittaire se trouve au carré des astres en Vierge. Il serait préférable de bien réfléchir avant d'émettre certains commentaires. Ce n'est pas le moment de vous mettre des gens à dos. Toutefois, il ne sert à rien de vous inquiéter au sujet de problèmes hypothétiques qui ont peu de chances de se concrétiser.

Scorpion (du 23 octobre au 21 novembre): Quelles sont les trois activités que vous préférez? Réfléchissez-y bien... Si vous n'avez pas inclus votre profession dans votre réponse, vous devriez probablement envisager de rentabiliser un de vos passe-temps favoris. Vous allez sûrement y exceller s'il s'agit d'un domaine qui vous passionne. Avec le duo Lune-Jupiter encore en Sagittaire, c'est le temps d'envisager toutes vos alternatives.

Sagittaire (du 22 novembre au 21 décembre): La Lune flirte encore avec Jupiter en Sagittaire, et une nouvelle personne est susceptible de transformer la dynamique de votre foyer, de votre cercle d'amis ou de votre lieu de travail. Ne permettez pas à sa présence de vous intimider. Vous réaliserez que son appui pourrait vous aider à faire accepter vos idées. Et si quelqu'un cherche à vous contacter, assurez-vous d'être facile à rejoindre.

Capricorne (du 22 décembre au 19 janvier): Le duo de la Lune avec Jupiter en Sagittaire pourrait vous faire ressentir certaines émotions plus intensément. Rien ne vous oblige à intérioriser vos sentiments, alors n'ayez pas peur de vous ouvrir aux autres. Vous n'avez rien à perdre en verbalisant vos attentes. Voici une époque idéale pour rechercher l'intimité et prévoir un entretien tranquille en tête à tête.

Verseau (du 20 janvier au 18 février): N'éprouvez pas de remords si vous choisissez de vous faire plaisir aujourd'hui. Gâtez-vous! Les loisirs individuels seront susceptibles de vous amuser davantage, ce qui n'exclus pas les activités de groupe pour autant. Plus votre emploi du temps sera flexible et déchargé, plus il y aura de place pour d'agréables surprises. Grâce au duo Lune-Jupiter en Sagittaire, vivez pleinement votre instant présent.

Poissons (du 19 février au 20 mars): L'actuelle présence du Soleil, de Mars, de Mercure et de Vénus en Vierge, en face de votre Signe, pourrait vous offrir du beau et du bon sur le plan sentimental. Vous pourriez également entreprendre un nouveau projet qui vous tient à coeur. Vous serez capable de marier différents domaines et d'inspirer les visiteurs que vous recevrez dans la chaleur de votre foyer. Libérez votre créativité...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

6 SEPTEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Code Max	Motel Monstre	MY OLD LADY (2014) avec Kevin Kline, Kristin Scott Thomas, Maggie Smith.				Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Second Regard	Bonsoir bonsoir!		VICTORIA: LES JEUNES ANNÉES D'UNE REINE (2009) Emily Blunt.				Agatha Raisin		Agatha Raisin	
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Infopublicité	Lucifer / Le dernier repas		Guerre des clans	CROQUER LA POMME D'AMOUR (2017) avec Garry Chalk, Sarah Jane Morris.			ROMANCE SOUS LES TROPIQUES (2017) avec Paul Campbell, Tricia Helfer.				Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Sécurité de stars: Les dessous		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		TRAFIC DE BÉBÉS (2013) Jennifer Finnigan.		(:45) Tom et Jerry		Nouvelle /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing /Robocar	Pat'Patrouille	(:55)Chuggington	(:35) Simon	Marsupilami	Frères Kratt	Miraculous	Cochon dingue	Génial!	De garde 24/7	Belle et Bum		Doués et oubliés		Frères Kratt	Roi Julian	Peabody	Miraculous	(:55)As de jungle	Salmigondis

6 SEPTEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	Samian et le chef	Pharmachien / Le jeûne	MOI, TONYA (2017) avec Sebastian Stan, Allison Janney, Margot Robbie.					Le Téléjournal		Sports ex/(:05) Bulletin ICI /(:10) FÉLIX ET MEIRA (2014) avec Hadas Yaron, Martin Dubreuil.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	TRAFIC MORTEL (2007) avec Scott Adkins, Jean-Claude Van Damme.				CSI: Miami / Le Grand nettoyage		SQ	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Adib Alkhalidey: Ingénu		L'ENLÈVEMENT (2008) avec Maggie Grace, Leland Orser, Liam Neeson.				TVA nouvelles	(:35) MONDE INFERNAL: LA GUERRE DU SANG (2016) avec Theo James, Tobias Menzies, Kate Beckinsale.			
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Format familial	L'indice Mc$ween	De garde 24/7 / Subjectivité	Banc public	Y'a du monde à messe			Espace d'une chanson	Belle et Bum		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Guides d'aventures		Faut pas rêver / Au fil du Mékong - Voyage au fil de l'eau, entre le Laos, le Cambodge et le Vietnam.				En marge du monde / Kim et Jim: Australie		TV5 le journal	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	(17h00) Alaska: La ruée vers l'or		Douanes	Douanes	Opération Police / Opération Extradition		60 jours en prison / Le début de la fin		Crimes occultes / Le culte de Fall River		GTI	Patrouille en direct	Vie de chantier
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	Sports 30	Sports 30	L'avant-match (D)	LCF Football / Lions de la Colombie-Britannique c. Alouettes de Montréal (D)						Après-match (D)	Après-match des Alouettes	30 images/ seconde	LCF Alouettes exp. / CB/Mtl.
VIE	L'Unité des naissances, un an plus tard		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Les héros de la réno		Belle à ma façon / Intimidation		L'Unité des naissances, un an plus tard		Hung (v.f.)		L'ÉCHO DU MENSONGE
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Whisky tango foxtrot		Les enquêtes du NCIS / L'écho du passé		FBI / L'oiseau vert		Détectives privés / Photo Compromettante		Mélinda, entre deux mondes / Les cinq signes		Mélinda, entre deux mondes / Prophéties		Code Black (v.f.)
Z	Remorquage à South Beach	Maripier! / Patrick Groulx	Le dernier garage	Les combattants	Chauffards canadiens / Que le spectacle commence!		Américars: Rapides et musclés / Surprise surprise!		Infiltration	Infiltration / Vol d'autos	Dexter / Le rêve américain		South Park
HISTORIA	Hors route: défi extrême / Demi tour et plein gaz		Détroit: bêtes d'acier / Une voiture à bon prix		Les montagnards / Coups du sort		Les montagnards / Commotion		Fais un homme de toi	Fais un homme de toi	Le lot du diable		L'or perdu
ÉVASION	Soleil tout inclus / Cayo Coco		Pékin express - Une course de plus 420 kilomètres à travers l'île de Bornéo attend les concurrents.				Les vacances de Monsieur Bruno / À la recherche du roi		Parcs aquatiques	Benoît le villageois	Des trains pas comme les autres / Inde du Sud		Hôtel Inspector
ICI ARTV	Moi et l'autre	Appelez mon agent / ASK			Pour emporter / Eric-Emmanuel Schmitt		C'est juste de la TV		Esprit critique		LA VIE DE MILES DAVIS (2015) avec Emayatzy Corinealdi, Ewan McGregor, Don Cheadle.		

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

4½, REPEINT, écl., ch., idéal pour personne seule, non-fum., pas d'animaux, 575$, libre, 418-547-1884 cell: 418-817-5137

7½ CHICOUTIMI avec terrain privé, 730, libre 1er octobre, 418 690-2936.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

DUPLEX, 1529 Voltaire, grand 4½, entrée indépendante, non ch., non écl., libre 1er oct. 600$, 418-818-6130

JONQUIÈRE centre-ville superbe 2½ neuf, idéal étudiant/pers. seul, 800$ ch./écl.,meubl. libre, **418-591-0880**

JONQUIÈRE grand 4½, rez-de-ch., 525$; 4½ 1er étage, 550$. Les 2 : non ch./écl. pas d'animaux, libres, (418) 547-2127 / 557-2434.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI, 1950 des Roitelets, app. #122 3½, rez-de-ch. 785$. Tél.: 581-490-4113.

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250$, meublée, câble, cuisine et lav./séc. Idéal homme seul. **(418) 695-9869 / 815-9834.**

6762 Maisons à louer

6½ à CHICOUTIMI, jumelé sur 3 étages, 388 du foyer, cuisine et s/bains (2) neuves, Libre imm., chauf/écl., pas d'animaux 1 150$/mois 418-693-3674

Laterrière jumelé, 32 Des Marguerites
IDÉAL retraité (s), garage int., non-fum., pas d'animaux, 850$, non chauf., non écl.
418-543-9679

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

RAMONAGE MRC Saguenay-Lac-St-Jean et environs, toujours en activité depuis 19 ans. **418 549-3579 / 418 540-4575**

6792 Peinture et décoration

DIVERS TRAVAUX?
Solution : monsieur Rouleau
418-820-9464

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Ahla, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

FEMME d'âge mur, voluptueuse vous reçoit dans une ambiance chaleureuse et discrète. Tél.: 418-544-6907.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

Reçoit et se déplace. Tél.:581-234-3439.

SHIRLEY «SYLVIANE»
Tél.:418-542-7472

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CUEILLEURS DE POMMES
À Frelighsburg et Dunham, environ du 16 septembre au 26 octobre. Tente, roulotte ou motorisé obligatoire. Pour info. contactez Monia Caron, au 450 298-5278 poste 28 ou courriel au :
monia@maisondelapomme.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

RECHERCHE, mécanicien, compagnon de classe C ou supérieur, pour combler un poste à temps plein. Salaire selon exp., poss., de temps supplémentaire. 418-548-3844

URGENT! Serveur(euse) / plaqueur(euse) Resto Marie-Belle St-Gédéon, min. 28 h/sem., **418 345-8550 Tania ou Maxime le matin**.

6834 Offres d'emploi

URGENT!
Recherche camelot avec voiture

pour distribuer LE QUOTIDIEN

ALMA

QUARTIER ST-PIERRE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

ELENTRA Gt 2013, 5 portes, 133 000 km, manuelle, 6 vitesses, moteur neuf 2 traitements antirouille, pneus été 16" neufs et hiver 15" neufs sur jantes. 8,500$, très bonne condition Serge 418 693-4366

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

ATTENTION ATTENTION
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105$ à Jonquière, 115$ Chicoutimi. Terre engraissée, 200$. 418 557-3036

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux,418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, aucune réservation, bouleau sec, 16 po, fendu, 100$ la corde, tremble 70$ la corde, livraison au Saguenay, 581-306-2430 ou 418-550-6567.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint frère André, nous célébrons ta présence parmi nous. Ton amitié envers Jésus, Marie et Joseph fait de toi un intercesseur puissant auprès du Père. La compassion relie tes paroles au coeur de Dieu, tes prières sont exaucées et apportent réconfort et guérison. Avec toi, notre bouche s'approche de l'oreille de Dieu pour lui présenter notre demande... Qu'il nous soit donné de participer comme toi à l'oeuvre de Dieu dans un esprit de prière, de compassion et d'humilité. Saint frère André, prie pour nous. Amen. (La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue avec les initiales de la personne exaucée).

R.V.

Jamais trop **d'info**

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

AVIS/APPEL D'OFFRES

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Microbrasserie sur Mars inc. A/S Mme. Nadia Savard 1226, rue Duhaime Saguenay (Québec) G7H 2Z9 Dossier : 55-20-0761	Demande de permis de producteur artisanal de bière	405, rue Racine Est Saguenay (Québec) G7H 1S8

Québec

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Resto 3 Crinckés inc. 5622, Chemin du Quai Saguenay (Québec) G7X7V6	Un restaurant pour vendre, un bar avec autorisation de spectacles sans nudité incluant la terrasse	RESTO 3 CRINCKÉS 5388, Chemin du Quai Saguenay (Québec) G7X7V6 Dossier : 10043653

Québec

COUP D'ŒIL MÉTÉO

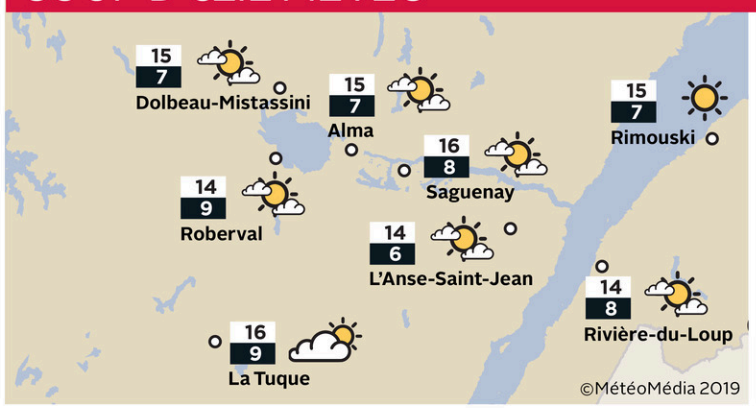

Demain
Max. 17
Min. 9
Percées de soleil
Précipitations : 30 %
Vents de l'est 15 km/h

Dimanche
Max. 16
Min. 9
Averses
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 19 km/h

Lundi
Max. 13
Min. 7
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mardi
Max. 13
Min. 8
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	14	7
Chibougamau	Variable	13	7
Gaspé	Soleil	18	7
Gatineau	Averses	19	13
Îles-de-la-Mad.	Soleil	16	13
Maniwaki	Pluie	17	11
Montréal	Variable	21	14
Mont-Tremblant	Averses	17	11
Québec	Variable	17	12
Rimouski	Soleil	15	7
Sept-Îles	Soleil	14	7
Sherbrooke	Variable	19	12
Tadoussac	Soleil	14	8
Thetford Mines	Variable	17	10
Trois-Rivières	Variable	18	12
Val-d'Or	Pluie	14	10

LE SOLEIL

6h08 **19h15**
Durée du jour : 13h07

LA LUNE
Lever : 14h51 Coucher : 23h38
14 sept. 21 sept. 28 sept. 05 oct.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
3h02	1	3h55	0,7
9h00	4,1	9h16	3,5
15h02	1,4	15h49	1
21h26	4,5	21h36	3,9

LE VENT
Vents légers

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

DORIAN S'APPROCHE DU QUÉBEC ET DES MARITIMES

Des impacts importants sont envisagés

Presse canadienne

Alors que l'ouragan Dorian se dirige vers le nord, les responsables de la gestion des situations d'urgence et les météorologues au Canada atlantique mettent la population en garde contre toute insouciance avant l'arrivée prévue de la tempête dans la région en fin de semaine.

L'ouragan de catégorie 2 a frappé la côte sud-est des États-Unis jeudi, atteignant les côtes de la Caroline du Nord et privant de courant plus de 200 000 ménages et entreprises. Dorian a fait au moins 20 morts dans son sillage aux Bahamas, dont une Canadienne de Windsor, en Ontario.

Linda Libby, météorologue à Environnement Canada, a déclaré que Dorian était « certainement sur la voie » des provinces de l'Atlantique et qu'il restait à savoir si le puissant système de tempête passerait d'un niveau tropical à post-tropical d'ici à samedi, dans certaines régions du Canada atlantique.

« Nous examinons une large bande traversant le Canada atlantique et le Québec qui pourrait subir les impacts de Dorian », a affirmé M^me^ Libby.

Le Centre canadien de prévision des ouragans a déclaré que la projection la plus probable entraînerait Dorian dans le sud des Maritimes samedi. La tempête pourrait traverser l'est de la Nouvelle-Écosse tard dans la journée.

Selon les prévisions, les vents violents et les précipitations devraient avoir des impacts majeurs sur le sud-est du Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'ouest de Terre-Neuve et la Basse-Côte-Nord au Québec.

Le bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont appelé les résidants à s'assurer de disposer de suffisamment de nourriture, d'eau, de médicaments et de fournitures pour au moins 72 heures.

« Les gens devraient prendre les mesures nécessaires pour se préparer dès maintenant. Les Néo-Brunswickois doivent s'informer des plus récentes prévisions météorologiques et prendre les mesures adéquates pour répondre à leurs besoins », a affirmé le directeur de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, Greg MacCallum.

« Bien sûr, la trajectoire de l'ouragan est très imprévisible, comme la plupart des tempêtes (...) Mais ce qui nous préoccupe, ce sont les similitudes avec l'ouragan Juan qui a frappé Halifax il y a quelques années », a déclaré la responsable de la gestion des catastrophes à la municipalité régionale de Halifax, Erica Fleck.

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
KOVALSKY MUCKLE – 932 À 936, RUE VICTORIA, LA BAIE – UC-48 (ID-13826)

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL - KOVALSKY MUCKLE 932 À 936, RUE VICTORIA, LA BAIE – UC-48 (ID-13826).

Le conseil d'arrondissement de La Baie, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 septembre 2019 d'un projet d'usage conditionnel pour le 932 à 936, rue Victoria, La Baie – Kovalsky Muckle – UC-48 (ID-13826), tiendra une assemblée publique de consultation le 24 septembre 2019, à compter de 16 h, à la salle polyvalente de la bibliothèque de La Baie, 1911, 6e Avenue, La Baie, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet de ce projet vise à autoriser une résidence de tourisme effectuant la location à court terme du logement situé à l'étage comme usage complémentaire à la résidence pour la propriété sise au 932 à 936, rue Victoria, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera l'usage conditionnel projeté ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le texte de l'usage conditionnel projeté est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, rue Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de La Baie, au 422, rue Victoria, La Baie, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418 698-3000, poste 3105).

SAGUENAY, le 6 septembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5418123

AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que M. Craig Murdock Junior, en son vivant domicilié au 418, Lac Clair, Embranchement 4, St-David-de-Falardeau (Québec) GOV 1CO, est décédé à Saguenay, le 19 mars 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude Lessard Tremblay, société de notaires, sise au 23, rue Racine Est, suite 300, Chicoutimi (Québec), G7H 1P4.

Donné ce 4 septembre 2019 à Saguenay.

André Lessard, notaire

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

Prolongement du réseau d'eau potable - Chemin Fortin
N/Réf. 158150144-300-VR-S-0001-00
Soumission no 2019-004

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions dans le cadre du prolongement du réseau d'eau potable sous un segment du chemin Fortin (± 1070 mètres).

Les soumissions devront être reçues physiquement au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien, salle du conseil (3e étage), au **1209, boulevard du Sacré-Coeur à Saint-Félicien (Québec), G8K 2R5, sous enveloppe achetée portant la mention soumission 2019-004 - PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE- CHEMIN FORTIN**, et ce, au plus tard à **14 heures, le mardi 24 septembre 2019**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil (3e étage), immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnée ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SÉAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :
Téléphone: 1 866 669-7326 (sans frais)
1 514 856-6600
Site Internet : www.seao.ca

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 4 septembre 2019.

Pour publication selon la Loi dans le journal Le Quotidien, édition du 6 septembre 2019 et dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

La Greffière
Me Louise Ménard
Avocate

5418088

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

ENTRETIEN HIVERNAL DES STATIONNEMENTS
POUR LES ANNÉES 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022
SECTEUR SAINT-FÉLICIEN
SOUMISSION N° 2019-034

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour l'entretien hivernal des stationnements du secteur Saint-Félicien pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Les soumissions devront être déposées au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien, bureau 310.0 (3e étage) au 1209, boulevard du Sacré-Coeur à Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5, sous enveloppe cachetée portant la mention **SOUMISSION 2019-034 - ENTRETIEN HIVERNAL DES STATIONNEMENTS**, et ce, **au plus tard à 14 h 30** (heure locale), **le mardi 24 septembre 2019**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de la Ville de Saint-Félicien, immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnées ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :
Téléphone : 1 866 669-7326 (sans frais)

Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 4 septembre 2019.

Pour publication selon la loi dans le journal « Le Quotidien » édition du 6 septembre 2019 et dans le système électronique d'appel d'offres (SE@O).

LA GREFFIÈRE
Me Louise Ménard
Avocate

5418135

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-121
Réaménagement des berges de la rivière Petite Décharge

La Ville d'Alma demande des soumissions pour les travaux reliés au réaménagement des berges de la rivière Petite Décharge.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au jeudi 3 octobre 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat
Greffier de la Ville d'Alma

5418319

AVIS DE DÉCÈS

AINSLEY (M. RAYMOND)

Le 4 septembre 2019, est décédé au Centre d'hébergement Deschênes, Jonquière à l'âge de 76 ans et 1 mois, M. Raymond Ainsley, époux de Mme Réjeanne Gagnon, demeurant au Centre d'hébergement Deschênes. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le mardi 10 septembre 2019 de 19 h à 22 h et le mercredi 11 septembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 septembre 2019 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Raymond Ainsley et les cendres seront déposées au columbarium Arvida.

Il était le fils de feu Mme Sylvia Gilbert et de feu M. Georges-Aimé Ainsley.

Outre son épouse, Mme Réjeanne Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants: Roger Ainsley (Doris Lavoie), Éric (Julie Blackburn), Manon (Martin Boivin); ses petits-enfants: Jade (Jean-Benoît), Clarie, Liza (Félix), Stéphan, Jacky; son frère et ses soeurs: Félicia Ainsley (feu Antoine Tremblay), Ginette, Jean-Marc (Gaétane Côté), Rachel (Mivil Fortin), Christine (Alain Bossé). Il était aussi le frère de: feu Bertrand Ainsley (Ghislaine Bouchard), feu Yolande; le beau-frère de: Louiselle Gagnon (Bernard Gagnon), feu Brigitte (feu Maurice Dallaire), feu Égide, Jacqueline (feu Jean Morin), Sylvie (feu Gilles Doucet), Jacques, Réjean. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. NÉVIL)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 28 août 2019, à l'âge de 74 ans, M. Névil Gagnon, époux de Mme Jean Canuel, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 7 septembre 2019 de 13 h à 15 h 45. Suivra la célébration de la Parole à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Pamphile Gagnon et de feu Mme Régina Desrosiers.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Jean Canuel, ses enfants: Karine Gagnon (Denis Roy), Steve (Isabelle Langevin); ses petits-enfants: Julie, Stéphanie, Justin, Damien, Laurie.

Il était le frère de: Johanne Gagnon (Yvon Dufour), Andréna (Michel Voyer), Fernand (Colette Laurent), Réginald (Camille Tremblay), feu Clémence (feu Georges Simonneau), feu Lisette (feu Henri Montpetit), feu Christiane, feu Rosalie (Roger Bigras), feu Jean-Yves (Raymonde Gauthier), feu Ghislain (feu Monique Hébert), feu Alonzo.

Il était le beau-frère de: John Canuel (Lise Rinfret), David (Lucie Desrosiers), feu Thomas. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagnon et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BELLEY (M. JEAN-PAUL)

Le 4 septembre 2019, est décédé au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 92 ans et 6 mois, M. Jean-Paul Belley, époux de Mme Agathe Harvey, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 9 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 10 septembre 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 10 septembre 2019 à 10 h à l'église St-Cyriac. M. Jean-Paul Belley sera inhumé au cimetière St-Cyriac.

Il était le fils de feu Mme Thérèse Pitre et de feu M. Adélard Belley.

Outre son épouse, Mme Agathe Harvey, il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie Belley (Norman Maltais), Carole (Clément Morin), Alain (Jacynthe Lebel), Johanne (Jean-Guy Flamand), Martine (Jeannot Morin), André (Cathya Larouche); ses petits-enfants: Carl (Tina), Marco (Julie), Martin (Sarah), Robin (Lydia), Christelle (Maxime), Stéphanie (Mario), Frank (Julie), Matthieu (Chantale), Cyndie (Sébastien), Mélanie (Samuel), Frédéric (Natasha), Simon (Émy), Cédrick. Il était aussi le grand-père de feu Jasmin; l'arrière-grand-père de 26 arrière-petits-enfants; le frère de: feu Aliette Belley (feu Raymond Dufour), feu Blanche-Yvonne (feu Jean-Marie Belley), feu Maurice (feu Doris Castonguay), feu Madeleine (feu Berthol Chouinard), feu Raymond (feu Ghislaine Fortin), feu Marie-Paule (feu Jacques Tremblay); Ghislain Harvey (Louise Villeneuve); le beau-frère de: feu Richard Harvey (feu Alida Thibeault), feu Noëlla (feu Paul Beaucage), feu Raymond (feu Gilberte Thibeault), feu Roland (feu Marie-Ovide Bouchard), feu Marcel (feu Louisette Girard), feu Jean-Guy (Priscille Dion). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation Jean Allard. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GILBERT (MME SIMONE)

Le 5 septembre 2019, est décédée à l'Hôpital de La Baie, à l'âge de 90 ans et 6 mois, Mme Simone Gilbert, épouse de feu M. Jean-Marie Girard et conjointe de feu M. Dominique Levasseur, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière, autrefois rue Panet, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mardi 10 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 11 septembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 septembre 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Simone Gilbert, seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Lucia Lavoie et de feu M. Aurèle Gilbert.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane Girard (Léo Nepton), Monique (Claude Gagnon), Jean-François (Louise Tremblay), Jacques (Françoise Bouchard), Nicole (Luc Fortin), Benoit (Francine Desjardins), Roger (Elyse Poirier), Bruno, France (Serge Godin), Nadia (Rémi Bolduc). Elle était aussi la mère de: feu Lisette Girard (feu Bernard Doucet), feu Raymond. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants; ses frères et sa soeur: Clémence Gilbert (feu Charles-Eugène Beaulieu), Simon (feu Irène Beaulieu), Jean-Rock (Paulette Gagné), Gaston (Monique Boivin). Elle était aussi la soeur de: feu Aline Gilbert (feu Roland St-Gelais), feu Jeanne-D'Arc (feu Charles-Henri Bouchard), feu Gustave (feu Yvonette Boily); la belle-soeur de: feu Mariette Girard (feu Charles-Henri Larouche), feu Thérèse (feu René De Chantal), feu soeur Jeanne-D'Arc. Elle laisse également dans les deuil les enfants de feu M. Dominique Levasseur: André Levasseur, Denise (feu Claude Tremblay), Nicole (Guy Bolduc), Francine (feu Réjean Girard), Rachel (Raynald Legros) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

DASSYLVA-MENIER (M. GUILLAUME)

Le 29 août 2019, est décédé à son domicile, à l'âge de 33 ans, M. Guillaume Dassylva-Menier, conjoint de Mme Valérie Gagné, demeurant à Saint-Philippe, autrefois de La Baie. Il était le fils de dame Lynda Dassylva et de M. Jean Menier.

La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le samedi 7 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Dimanche, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h.

La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 8 septembre 2019 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord.

Le défunt laisse dans le deuil sa conjointe Mme Valérie Gagné; ses filles: Eliane et Emmanuelle Dassylva; son père M. Jean Menier; sa mère Mme Lynda Dassylva; ses frères: Francis Dassylva-Menier (Laura Hamelin) et Pier-Luc Dassylva-Menier; ses beaux-parents: M. Jacques Gagné et Mme Jacinthe Gaudreault; sa belle-soeur et son beau-frère: Mélanie Gagné et Jean-Philippe Gagné (Paméla Tremblay); son parrain Michel Dassylva et sa marraine France Bolduc; ses neveux et nièces: Émilie et Jason Aubry, Emma-Rose et Malcom Dassylva ainsi que de nombreux oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis.

Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. RENÉ)

Le 3 septembre 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 88 ans, M. René Girard, conjoint de Mme Monique Girard, demeurant rue Notre-Dame, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 6 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 7 septembre 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 7 septembre 2019 à 13 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. René Girard et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Marie-Émilie Pearson et de feu M. Delphis Girard. Outre sa conjointe, Mme Monique Girard, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine Girard (Yves Savard), Céline (François Perron), Suzanne (Ghislain Bouchard), Martine, Linda, André (Céline Brassard), Guylaine (Louis Gagnon), Pierre (Louise Sauvageau). Il était aussi le père de feu Sylvain Girard. Il laisse également dans le deuil la mère de ses enfants, Mme Colette Gagnon; ses 18 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants; les filles de sa conjointe: Manon Gagné (Bernard Villeneuve), Suzy (Martin Roy); les 3 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants de sa conjointe; ses frères et soeurs: Marie-Paule Girard (feu Raymond Pearson), Blanche-Alice (Claude Savard), Jean-Marie (feu Lili Gravel), Marcelin (Laurence Girard), Marie-Berthe (Vianney Sabourin). Il était aussi le frère de: feu Marie-Cécile Girard (Roland Gagnon), feu Rose-Emma. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Gagnon, les membres de la famille Girard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement tous les parents et amis et le personnel soignant qui ont accompagné M. René tout au long de sa maladie. M. René Girard était chevalier de Colomb 4e degré. Il a fait du bénévolat à la Résidence Ste-Marie pendant plus de 15 ans. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. Rock)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, le 4 septembre 2019, à l'âge de 84 ans et 1 mois, M. Rock Girard, époux de Mme Suzanne Chiasson, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 7 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30. Le dimanche 8 septembre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il fut propriétaire de Service de nettoyage du Saguenay pendant plusieurs années. Il était membre des Chevaliers de Colomb 3e degré.

Il était le fils de feu M. Adélard Girard et de feu Mme Marie-Jeanne Bélanger.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Suzanne Chiasson; son fils Pierre Girard (Line Tremblay); sa petite-fille Prescilla Perreault Girard (Patrick Fortin); ses arrière-petits-enfants: Anaève et Olivier; Jeannot Chiasson (Jacinthe Gaudreault) ainsi que leur fils Jeffrey. Il était le frère de: feu Paul Girard (feu Marie-Anne Perron), feu Adrien (Mariette Tremblay), feu Jean-Baptiste (feu Elianne Perron), Julianna (feu Lucien Tremblay), feu Gaétane (feu Charles-Henri Lajoie), feu Benoit (Claire Morin), feu Réjeanne (Jean Morin), feu André (Etiennette Gauthier). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Girard et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAROCHELLE (M. Réal)

Le 2 septembre 2019, est décédé au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 86 ans et 11 mois, M. Réal Larochelle, époux de feu Mme Ruth Tremblay, demeurant au Centre d'hébergement Ste-Marie, Jonquière, autrefois chemin St-Wilbrod, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 8 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 9 septembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 9 septembre 2019 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Réal Larochelle et les cendres seront inhumées au cimetière Kénogami.

Il était le fils de feu Mme Antoinette Desrochers et de feu M. Armand Larochelle.

Il laisse dans le deuil ses enfants: René Larochelle (Denise Boudreault), Huguette, Diane (François Lessard). Il était aussi le père de feu Rémi Larochelle.

Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Jean-René, Sébastien (Stéphanie), Samuel (Vanessa), Guillaume, Renaud (Jessica), Simon (Joanie) et Jean-François; ses arrière-petits-enfants: Emma, Stacy, William, Olivier, Émerick et Dylan. Il était le frère de: Béatrice Larochelle (feu Guy Lessard), Carmen (Armand Neveu), Normand (Fleurette Lessard), Colette (feu Jules Marois), Pierre (Peggy), feu Guy, Marguerite Thibeault; le beau-frère de: feu Hervey Tremblay, feu Denise, feu Laurent. Il laisse également dans le deuil M. Larry Desmeules ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LACHANCE (Mme Yvette Guérin)

Le 3 septembre 2019, est décédée au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 94 ans et 8 mois, Mme Yvette Guérin (Lachance), épouse de feu M. Henri Lachance, demeurant au Centre d'hébergement Ste-Marie. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 8 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 9 septembre 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le lundi 9 septembre 2019 à 13 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Yvette Guérin et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Léonide Perron et de feu M. Eugène Guérin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Réal Lachance (Line Guérin), Jean-Yves (Guylaine Maltais), Louise (Michel Vinet), Monique (Roger Tremblay), Réjean (Caroline Arguin), Sylvain (Isabelle Arseneault), Sylvie (Yves Gagnon). Elle était aussi la mère de feu André Lachance (Marie-Marthe Bergeron); la grand-mère de: Frédéric (Julie), Jean-Benoit (Isabelle), Audrey (Nicolas), Martin (Annie), Marie-Catherine, Jean-Maxime, Laura (Dave), Alexandre, Hughes, Jessika-Andréa, Pierre-Olivier, Mathieu; l'arrière-grand-mère de: William, Alycia, Guillaume, Laurence, Jolianne, Amélie, Julien, Élodie, Gabrielle, Maëva; la soeur de: feu Zélada Guérin (feu Marie-Jeanne Girard), feu Jeanne-d'Arc (feu Paul-Émile Poirier), feu Lucien (feu Marie-Ange Dumais), feu Fernand (feu Georgette Huard), Charles-Eugène (feu Rolande Lavoie), feu Lucette, feu Jeannine (feu Joseph Hamelin), Raymond (feu Suzette Vaillancourt), Madeleine (Gilbert Harvey), Réjeanne (feu Bertrand Giroux); la belle-soeur de: feu Donat Lachance, feu Lucienne, feu Edmond (feu Thérèse Garneau), feu Mariette, feu Annette, feu Rolande, feu Richard (France), feu Pierrette (feu Roger Dion). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci très spécial aux membres du personnel du Centre d'hébergement Ste-Marie et particulièrement à l'équipe de l'unité prothétique. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation Jean-Yves Lachance (pour personnes handicapées physiques du Saguenay-Lac-St-Jean). Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

MERCIER (Mme Solange Landry)

Le 5 septembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 81 ans et 3 mois, Mme Solange Landry (Mercier), épouse de feu M. Claude Mercier, demeurant rue St-Dominique, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le jeudi 12 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 13 septembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 13 septembre 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Solange Landry et les cendres seront inhumées au cimetière Jonquière.

Elle était la fille de feu Mme Hermine Gauthier et de feu M. Jean-Baptiste Landry.

Elle laisse dans le deuil son fils Richard Mercier (Nathalie Laprise); ses petits-enfants: Guillaume, Valérie, Pascale et leur mère Manon Deschênes. Elle était aussi la mère de feu Jean-François Mercier; la soeur de: feu Albéric Landry (feu Gisèle Pedneault), feu Colette (feu Roland Ménard), feu Angéla (feu Arthur Rompré), feu Madelaine (Henri Mongeons), feu Florien (feu Huguette Tremblay), feu Roméo, feu Laurier (feu Raymonde Boivin), feu Roger (Renée Bérubé), feu Jacques (Pauline Blackburn), feu Claude (Rita Deschênes), Lisette (feu Gilles Gauthier), Diane (Claude Cyr), Maude (feu France Tremblay), Gilles (Marie-Paule Morin); la belle-soeur de: feu Lucien Mercier (feu Monique Gagné), feu Aline (feu Bruno Tremblay), feu Béatrice (feu Georges Girard), feu Cécile (feu Gaby Dufour), feu Françoise, Lise (Jean Langlois), André (Nicole Tremblay), feu Guy, René (Diane Perron). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LANGLAIS (M. Jean)

Est décédé paisiblement, entouré des siens, à son domicile, le 4 septembre 2019, à l'âge de 63 ans et 9 mois, M. Jean Langlais, conjoint de Mme Sylvie Lavoie, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Élie Langlais et de feu Mme Gilberte Roy. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 9 septembre 2019 de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mardi 10 septembre 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre sa conjointe Mme Sylvie Lavoie, il laisse ses enfants: Josée (Carl Lalancette), Mélanie (Fabrice Gilat) et Jean-Philippe; les enfants de sa conjointe: Carl Lalancette (Josée Langlais) et Luc Lalancette (Marie-Josée Paquin); ses petits-enfants: Danaé, Olivier, Dalia, Alice, Maïka, Élie et Sara-Ève.

Il était le frère de: Carmen (Martin Girard), Claude (feu Diane Lalancette), feu Réjean (Jocelyne Tardif), Clermont (Chantale Girard), Diane, Réal, Régis (Françoise Boivin), Lise (Gilles Fortin), Christine (Yvon Cyr), Gisèle (Richard Lavoie), Francine (Laval Girard), Sylvain (Josée Taillon) et Lawrence (Érika Desmeules); le beau-frère de: feu Rhéaume Lavoie (Nicole Tanguay), Ghislain Lavoie (feu Klair Brassard), Paulin Lavoie, feu Lynn Lavoie (Jérôme Gosselin), Mario Lavoie (Nicole Côté) et Yvon Lavoie (Marlène Dufour). Également, il laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et de nombreux amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy, 1079, rue Bolduc, Roberval, Québec, G8H 1V8, (418) 275-3353.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (Mme Jacqueline Gilbert)

Le 4 septembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 2 mois, Mme Jacqueline Gilbert, épouse de M. Louis Perron, demeurant boulevard du Royaume, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 9 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 10 septembre 2019, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 10 septembre 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Jacqueline Gilbert et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Shipshaw. Elle était la fille de feu Mme Hélèna Fillion et de feu M. Arthur Gilbert.

Outre son époux, M. Louis Perron, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario Perron, Sylvain (Céline Vallières), Louise (Wilbrod Jomphe), Michel, Carol (Guylaine Maltais), Guy (Johanne Leblanc), Linda, Suzanne (Gilles Thibodeau), Josée (Marc-André Ouellet), Luc; ses petits-enfants: Mélissa, Mélanie, Yannick (Maryse), Josée (Nicolas), Keven, Sandra, Maxime (Sabrina), Cédric, Joanie, Mathieu (Jessica), Jean-Michel (Stéphanie), Sarah (Michaël), Amélie (Louis-Félix), Pierre-Alexandre, Nicolas, Ariane, Anne-Sophie et Thomas; ses arrière-petits-enfants: Rose, Nathan, Anthony, Nathan, Dereck, Annabelle, Zack et Chloé; sa soeur Aline Gilbert (feu Robert Couture). Elle était aussi la soeur de feu Madeleine Gilbert (feu Arthur Desbiens); la belle-soeur de: feu Jacqueline Perron (feu Roger Villeneuve), feu Colette (feu Gustave Roy), feu Fernand, feu Fernande (feu Ange-Émile Potvin), Gabrielle (Rosaire Côté), Denis (Thérèse Tremblay), Ruth (Patrice Brousseau), Nicole, Jacynthe (André Jomphe). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Réjeanne)

Est décédée paisiblement, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 août 2019, à l'âge de 72 ans et 4 mois, Mme Réjeanne Simard, conjointe de M. Raymond Ouellet, demeurant à Québec et autrefois de Roberval. Elle était la fille de feu M. Armand Simard et de feu Mme Marie-Blanche Desbiens. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 8 septembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 9 septembre 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son conjoint M. Raymond Ouellet, elle laisse ses enfants: Johan Gagné (Pedro Furlan) et Jean-Pierre Ouellet; sa petite-fille Ana-Gabriela Furlan ainsi que les enfants de Pedro Furlan: Kim Furlan et Brandon Furlan.

Elle était la soeur de: Marc (Rachel Landry), Annette (Roger Simard), feu Carol (Ruth Ferland), Alain (Denise Roy) et Doris (Danny Morin); la belle-soeur de: Alice-Hermance Ouellet (Marcel Tremblay), feu Jean-Paul Ouellet (Solange Vézina), Normand Ouellet (Suzanne Lemieux), feu Yvon Ouellet (Micheline Bard), Conrad Ouellet (Françoise Jalbert), Fernand Ouellet (Nicole Perron), Marie Ouellet (feu Paul dit Paulo Juneau), Lise Ouellet (Laval Bédard) et Michel Ouellet (Sylvie Girard).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 200, rue Racine Est, bureau 110, Chicoutimi, Québec, G7H 1S1, 1-800-463-0417.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

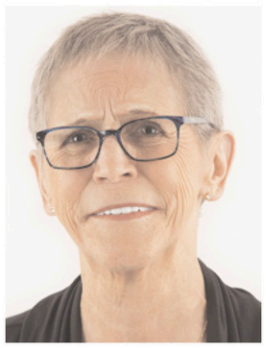

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Alinette)

Le 2 septembre 2019, est décédée à Alma, à l'aube de ses 76 ans, Mme Alinette Tremblay, épouse en 1res noces de feu M. Lorenzo Tremblay et en 2es noces de feu M. Paulin Larouche, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Jean-Marie Tremblay et de feu dame Gracia Gaudreault. La famille recevra les condoléances le samedi 7 septembre 2019 de 19 h à 22 h et le dimanche 8 septembre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le dimanche 8 septembre 2019 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean.

Mme Tremblay a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Manon Tremblay (Stéphane Gagnon) et Richard Tremblay (Deborah Larouche) ainsi que ses petits-enfants: Krystina, Jason, feu François et feu Joanie. Elle était la soeur de: Pierrette Tremblay, Denis, Carmen, Roméo, feu Jean, Gaston et Yvon ainsi que leur conjoint(e).

Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Larouche et Tremblay ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Alinette Tremblay, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (Mme Ursule Tremblay)

Est décédée subitement, à son domicile, le 3 septembre 2019, à l'âge de 82 ans et 2 mois, Mme Ursule Tremblay, épouse de feu M. Cyrille Villeneuve, demeurant à Albanel. Elle était la fille de feu M. Lorenzo Tremblay et de feu Mme Odile Girard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le lundi 9 septembre 2019 à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière d'Albanel. Elle laisse ses enfants: Odile, Michel, Dany, Ghislain (Sonia Landry) et Louis (Manon Dubois); ses petits-enfants: Alexandre Villeneuve, Chantale, Caroline, Émilie et William Villeneuve, Pascal et Marie-Pier Villeneuve, Claudia et Nicolas Villeneuve ainsi que ses 12 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Denise (feu Alexandre Villeneuve, feu André Guillemette), feu Hélène (feu Yvan Mailloux), feu Ruth (feu Thomas-Louis Ménard), feu Armande (feu Louis-Philippe Bélanger, feu Henri Michaud), feu Charles (Hélène Dion), Monique (feu Marcel Girard), Antoine (Claire Fortin), Édith (feu Noël Therrien), feu Georges, feu Julienne (Jean-Marie Gauthier), Richard (Juliette Lapierre) et Marcel (Suzanne Fournier); la belle-soeur de: feu Gérard Villeneuve (feu Juliette Fortin), feu Rita (feu Ronaldo Martel), feu Jeanne-d'Arc (feu Edouard Brassard), feu Rose-Annette (feu Edgar Allard), feu Jeannette, feu Alexandre (feu Denise Tremblay, feu André Guillemette), feu Thomas (feu Marie-Elise Bouchard), feu Thérèse (feu Albert Gauthier), feu Cécile (feu Roland Côté), feu Marguerite (soeur Augustine), feu Alice (Conrad Ouellet), feu Alfred (Yvette Boilard), feu Lucie (Raymond Rousseau), Marie-Joseph (feu Léopold Allard), feu Raymond (Christiane Lachance) et Anne-Marie (Jos-Guy Bouchard). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

EN MÉMOIRE DE

MELANÇON (M. Steve)

Ton départ soudain nous a tous laissé un épais brouillard. On apprend chacun à notre manière, un jour à la fois, à vivre avec le grand vide que tu as laissé dans nos coeurs depuis maintenant 1 an. Tel l'arc-en-ciel qui apparait entre la pluie et le beau temps, nous savons que le soleil brillera à nouveau. Nous te devons de sécher nos larmes et de retrouver le bonheur. C'est ce que tu as toujours souhaité, que les gens autour de toi soient heureux. Peut-être qu'ainsi, tu pourras de là où tu te trouves, être heureux à ton tour. Tu as su laissé une petite part de toi à chaque personne que tu as côtoyée, ton rire éclatant résonne encore parmi chacune d'entre elle! Jamais on ne pourra oublier une personne aussi exceptionnelle que toi! Merci d'avoir été dans nos vies, et de nous avoir donné autant de merveilleux moments en ta compagnie. Il y a deux choses que la mort ne peut nous enlever, nos souvenirs et notre amour.

Ta famille et amis.

La messe anniversaire de M. Steve Melançon, père de Charles et Juliette (leur mère Mme Gina Boulianne) et conjoint de Mme Mireille Blackburn, demeurant à Alma et autrefois de Girardville, sera célébrée

le samedi 7 septembre 2019 à 16 h
àl'église Notre-Dame-de-Lourdes de Girardville

Parents et amis sont invités à y assister.

Maison funéraire Hébert & fils

Direction funéraire:
Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.

CAMP DES RECRUES DU CANADIEN

Poehling croit avoir les capacités pour briller

BROSSARD, Qc — Ryan Poehling compte déjà trois buts à sa fiche dans la LNH et sait que les attentes seront élevées alors qu'il se prépare à vivre une première saison dans la LNH.

Il est donc facile d'oublier que l'attaquant américain en est à son premier camp avec le Canadien.

Le Tricolore a lancé son camp des recrues, jeudi. Un total de 27 joueurs vont participer à deux jours d'entraînement au Complexe sportif Bell avant de se rendre à Belleville pour un tournoi face aux espoirs des Sénateurs d'Ottawa et des Jets de Winnipeg au cours du week-end. Les espoirs du Canadien vont ensuite revenir au Québec et croiser le fer avec une équipe composée de joueurs de l'UQTR et des universités Concordia et McGill, mardi.

Poehling aura une longueur d'avance sur ses coéquipiers, alors qu'il est le seul à avoir goûté à la LNH. Croit-il être en mesure de briller au cours du camp des recrues?

« Oui, j'ai les capacités pour le faire, a-t-il dit au terme de son premier entraînement officiel sur glace de la nouvelle saison. Mais c'est aussi une occasion de retrouver mon synchronisme. »

« Dans la LNH, vos coéquipiers sont aussi meilleurs. Dans un tournoi de recrues, tous les gars se battent pour une place. Quand ils font une erreur, ils s'en mordent vraiment les doigts. Je veux être un meneur et leur rappeler que les erreurs font partie du hockey. »

Lors du camp de développement du Tricolore en juin, Poehling, qui a été repêché en première ronde en 2017, ressemblait parfois à un homme jouant avec des enfants.

Sa performance lors du dernier match du Canadien la saison dernière, quand il a marqué trois buts en temps réglementaire avant d'ajouter le filet décisif en fusillade dans une victoire de 6-5 face aux Maple Leafs de Toronto, sert aussi d'argument pour prouver qu'il devrait commencer la saison avec le grand club.

« Ce qui me rend content dans ces trois buts, c'est qu'il les a marqués en jouant de la bonne façon, a mentionné l'entraîneur du Rocket de Laval, Joël Bouchard, qui est responsable du camp des recrues. Si ces trois buts avaient été le résultat de séquences à l'emporte-pièce à la Guy Lafleur, j'aurais dit que ce n'était pas réaliste pour le jeune. Mais il a marqué ces buts en allant au filet, en étant à la bonne place au bon moment, grâce à de bons lancers et de bons choix. Il n'y avait rien de spectaculaire, sauf que c'était du bon hockey. »

Bouchard a aussi rappelé qu'il n'était pas nécessaire pour un joueur de noircir la feuille de pointage à répétition au cours du week-end pour prouver sa valeur.

« Un joueur peut marquer un but et deux aides et vous allez penser qu'il a brûlé l'autre équipe et moi, je vais dire qu'il a des choses à travailler, a affirmé Bouchard. À l'inverse, un joueur parfois ne récoltera pas de point, mais je vais trouver qu'il s'est bien ajusté et qu'il a été très bon. Rappelez-vous (Jesperi) Kotkaniemi l'an passé. Il n'avait pas brûlé lors du premier match, mais il a quand même eu une bonne saison. Et j'avais dit après le premier match que la manière dont il s'était comporté démontrait qu'il était un "vrai" joueur. Ça se voyait tout de suite. »

Dans l'espoir d'être fin prêt pour sa première saison chez les professionnels, Poehling est arrivé à Montréal tôt en août. Il a travaillé avec les préparateurs physiques du Tricolore et est déjà très à l'aise dans son nouvel environnement.

« Habituellement pendant l'été, je ne passe pas beaucoup de temps sur la patinoire, a mentionné Poehling. Cette fois, j'ai beaucoup patiné ici. Je me suis beaucoup entraîné. J'ai la sensation d'être dans la meilleure forme possible. »

Âgé de 20 ans, Poehling a disputé trois saisons à l'université St. Cloud State, au Minnesota, avant de faire le saut dans les rangs professionnels. Il a admis qu'il avait encore parfois le mal du pays.

« J'ai adoré mon temps là-bas, pas le temps en classe, mais le temps avec les gars, a raconté Poehling. Maintenant que je suis ici, je pense à l'école. Avant, c'était l'inverse. J'ai passé tous mes étés à Lakeville (au Minnesota), a-t-il aussi rappelé. Quand je suis arrivé ici, j'étais un peu triste, mais Montréal est une ville où il est très agréable de passer du temps. »

Si Poehling trouve le moyen de répondre aux attentes, les amateurs de hockey montréalais vont rapidement l'adopter. Il ne s'ennuiera alors peut-être plus du Minnesota.

PRESSE CANADIENNE

en piste

Ma troisième place obtenue à Antigonish m'a permis de croire que je peux performer d'ici à la fin de la campagne sur les ovales de Saint-Eustache, Loudon et Jukasa. — PHOTO FOURNIE PAR TAGLIANI AUTOSPORT

Je n'abandonne pas !

ALEX TAGLIANI
CHRONIQUE
Collaboration spéciale

Avec trois courses à faire à la saison, j'occupe le quatrième rang du classement de la série canadienne de NASCAR. J'ai 27 points de retard sur Andrew Ranger et mon ami Kevin Lacroix et cinq sur Louis-Philippe Dumoulin. Si, la semaine dernière, je vous disais que mes chances de remporter le championnat étaient pratiquement nulles, je vous dis aujourd'hui que je vais me battre jusqu'à la fin.

Je vais me battre jusqu'à la fin parce que, quand je regarde ça, je me dis que tout est possible. Est-ce que je peux gagner trois courses de suite ? Oui ! Est-ce que Andrew, Kevin et Louis-Philippe peuvent être malchanceux ou simplement obtenir des résultats ordinaires ? Oui ! Je vous le dis, tout est possible !

En fin de semaine, on s'en va à l'ovale de Saint-Eustache, où j'ai fini deuxième il y a un an. Vrai que c'est sur ovale, où j'ai obtenu ma part de difficultés cette saison, mais la troisième place que j'ai ramenée d'Antigonish, il y a quelques semaines, m'a encouragé pour la peine et me permet de croire que je peux performer d'ici la fin de la campagne sur les ovales de Saint-Eustache, Loudon et Jukasa.

À Antigonish, j'avais une bonne voiture capable de se battre avec celle de Jason Hathaway, le vainqueur, et D.J. Kennington, qui a pris le deuxième rang. J'avais enfin l'impression qu'on avait ce qu'il fallait pour aller à la guerre.

Évidemment, la course à Saint-Eustache va représenter quelque chose de spécial puisqu'il s'agira de la dernière épreuve de la série Pinty's à cet endroit. Vous le savez, la piste fermera ses portes à la fin de la présente saison, le propriétaire Alan Labrosse ayant ni plus ni moins été obligé de vendre son complexe à la Ville, qui a l'intention d'utiliser le terrain pour bâtir autre chose.

Je trouve ça triste. Le stock-car perd un endroit mythique, une piste qui a été témoin de grandes performances et qui a lancé la carrière de nombreux pilotes. En fait, chaque fois qu'une piste ferme ses portes au Québec, ça me fait mal.

Je n'ai jamais gagné à Saint-Eustache, mais ça reste un endroit où j'aime courir. La configuration n'est pas la même que sur les autres ovales, les gens sont près de l'action, c'est vraiment une piste qui a un cachet unique. En plus, ce n'est pas très loin de la maison.

Saint-Eustache à l'extérieur du portrait, il ne restera plus que deux endroits au Québec où la série canadienne de NASCAR sera présente : Vallée-Jonction et Trois-Rivières. J'espère qu'on assistera, le plus vite possible à part ça, au retour du Circuit ICAR de Mirabel à l'intérieur du calendrier de la série. Et pourquoi, éventuellement, à l'arrivée de Granby !

AU PAYS DE KEVIN

Saint-Eustache, c'est aussi le pays de Kevin Lacroix. Mes propos dans ma chronique d'il y a une semaine ont fait jaser et je m'y attendais. Est-ce que j'ai peur de la réaction des fans de Kevin à mon égard ? Non. Moi, je m'en vais là pour courir, pour gagner, pas pour faire ou avoir des problèmes.

Au sujet de Kevin, je terminerai là-dessus : j'espère qu'il a compris le message. C'est un bon pilote, mais il doit comprendre qu'il y a des choses qui ne se font pas.

On se reparle la semaine prochaine !

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL TASSÉ

Si ce n'est pas écrit Pfizer
ce n'est pas Viagra.
Pfizer
VIAGRA MD
Vous connaissez le nom. Demandez-le.
Toujours à prix réduit
VIAGRA, M.D. de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada SRI, licencié
© 2019 Pfizer Canada SRI, Kirkland (Québec) H9J 2M5 | PP-VIA-CAN-0057-FR

FORMULA 1 GRAND PRIX DU CANADA 2020

GPCANADA.CA
LE LOGO F1 FORMULA 1, LE LOGO F1, FORMULA 1, F1, FIA FORMULA ONE WORLD CHAMPIONSHIP, GRAND PRIX DU CANADA ET LES MARQUES ASSOCIÉES, SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE FORMULA ONE LICENSING BV, UNE SOCIÉTÉ DE FORMULA 1. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
0013832

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	92	49	,652	—	—	8-2	G-2	53-22	39-27
Tampa Bay	82	59	,582	10	—	6-4	G-1	39-32	43-27
Boston	75	64	,540	16	6	7-3	G-1	35-35	40-29
Toronto	55	85	,393	36½	26½	3-7	P-3	27-42	28-43
Baltimore	46	94	,329	45½	35½	4-6	P-2	22-47	24-47

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	86	53	,619	—	—	8-2	P-1	39-29	47-24
Cleveland	81	60	,574	6	1	5-5	P-1	43-29	38-31
Chicago	62	78	,443	24½	19½	2-8	G-1	33-35	29-43
Kansas City	51	90	,362	36	31	5-5	P-1	29-44	22-46
Detroit	41	97	,297	44½	39½	2-8	G-1	18-49	23-48

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	90	50	,643	—	—	7-3	P-1	51-17	39-33
Oakland	81	58	,583	8½	—	7-3	G-3	46-26	35-32
Texas	69	73	,486	22	13½	5-5	G-1	40-29	29-44
Los Angeles	65	76	,461	25½	17	2-8	P-4	35-34	30-42
Seattle	58	82	,414	32	23½	3-7	P-2	29-40	29-42

Mercredi 4 septembre
Texas 1 N.Y. Yankees 4
Minnesota 2 Boston 6
Chi. White Sox 6 Cleveland 8
Detroit 4 Kansas City 5
L.A. Angels 0 Oakland 4
Jeudi 5 septembre
Chi. White Sox 7 Cleveland 1
Detroit 6 Kansas City 4
L.A. Angels 6 Oakland 10
Texas 3 Baltimore 1
Minnesota à Boston, 19h10.
Toronto à Tampa Bay, 19h10.
Seattle à Houston, 20h10.
Vendredi 6 septembre
Texas à Baltimore, 19h05.
Toronto à Tampa Bay, 19h10.
N.Y. Yankees à Boston, 19h10.
Cleveland à Minnesota, 20h10.
Seattle à Houston, 20h10.
L.A. Angels à Chi. White Sox, 20h10.
Oakland à Detroit, 20h15.
Detroit à Oakland, 22h07.
Samedi 7 septembre
N.Y. Yankees à Boston, 16h05.
Toronto à Tampa Bay, 18h10.
Texas à Baltimore, 19h05.
Cleveland à Minnesota, 19h10.
Seattle à Houston, 19h10.
L.A. Angels à Chi. White Sox, 19h10.
Detroit à Oakland, 21h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	86	54	,614	—	—	8-2	G-6	44-27	42-27
Washington	78	60	,565	7	—	7-3	P-1	41-29	37-31
Philadelphie	72	67	,518	13½	3½	5-5	P-2	41-31	31-36
New York	71	68	,511	14½	4½	4-6	G-1	37-27	34-41
Miami	49	89	,355	36	26	3-7	P-1	28-43	21-46

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	79	61	,564	—	—	7-3	G-1	46-26	33-35
Chicago	75	63	,543	3	—	6-4	G-2	47-24	28-39
Milwaukee	71	67	,514	7	4	5-5	G-1	40-30	31-37
Cincinnati	66	75	,468	13½	10½	4-6	G-2	39-33	27-42
Pittsburgh	61	78	,439	17½	14½	7-3	G-1	30-38	31-40

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	92	50	,648	—	—	6-4	G-4	55-18	37-32
Arizona	73	67	,521	18	3	9-1	G-3	36-33	37-34
San Francisco	67	73	,479	24	9	2-8	P-1	30-38	37-35
San Diego	64	75	,460	26½	11½	4-6	P-3	31-37	33-38
Colorado	59	82	,418	32½	17½	1-9	P-9	34-35	25-47

Mercredi 4 septembre
N.Y. Mets 8 Washington 4
Philadelphie 5 Cincinnati 8
Miami 5 Pittsburgh 6
San Francisco 9 St. Louis 8
San Diego 1 Arizona 4
Colorado 3 L.A. Dodgers 7
Jeudi 5 septembre
Philadelphie 3 Cincinnati 4 (11)
San Francisco 0 St. Louis 10
Miami à Pittsburgh, 19h05.
Chi. Cubs à Milwaukee, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h20.
Vendredi 6 septembre
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Arizona à Cincinnati, 19h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h20.
Chi. Cubs à Milwaukee, 20h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Colorado à San Diego, 22h10.
Interligue
Kansas City à Miami, 19h10.
Samedi 7 septembre
Arizona à Cincinnati, 16h10.
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Chi. Cubs à Milwaukee, 19h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h20.
Colorado à San Diego, 20h40.
San Francisco à L.A. Dodgers, 21h10.
Interligue
Kansas City à Miami, 18h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	126	520	97	172	,331
Anderson W. Sox	104	417	64	138	,331
Brantley Hou.	130	509	82	165	,324
Alberto Bal.	119	440	53	142	,323
Devers Bos.	135	557	114	177	,318
Martinez Bos.	127	506	89	158	,312
Bogaerts Bos.	134	533	102	165	,310
Cruz Minn.	102	389	67	120	,308
Gurriel Hou.	129	509	78	155	,305
Merrifield K.C.	140	587	92	177	,302

Points produits — Devers, Bos., 107; Abreu, W. Sox, 106; Bogaerts, Bos., 103; Trout, L.A.A., 102; Soler, K.C., 101; Gurriel, Hou., 97; Bregman, Hou., 96; Rosario, Minn., 94.
Circuits — Trout, L.A.A., 44; Soler, K.C., 40; Kepler, Minn., 36; Cruz, Minn., 35; Reyes, Cle., 34; Martinez, Bos., 34; Sánchez, N.Y.Y., 34; Torres, N.Y.Y., 34.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 17; Rodríguez, Bos., 17; Verlander, Hou., 17; Cole, Hou., 15.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 266; Verlander, Hou., 257; Bieber, Cle., 233; Boyd, Det., 219; Sale, Bos., 218; Giolito, W. Sox, 210; Morton, T.B., 209; Lynn, Tex, 209; Minor, Tex, 180.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 36; Hand, Cle., 33; Osuna, Hou., 31; Colomé, W. Sox, 26; Kennedy, K.C., 26.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	124	473	105	160	,338
Reynolds Pit.	116	419	75	139	,332
Marte Ari.	132	528	92	173	,328
Yelich Mil.	124	472	96	154	,326
McNeil N.Y.M.	115	438	71	142	,324
Blackmon Col.	121	514	101	164	,319
Newman Pit.	108	403	47	126	,313
Arenado Col.	138	525	94	164	,312
Bellinger L.A.D.	137	490	107	151	,308
Freeman Atl.	139	536	108	161	,300

Points produits — Freeman, Atl., 114; Rendón, Wash., 114; Bell, Pit., 111; Escobar, Ari., 110; Arenado, Col., 108; Alonso, N.Y.M., 105; Bellinger, L.A.D., 104; Harper, Phi., 100.
Circuits — Alonso, N.Y.M., 45; Bellinger, L.A.D., 44; Yelich, Mil., 43; Suárez, Cin., 40; Freeman, Atl., 38; Arenado, Col., 37; Acuna, Atl., 36; Bell, Pit., 35.
Victoires — Strasburg, Wash., 16; Fried, Atl., 15; Castillo, Cin., 14; Hudson, Stl., 14; Kershaw, L.A.D., 13.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 228; Degrom, N.Y.M., 220; Strasburg, Wash., 215; Scherzer, Wash., 207; Corbin, Wash., 201; Nola, Phi., 200; Ray, Ari., 199.
Victoires protégées — Yates, S.D., 39; Smith, S.F., 31; Iglesias, Cin., 29; Doolittle, Wash., 28; Jansen, L.A.D., 28; Hader, Mil., 28.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	61	33	,649	—
Trois-Rivières	58	37	,611	3½
New Jersey	48	46	,511	13
Rockland	43	50	,462	17½
Ottawa	41	54	,432	20½
Québec	36	59	,379	25½
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (3 de 5)
Mercredi 4 septembre
Sussex 10 Rockland 3
Trois-Rivières 0 New Jersey 3
Jeudi 5 septembre
Sussex 3 Rockland 11
(La série est égale 1-1)
Trois-Rivières 5 New Jersey 0
(La série est égale 1-1)
Vendredi 6 septembre
New Jersey à Trois-Rivières, 19h
Rockland à Sussex, 19h05
Samedi 7 septembre
New Jersey à Trois-Rivières, 17h
Rockland à Sussex, 18h05
Dimanche 8 septembre
x-New Jersey à Trois-Rivières, 13h
x-Rockland à Sussex, 14h05

JUNIOR ÉLITE

DEUXIÈME RONDE SÉRIES ÉLIMINATOIRES (4 de 7)
Mercredi 4 septembre
Charlesbourg 3 Québec 4
Laval 8 Montréal 3
Granby 7 LaSalle 8
(LaSalle mène 2-0)
Jeudi 5 septembre
Montréal 14 Laval 4
(Montréal mène la série 3-1)
Québec 4 Charlesbourg 5
(Québec mène la série 3-1)
LaSalle à Granby, 20h.
Vendredi 6 septembre
Granby à LaSalle, 20h.
Samedi 7 septembre
Charlesbourg à Québec, 19h.
Laval à Montréal, 19h.

SENIOR QUÉBEC

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)
Lundi 2 septembre
Coaticook 1 Shawinigan 3
(Shawinigan mène la série 1-0)
St-Jérôme 5 St-Jean 7
Mardi 3 septembre
St-Jean 10 St-Jérôme 1
(St-Jean gagne la série 4-0)
Acton Vale 3 Montréal 4
Thetford 3 Victoriaville 5
(Victoriaville mène la série 2-1)
Mercredi 4 septembre
Montréal 1 Acton Vale 4
(Série égale 2-2)
Jeudi 5 septembre
Shawinigan à Coaticook, 20h
Victoriaville à Thetford, 20h
Vendredi 6 septembre
Thetford à Victoriaville, 20h
Coaticook à Shawinigan, 20h15
Samedi 7 septembre
Shawinigan à Coaticook, 19h
Acton Vale à Montréal, 19h30
Dimanche 8 septembre
Montréal à Acton Vale, 13h30
x- Victoriaville à Thetford, 16h

HOCKEY

LIGUE MIDGET AAA

DÉBUT DE LA SAISON RÉGULIÈRE
Vendredi 6 septembre
Laval-Mtl à Charles-Lemoyne, 19h30
Esther-Blondin à Gatineau, 19h30
Jonquière à Lévis, 19h30
Magog à St-Hyacinthe, 19h30
LSt-Louis à Châteauguay, 19h30
Samedi 7 septembre
T-Rivières à S.St-François, 13h
Coll. Notre-Dame à Amos, 13h
St-Eustache à Lac St-Louis, 15h
Dimanche 8 septembre
Sém St-François à Laval-Mtl, 13h
Jonquière à Trois-Rivières, 13h
Coll. Notre-Dame à Amos, 13h
St-Hyacinthe à Esther-Blondin, 13h30
C-Lemoyne à Châteauguay, 13h30
Gatineau à St-Eustache, 13h45
Magog à Lévis, 14h

LHJMQ

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Vendredi 6 septembre
Halifax à Moncton, 18h.
Charlottetown à Saint-Jean, 18h.
Victoriaville à Sherbrooke, 19h.
A.-Bathurst à Rimouski, 19h30.
Québec à Drummondville,19h30.
Chicoutimi à B.-Comeau, 19h30.
Gatineau à Boisbriand, 19h30.
Dimanche 8 septembre
Moncton à Charlottetown, 14h.
Val-d'Or à R.-Noranda, 14h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 15h.
Victoriaville à Shawinigan, 16h.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	29	15	8	6	54	42	51
New York City	27	14	5	8	51	34	50
Atlanta	28	15	10	3	47	33	48
D.C. United	30	11	10	9	39	38	42
New York	29	12	12	5	47	44	41
N.-Angleterre	28	10	9	9	41	47	39
Toronto	28	10	10	8	44	45	38
Montréal	30	11	15	4	42	56	37
Orlando	29	9	13	7	35	39	34
Chicago	30	8	12	10	44	43	34
Columbus	30	8	15	7	33	44	31
Cincinnati	28	5	20	3	28	67	18

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	28	19	4	5	74	30	62
Seattle	28	13	8	7	46	43	46
Minnesota	28	13	9	6	46	37	45
San Jose	28	13	10	5	48	43	44
Salt Lake	28	13	11	4	40	35	43
Dallas	29	12	10	7	47	38	43
Los Angeles Gal.	28	13	12	3	41	45	42
Portland	27	12	11	4	43	40	40
Kansas City	28	10	11	7	41	45	37
Houston	28	9	15	4	38	49	31
Colorado	28	8	14	6	45	54	30
Vancouver	30	6	15	9	30	53	27

Samedi 7 septembre
N.-Angleterre à New York City, 15h30.
Los Angeles FC à Orlando, 19h30.
Toronto Cincinnati, 19h30.
Seattle au Colorado, 21h.
Kansas City à Portland, 22h30.
Mercredi 11 septembre
Toronto à New York City, 19h.
Minnesota à Houston, 20h30.
LA Galaxy au Colorado, 21h.

TENNIS

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

À FLUSHING MEADOWS
DAMES
Simple - Demi finale
Serena Williams (8), États-Unis, bat Elina Svitolina (5), Ukraine, 6-3, 6-1.

FOOTALL

COLLÉGIAL

Division 1

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Vieux Montréal	2	2	0	85	17	4
André-Grasset	2	2	0	72	23	4
Garneau	2	2	0	44	29	4
Vanier	2	1	1	56	29	2
St-Jean	2	1	1	18	49	2
N-Dame-de-Foy	2	1	1	68	72	2
Limoilou	2	1	1	45	77	2
Lionel-Groulx	2	0	2	22	33	0
Lennoxville	2	0	2	20	82	0
Lévis-Lauzon	2	0	2	74	93	0

Samedi 7 septembre
Garneau à André-Grasset, 13h
Lennoxville à Limoilou, 13h
Vanier à Vieux-Montréal, 19h
N-Dame-de-Foy à St-Jean, 19h30
Lévis-Lauzon à Lionel-Groulx,19h30

Division 2

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	1	1	0	38	0	2
É.-Montpetit	1	1	0	20	7	2
John Abbott	1	1	0	39	10	2
Trois-Rivières	1	1	0	32	28	2
Outaouais	0	0	0	0	0	0
B.-Appalaches	1	0	1	7	20	0
Montmorency	1	0	1	28	32	0
Thetford	1	0	1	0	38	0
Sherbrooke	1	0	1	10	39	0

Samedi 7 septembre
Thetford à John Abbott, 13h
Montmorency à Valleyfield, 19h
Sherbrooke à B-Appalaches, 19h
Outaouais à Trois-Rivières, 19h30

Division 3 - Sud-Ouest

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
St-Hyacinthe	2	2	0	83	25	4
St-Jérôme	2	1	1	26	62	2
Drummondville	2	1	1	41	42	2
Ahuntsic	1	1	0	11	10	2
St-Lambert	1	0	1	10	11	0
Shawinigan	1	0	1	16	24	0
Lanaudière	1	0	1	25	38	0

Samedi 7 septembre
Ahuntsic à Shawinigan, 13h
Drummondville à Lanaudière, 19h
St-Hyacinthe à Ch.-St-Lambert, 19h30

Division 3 - Nord-Est

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
La Pocatière	1	1	0	6	0	2
Victoriaville	1	1	0	50	27	2
Rimouski	0	0	0	0	0	0
Jonquière	1	0	1	0	6	0
Chicoutimi	1	0	1	27	50	0

Samedi 7 septembre
Rimouski à Chicoutimi, 13h
Victoriaville à La Pocatière, 19h30

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	0	0	0	,000	0	0
N.Y. Jets	0	0	0	,000	0	0
Miami	0	0	0	,000	0	0
Buffalo	0	0	0	,000	0	0

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	0	0	0	,000	0	0
Cincinnati	0	0	0	,000	0	0
Cleveland	0	0	0	,000	0	0
Baltimore	0	0	0	,000	0	0

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	0	0	0	,000	0	0
Jacksonville	0	0	0	,000	0	0
Tennessee	0	0	0	,000	0	0
Indianapolis	0	0	0	,000	0	0

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Oakland	0	0	0	,000	0	0
L.A. Chargers	0	0	0	,000	0	0
Denver	0	0	0	,000	0	0
Kansas City	0	0	0	,000	0	0

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	0	0	0	,000	0	0
Philadelphie	0	0	0	,000	0	0
N.Y. Giants	0	0	0	,000	0	0
Washington	0	0	0	,000	0	0

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	0	0	0	,000	0	0
Green Bay	0	0	0	,000	0	0
Minnesota	0	0	0	,000	0	0
Chicago	0	0	0	,000	0	0

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Atlanta	0	0	0	,000	0	0
La N.-Orléans	0	0	0	,000	0	0
Caroline	0	0	0	,000	0	0
Tampa Bay	0	0	0	,000	0	0

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	0	0	0	,000	0	0
L.A. Rams	0	0	0	,000	0	0
Seattle	0	0	0	,000	0	0
Arizona	0	0	0	,000	0	0

Jeudi 5 septembre
Green Bay à Chicago, 20h20.
Dimanche 8 septembre
Tennessee à Cleveland, 13h.
Kansas City à Jacksonville, 13h.
Baltimore à Miami, 13h.
L.A. Rams en Caroline, 13h.
Atlanta à Minnesota, 13h.
Buffalo à N.Y. Jets, 13h.
Washington à Philadelphie, 13h.
Cincinnati à Seattle, 16h05.
Indianapolis à L.A. Chargers, 16h05.
Detroit en Arizona, 16h25.
San Francisco à Tampa Bay, 16h25.
N.Y. Giants à Dallas, 16h25.
Pittsburgh en Nouvelle-Angleterre, 20h20.
Lundi 9 septembre
Houston à La N.-Orléans, 19h10.
Denver à Oakland, 22h20.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	11	9	2	0	336	217	18
Montréal	9	5	4	0	232	234	10
Ottawa	10	3	7	0	193	286	6
Toronto	10	1	9	0	178	348	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	11	8	3	0	320	218	16
Saskatchewan	10	7	3	0	283	218	14
Calgary	10	6	4	0	274	229	12
Edmonton	11	6	5	0	273	223	12
C.-B.	10	1	9	0	205	321	2

Dimanche 1er septembre
Winnipeg 17 Saskatchewan 19
Lundi 2 septembre
Toronto 27 Hamilton 38
Edmonton 9 Calgary 25
Vendredi 6 septembre
C.-B. à Montréal, 19h30.
Samedi 7 septembre
Toronto à Ottawa, 13h.
Saskatchewan à Winnipeg, 16h.
Calgary à Edmonton, 19h.

UNIVERSITAIRE

	MJ	V	D	PP	PC	MoyPts
Montréal	2	2	0	28	12	1,000 4
Laval	1	1	0	41	10	1,000 2
McGill	1	1	0	40	14	1,000 2
Concordia	2	0	2	17	50	,000 0
Sherbrooke	2	0	2	19	59	,000 0

Vendredi 30 août
Concordia 14 McGill 40
Sherbrooke 9 Montréal 18
Samedi 7 septembre
Montréal à McGill, 13h
Laval à Concordia, 14h

NÉGOCIATIONS DANS LA LNH

Joueurs et dirigeants se rencontreront vendredi

Associated Press

CHICAGO — La Ligue nationale de hockey et l'Association des joueurs (AJLNH) se rencontreront de nouveau vendredi, à New York, afin de poursuivre les négociations au sujet de la convention collective.

Les joueurs ont jusqu'au 15 septembre pour décider de rouvrir la convention collective et, ce faisant, amorcer le compte à rebours vers un possible arrêt de travail dans un an. Les propriétaires avaient la même option et ont décidé de ne pas s'en prévaloir, citant la santé financière de la ligue et l'élan généré par cette période de paix syndicale.

Contrairement aux précédentes négociations, au cours desquelles le commissaire, Gary Bettman, avait insisté sur les changements fondamentaux à apporter, les différends semblent cette fois-ci moins importants. Bettman a notamment indiqué que les points en litige pouvaient être « réglés conjointement », ce qui a entraîné l'actuelle ronde de négociations.

« Quand j'ai discuté (avec le directeur exécutif de l'AJLNH, Donald Fehr) de notre décision de ne pas rouvrir la convention, je lui ai dit : "Écoute, nous travaillons sur ce dossier depuis février. Peu importe ce dont vous avez besoin au sujet des engagements actuels au cours des deux prochaines semaines (...), nous sommes à votre disposition", a déclaré Bettman jeudi. Tout ce dont les joueurs ont besoin au cours cette période de réflexion dont ils disposent, nous sommes prêts à être les plus accommodants possible. »

POSSIBILITÉS

Les deux parties pourraient négocier une prolongation de l'entente actuelle dotée de quelques changements. Si les joueurs décident de ne pas se prévaloir de leur option, la convention collective sera en vigueur jusqu'en septembre 2022.

Une cinquantaine de joueurs du comité exécutif et d'autres qui se trouvaient à Chicago mercredi ont tenu une réunion. Le représentant des joueurs des Blackhawks de Chicago, Jonathan Toews, a indiqué que les quelque 700 joueurs sont près d'avoir un consensus sur les principaux points.

« Je ne peux pas me souvenir d'une décision d'une telle envergure, dans les deux sports au sein desquels j'ai travaillé, qui ne soit pas unanime, a dit Fehr. Je serais très surpris que nous soyons divisés. »

Aucun indice n'a été donné quant à la direction que prendront les joueurs au cours des dix prochains jours. S'il y avait arrêt de travail, ce serait le troisième à toucher la LNH en vingt ans. Bettman et Fehr ont tous deux affirmé qu'un report de la date butoir n'avait pas été discuté.

« Il y a d'importantes choses à savoir pour tout le monde avant que nous puissions prendre une telle décision, a noté Toews. Pour rouvrir une convention, vous devez comprendre les possibilités qu'offrent tous les scénarios. C'est ce que nous faisons présentement. »

QUALIFIÉE POUR LA FINALE

Williams expéditive

Associated Press

NEW YORK — Serena Williams s'est taillé une place en finale des Internationaux des États-Unis après avoir défait l'Ukrainienne Elina Svitolina 6-3, 6-1, jeudi, en demi-finale.

L'Américaine de 37 ans a été dominante dès les premiers instants de la rencontre, prenant rapidement ses aises. Elle s'est forgé une solide confiance qui lui a permis de disposer rapidement de Svitolina, qu'elle a brisé à trois reprises.

Bien qu'elle ait servi cinq as à Williams, Svitolina a semblé à court de solutions. Elle a notamment commis quatre doubles fautes, contre une seulement pour son adversaire.

Williams tente de remporter son 24e titre majeur sur le circuit de la WTA. Elle a triomphé à six reprises à Flushing Meadows.

Margaret Court est la seule joueuse de l'histoire à posséder 24 titres du Grand Chelem. Elle en a cependant remporté un peu plus de la moitié face à des amateurs avant que les professionnels ne soient admis aux tournois du Grand Chelem.

Williams s'est inclinée à ses trois dernières finales lors des tournois majeurs. Elle avait notamment baissé pavillon devant Naomi Osaka à New York, l'an dernier.

La vedette de l'heure, Bianca Andreescu, affrontait en fin de soirée Belinda Bencic (No. 13).

C'était la première fois que les deux joueuses de retrouvaient dans le carré d'as d'un tournoi du Grand Chelem.

Serena Williams, qui a été dominante dès les premiers instants de sa rencontre face à Elina Svitolina, tente de remporter son 24e titre majeur sur le circuit de la WTA. — PHOTO AP, CHARLES KRUPA

BASEBALL PEE-WEE AA

Les régionaux en finale à Québec

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Sans frapper un coup sûr, les représentants régionaux pee-wee AA ont remporté la demi-finale et disputeront le match ultime des séries éliminatoires de la Ligue de baseball de compétition de la région de Québec.

Pour ce faire, ils ont vaincu les As Noirs de Québec-Est au compte de 2-1 dans un duel épique de lanceurs où un seul coup sûr a été cogné en six manches. Ce match devait être débuté lundi, mais avait été repoussé en raison des mauvaises conditions climatiques.

« On a gagné encore une fois avec la course. C'est vraiment notre marque de commerce, de noter l'entraîneur-chef Billy Bilodeau quelques minutes après la conclusion de la rencontre. Oui, la finale c'était l'objectif, mais il était peut-être un peu surréaliste avant qu'on se rende là. »

Les deux points des régionaux ont été marqués sur un roulant ainsi que sur un vol de but de Nathan Fillion.

« On avait un match parfait jusqu'en cinquième manche. On a concédé un but sur balles et le coureur a ensuite volé le deux. Il a atteint le trois sur un roulant et est venu marquer sur leur seul coup sûr de la rencontre », a résumé Billy Bilodeau qui avait opté pour un comité de lanceurs afin de conserver des munitions pour le match de vendredi, que ce soit pour l'or ou le bronze.

Jacob Dallaire a débuté le match au monticule pour les régionaux, ne concédant rien en deux manches de travail. Il a reçu les consignes de l'entraîneur Billy Bilodeau avant la rencontre. — PHOTO COURTOISIE

Jacob Dallaire a débuté la rencontre au monticule et n'a rien donné, ce qui a été reproduit par Charle-Ely Lavigne. Nathan Fillion a lancé la cinquième manche et Alexandre Dionne a terminé le travail avec aplomb, malgré l'enjeu et le manque de marge de manœuvre.

Les régionaux affronteront les détenteurs de la première place en saison régulière, les Monarques de la Seigneurie dans la grande finale.

« J'espère que nos bâtons seront au rendez-vous », d'espérer Billy Bilodeau.

Nadal a rendez-vous avec Berrettini

Associated Press

NEW YORK - L'Espagnol Rafael Nadal s'est qualifié pour les demi-finales du simple masculin des Internationaux de tennis des États-Unis grâce à une victoire en trois manches de 6-4, 7-5, 6-2 contre l'Argentin Diego Schwartzman, mercredi soir, à Flushing Meadows.

Bien qu'il n'ait eu besoin que de trois manches pour se défaire de Schwartzman, Nadal a quand même dû lutter pendant 2 h 46 minutes. La bataille a été particulièrement intense lors des deux premiers sets, durant lesquels l'Espagnol, deuxième tête de série, a perdu des avances de 4-0 et 5-1, respectivement.

Chaque fois, il a réussi à tirer les marrons du feu grâce à d'opportuns bris de service lors du 10e jeu de la manche initiale, puis lors du 12e jeu du deuxième set.

Au troisième set, Nadal s'est détaché de Schwartzman grâce à un bris au 6e jeu, pour prendre une avance de 4-2. Après avoir consolidé le bris, Nadal en a réalisé un autre pour clore un duel marqué de nombreux échanges de haut niveau.

En demi-finale vendredi soir, qui sera sa 33e à un tournoi du Grand Chelem, Nadal croisera le fer avec l'Italien Matteo Berrettini.

Ce dernier a atteint cette étape d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa carrière grâce à une victoire de 3-6, 6-3, 6-2, 3-6, 7-6 (5), après presque quatre éreintantes heures d'action, contre le Français Gaël Monfils.

Alors que les deux joueurs combattaient la fatigue et des services déficients dans les derniers moments du duel, l'Italien de 23 ans a mis un terme à l'affrontement à sa cinquième balle de match, après avoir commis une double faute lors de sa première opportunité plusieurs minutes auparavant.

L'autre demi-finale opposera la cinquième tête de série Daniil Medvedev à Grigor Dimitrov, tombeur surprise de Roger Federer, mardi.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019

Lotto 6/49 : 01 04 05 17 21 29 — compl. 46
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 63932976-01

Québec 49 : 14 30 38 44 47 49 — compl. 33
Extra 8830077

Tout ou Rien : 01 03 04 05 07 08 12 17 18 19 22 24

Quotidienne : 2 33 3 666 4 2596

Lotto Poker : 8♢ D♠ A♡ A♢ A♠

Banco — Turbo x3 : 01 04 06 08 10 14 15 19 21 23 26 27 33 43 45 47 48 52 58 64

Sprint 04 22 25 44 48

Lotto 6D : 6 1 6 2 2 2 4 6

Triplex : 15 17 21 28 34

Astro : Jour 20 - Mois AOÛT - Année 95 - Signe CANCER

Lotto MAX — Ce soir, 17 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0006477

MARQUIS DE JONQUIÈRE

Le dossier du capitaine réglé

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le dossier Alexandre Quesnel est réglé pour les Marquis de Jonquière de la Ligue nord-américaine de hockey. Le capitaine disputera une quatrième saison avec la formation jonquiéroise, ayant réglé son problème de disponibilité.

Dans les semaines précédentes, dans un désir de faire moins de route et ainsi être plus disponible pour son équipe, Quesnel avait demandé aux nouveaux dirigeants des Marquis d'explorer des possibilités de transactions, notamment aux Pétroliers de Laval, qui avaient toutefois peu d'éléments à céder en retour.

Au cours des derniers jours, l'attaquant de 29 ans, qui demeure à Gatineau, a discuté avec son employeur et est parvenu à trouver un terrain d'entente avec celui-ci. L'entente a ensuite été conclue en fin d'après-midi jeudi avec les Marquis.

« On l'avait dit que ce n'était pas une question de salaire, mais de disponibilité et le fait qu'il ne soit pas là à temps plein. Ça, Alexandre ne le voulait pas. Un coup que tout ça était réglé, c'est un mariage naturel. Il est bien soulagé et nous aussi. C'est quand même l'un de nos meilleurs joueurs et notre capitaine. Des fois, les bonnes choses tombent en place au bon moment et c'est un bon exemple », résume le directeur général et entraîneur-chef Bob Desjardins.

Depuis son arrivée dans la Ligue nord-américaine de hockey, Alexandre Quesnel se maintient dans le haut du classement des marqueurs, ayant cumulé 133 points en 107 rencontres et ajouté 42 points en 43 parties éliminatoires.

« C'est un gars qui a l'étiquette de travaillant et qui met ses bottes de travail. C'est un peu l'identité qu'on veut donner à notre équipe et c'est ce qu'il a toujours montré. C'est quand même l'une des pierres angulaires de notre formation et le fait qu'il soit de retour, c'est un plus pour notre organisation », note-t-il, très satisfait des signatures des dernières semaines et des améliorations, notamment à la brigade défensive.

« Quand on regarde ça, on a pas mal la même équipe que l'an dernier avec plusieurs bons nouveaux venus. Il y a peut-être d'autres surprises qui s'en viennent. À trois semaines du début du camp et à six semaines du début de la saison régulière, il y a encore des choses qui vont se passer, d'annoncer Desjardins au sujet d'autres signatures à venir. « L'avenir nous le dira », conclut le dirigeant.

Un air de camp d'entraînement pour les Sags

Le duel préparatoire entre les Saguenéens et le Drakkar, vendredi soir, au centre Henry-Leonard de Baie-Comeau, aura vraiment un air de camp d'entraînement avec douze absents. Même en faisant appel à des renforts, les entraîneurs des Sags ne pourront compter sur un alignement complet.

« On a huit gars à des camps professionnels. C'est sûr qu'on manque de joueurs. On va amener quatre ou cinq joueurs affiliés pour le match de demain », a raconté l'entraîneur-chef des Sags, qui pourra compter sur trois lignes à l'attaque. Félix-Antoine Marcotty devrait être en uniforme comme dixième attaquant dans une utilisation restreinte pour lui donner un peu de tempo. Blessé jeudi dernier à Roberval face aux Cataractes, Félix-Antoine Drolet ratera toutefois l'affrontement.

Même l'ajout de renforts pour remplacer les joueurs absents a été compliqué avec le début de la saison régulière, en fin de semaine, tant dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec que dans le circuit collégial division un. « La chose la plus importante pour nous, c'est de ne pas faire manquer de match à des joueurs qui sont en saison régulière avec leur équipe », de raconter Yanick Jean. Son homologue Jon Goyens devra également composer avec un alignement réduit avec quatre vétérans absents.

À la suite du match de jeudi dernier, un revers de 6-5 devant les Cataractes, Yanick Jean avait promis que ses troupiers allaient remettre leurs bottes de travail à leur retour à l'entraînement. Avec autant de joueurs absents, l'aspect collectif a été également délaissé au profit notamment des situations à un contre un.

« C'est une bonne semaine d'entraînement avec le nombre de joueurs qu'on a », de convenir le pilote des Bleus à deux semaines du début de la saison régulière. C'est le cas chaque année depuis que le début de la saison a été repoussé de quelques semaines, afin d'avoir le maximum de joueurs de retour de leur camp professionnel au lancement des hostilités. Mais les camps d'entraînement semblent toutefois interminables.

« C'est de même pour tout le monde. C'est pour cette raison que lorsque nos vétérans vont revenir, ça va prendre un certain temps pour tout mettre sur la même page », de résumer Yanick Jean. **DAVE AINSLEY**

Club de Golf Le Ricochet

TOURNOI LE TRI-COCHET
SAMEDI LE 7 SEPTEMBRE 2019

DÉPART SHOT-GUN 8 H 30 NORMALE 27

JRS	NOMS	TROU #
1-	MARIO BOIVIN	1 -A
2-	MARTINE FORTIN	1
3-	DAVID DELISLE	1
4-	PIERRE DELISLE	1
1-	JACQUES RICHARD	1-B
2-	SABRINA IMBAU	1
3-	CHRISTIAN SIMARD	1
4-	RICHARD IMBAU	1
1-	PATRICK MALTAIS	2 -A
2-	STEEVE GAGNON	2
3-	ALAIN CRISPO	2
4-	TONY JEAN	2
1-	GERMAIN LAVOIE	2- B
2-	RÉGIS TREMBLAY	2
3-	SYLVAIN FORTIN	2
4-	FRÉDÉRIQUE DUMOND	2
1-	MARC ANTOINE GIRARD	3 -A
2-	SÉBASTIEN TANGUAY	3
3-	PHILIPPE LACHANCE	3
4-	THIERRY LEBRUN	3
1-	MATHIEU DESCHÊNES	3- B
2-	ANDRÉ DESCHÊNES	3
3-	ROXANNE BOULIANNE	3
4-	ÉRIC LÉTOURNEAU	3
1-	ANDRÉ NOLS	4 -A
2-	BENOÎT LEBLANC	4
3-	ÉRIC DESBIENS	4
4-	PIERRE CHAREST	4
1-	JIMMY TREMBLAY	4- B
2-	MICHEL BRASSARD	4
3-	DENIS BARIL	4
4-	JEAN FRANÇOIS GRAVEL	4
1-	JEAN SÉBASTIEN ROY	5 -A
2-	GAÉTAN MCGAUGHLIN	5
3-	SÉBASTIEN MICHAUD	5
4-	RUSS DACRES	5
1-	SERGE GILBERT	5- B
2-	ÉRIC TREMBLAY	5
3-	JANNIE LAVOIE	5
4-	CÉDRICK KOWALLKI	5
1-	ÉRIC BLACKBURN	6-A
2-	VALÉRIE GOBEIL	6
3-	PATRICE GOBEIL	6
4-	RICHARD SIMARD	6
1-	DANIEL PERRON	6-B
2-	JANICK DUVAL	6
3-	ÉRIC PERRON	6
4-	JOLYANE PERRON	6
1-	LOUIS TREMBLAY	7-A
2-	GUY DALLAIRE	7
3-	MARC SAVARD	7
4-	CHRISTINE TURCOTTE	7
1-	JULES BERTONCINI	7-B
2-	TIM BOUCHARD	7
3-	RICHARD GAUTHIER	7
4-	JESSICA GAUTHIER	7
1-	MICHEL GINGRAS	8-A
2-	CÉLINE BOISVERT	8
3-	MARIUS BÉLANGER	8
4-	ÉDITH MARQUIS	8
1-	CLAUDE LAVOIE	8-B
2-	JACINTHE OUELLET	8
3-	YVON HARVEY	8
4-	JOCELYNE HARVEZ	8
1-	PIERRE ALEXANDRE GIRARD	9-A
2-	JACQUES GIRARD	9
3-	GEORGES LAFORGE	9
4-	MICHEL ST-GELAIS	9
1-	DANIEL LAROUCHE	9-B
2-	STÉPHANE BOULIANNE	9
3-	ANDRÉ TREMBLAY	9
4-	PIERRE LUC SIMARD	9

DÉPART SHOT-GUN 8 H 30 NORMALE 36

JRS	NOMS	TROU #
1-	JEAN CLAUDE TREMBLAY	1 -A
2-	ANDRÉE RICHARD	1
3-	STEEVE TREMBLAY	1
4-	GHYSLAIN THIBAULT	1
1-	JÉRÉMIE GAGNON	1-B
2-	MAXIME GAGNÉ	1
3-	FÉLIX BOUCHARD	1
4-	FRÉDÉRIC JULIEN	1
1-	JASON TREMBLAY	2 -A
2-	SHANE TREMBLAY	2
3-	PIERRE LUC MOREL	2
4-	DAVID LAPRISE	2
1-	PIERRE-LUC BERGERON	2- B
2-	MARC-ANDRÉ HOULE	2
3-	CAROL TREMBLAY	2
4-	INVITÉ	2
1-	SÉBASTIEN LAPIERRE	3 -A
2-	OLIVIER BOUDREAULT	3
3-	NICOLAS ROBICHAUD	3
4-	PATRICK BOULIANNE	3
1-	JOSÉE GIRARD	3- B
2-	DANY BERGERON	3
3-	PIERRE BERGERON	3
4-	PIERRE DUCHESNE	3
1-	JEAN YVES LAPOINTE	4 -A
2-	MARTIN TREMBLAY	4
3-	LAVAL LAPOINTE	4
4-	INVITÉ	4
1-	JEAN MICHEL GIRARD	4- B
2-	PIERRE LUC GAUDREAULT	4
3-	DAVID NAUD	4
4-	JEAN MICHEL DESBIENS	4
1-	JEANNOT TREMBLAY	5 -A
2-	ÉRIC GIRARD	5
3-	DANY GIRARD	5
4-	LUC TRUCHON	5
1-	DANY MUNGER	5- B
2-	ALEX MUNGER	5
3-	JÉRÉMIE TRUCHON	5
4-	INVITÉ	5
1-	SIMON BRUNETTE	6-A
2-	MAXIME GRAVEL	6
3-	FRANÇOIS LAVIGNE	6
4-	SIMON GIRARD	6
1-	NANCY PILOTE	6-B
2-	LINDA ST-GERMAIN	6
3-	ANDRÉ GAGNON	6
4-	JEAN-YVES ROUSSEAU	6
1-	DANIEL DENIS	7-A
2-	INVITÉ	7
3-	ALEKSI MCLLELAND DENIS	7
4-	YVON ROY	7
1-	INVITÉ	7-B
2-	JEAN-PAUL DUNN	7
3-	DENIS TREMBLAY	7
4-	SERGE L'HEUREUX	7
1-	ANDRÉ LEBLANC	8-A
2-	SYLVAIN LEBLANC	8
3-	SYLVAIN BOUCHARD	8
4-	GILLES GAGNON	8
1-	ROSAIRE SIMARD	8-B
2-	JUDE DALLAIRE	8
3-	DENIS SIMARD	8
4-	JACQUES BOUDREAULT	8
1-	JOHNNY EMOND	9-A
2-	SIMON TOUZIN	9
3-	MICHAEL GUAY	9
4-	STÉPHANE JACQUES	9
1-	JONATHAN EMOND	9-B
2-	SAMUEL GAGNÉ	9
3-	DANIEL TREMBLAY	9
4-	NICOLAS DORÉ	9

0013857

L'Océanic retirera le chandail #87 de Sidney Crosby

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Plus grand joueur de l'histoire de l'Océanic de Rimouski, Sidney Crosby aura droit à l'honneur ultime, le 27 septembre, lorsque son fameux numéro 87 passera du côté des immortels à l'occasion du retrait de son chandail dans le cadre du match d'ouverture qui lancera les festivités du 25e anniversaire de l'équipe de la LHJMQ.

En deux saisons avec l'Océanic, Sidney Crosby a laissé sa marque avant de s'imposer ensuite dans la Ligue nationale sous les couleurs des Penguins de Pittsburgh. — ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

En deux saisons avec l'Océanic, Crosby a laissé sa marque avant de s'imposer ensuite dans la Ligue nationale sous les couleurs des Penguins de Pittsburgh.

Natif de Cole Harbour, en Nouvelle-Écosse, Crosby a inscrit 120 buts et accumulé 303 points en 121 matchs en 2003-2004 et 2004-2005. Il a largement contribué à la conquête de la Coupe du Président par l'Océanic en 2005, qui avait aussi participé à la Coupe Memorial.

Le numéro 87 de Crosby sera le sixième chandail retiré de l'histoire de l'Océanic, les autres étant ceux d'Allan Sirois (11), Vincent Lecavalier (4), Brad Richards (39), Jonathan Beaulieu (9) et Michel Ouellet (28).

« Sidney Crosby est un grand homme, le meilleur joueur de hockey au monde, et il porte encore notre région, notre équipe et nos partisans dans son cœur. Vingt-cinq ans représentent une équipe importante dans l'histoire de notre organisation et aucun événement ne pourrait mieux débuter les festivités de ce nouveau chapitre de l'Océanic et de toute la région du Bas-Saint-Laurent », laissait savoir le président Éric Boucher, en conférence de presse.

Au terme de sa seconde saison à Rimouski, Crosby a évidemment été le premier choix au repêchage de la LNH par les Penguins de Pittsburgh. Il avait mérité à peu près tous les honneurs remis dans le hockey junior majeur québécois et canadien, cette année-là, dont les trophées de joueur le plus utile dans la LHJMQ et la LCH.

Il allait ensuite poursuivre sa domination dans la LNH, notamment avec la conquête de la Coupe Stanley en 2009, 2016 et 2017. Il est aussi devenu un héros national en inscrivant le but vainqueur en prolongation pour le Canada lors du match de la médaille d'or aux Jeux olympiques de Vancouver, en 2010.

À l'aube de sa 15e saison dans la LNH, Crosby revendique 446 buts et 1216 points, sans oublier ses 186 points en 164 matchs éliminatoires.

« Lorsqu'on voit quelqu'un porter fièrement les couleurs de son équipe junior en vacances, en Europe, 14 ans après son départ, et même revenir avec la Coupe Stanley la journée de ses 30 ans, le sentiment de fierté pour tous est indescriptible. Nous lui réserverons une grande soirée à la hauteur de ce que ce grand homme mérite », ajoutait Boucher.

Il faisait bien sûr référence au passage de Crosby à Rimouski avec la Coupe Stanley, en 2017.

L'Océanic a aussi dévoilé, jeudi, le nouvel uniforme qu'il portera lors de certains matchs à domicile tout au long du calendrier. En plus du match d'ouverture contre le Phœnix de Sherbrooke qui coïncide avec le retrait du chandail de Crosby, six autres parties souligneront l'histoire de l'Océanic, soit celles du 29 septembre, 20 octobre, 8 novembre, 14 décembre, 11 janvier et 14 février, où chaque période de cinq ans sera à l'honneur. Capsules historiques, entrevues, vidéo viendront pimenter bientôt la future section spéciale du site Internet de l'Océanic. Les billets sont en vente pour les trois premiers matchs de la saison, à compter de samedi matin, sur le site Internet de l'équipe au *www.oceanic.qc.ca*.

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS TANGUAY

EXPO

FAITES VITE!

3 DERNIERS JOURS

SONY

Téléviseur intelligent au DEL 4K, HDR PRO, Androïd TV PTR: 703627

1 823,99$

1 799,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

courant: 2 423,99$

QUANTITÉS LIMITÉES

4K · Bluetooth · Wi-Fi · Chromecast intégré · androidtv · Assistant Google intégré

PROFITEZ DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT JUSQU'À 36 VERSEMENTS*

SUR LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

YAMAHA

Récepteur RXV585B 7,2 canaux, 3D

PTR: 699452

499,99$

499,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

courant: 699,99$

560 WATTS · Bluetooth

SAMSUNG

Téléviseur intelligent au DEL

PTR: 695352

408,99$

399,99 + ÉCOFRAIS DE 9,00

courant: 508,99$

GRANDE LIQUIDATION DE HAUT-PARLEURS

QUANTITÉS LIMITÉES

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

JUSQU'À **60%** DE RABAIS

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

VISITEZ NOTRE SECTION LIQUIDATION SUR TANGUAY.CA

SAMSUNG

Haut-parleurs réseau

PTR-701721-701722

Contrôlez votre haut-parleur à l'aide de votre appareil mobile en le synchronisant avec l'assistant vocal de votre téléphone.

ÉPARGNEZ 200$

149,99$

149,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25

courant: 349,99$

Bluetooth · Wi-Fi · FONCTIONNE AVEC amazon alexa

Du 1er août au 8 septembre EN MAGASIN

CONNECTEZ-VOUS À NOTRE RÉSEAU SANS FIL ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT!

Détails et règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500 $. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). **Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins.** Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 8 septembre 2019. ◊Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
		100$ 500$	100$ 500$
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN			
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

0005676